

LE COSTUME, L'ARMURE ET LES ARMES AU TEMPS DE LA CHEVALERIE

1 du huitième au quinzième siècle



casterman





LE COSTUME,
L'ARMURE
ET LES ARMES
AU TEMPS
DE LA CHEVALERIE

DES MÊMES AUTEURS, DANS LA MÊME COLLECTION :

Le Costume et les Armes des soldats de tous les temps

Tome 1 : Des pharaons à Louis XV

Tome 2 : De Frédéric II à nos jours

L'Uniforme et les Armes des soldats du premier Empire

Tome 1 : Des régiments de ligne français
aux troupes britanniques, prussiennes et espagnoles

Tome 2 : De la Garde impériale
aux troupes alliées, suédoises, autrichiennes et russes

L'Uniforme et les Armes des soldats de la guerre 1914-1918

Tome 1 : Infanterie - Blindés - Aviation

Tome 2 : Cavalerie - Artillerie - Génie - Marine

L'Uniforme et les Armes des soldats de la guerre 1939-1945

Tome 1 : France, Allemagne, Autriche, U.R.S.S., Tchécoslovaquie, Pologne, Belgique, 1933-1941
Infanterie - Cavalerie - Blindés - Aviation

Tome 2 : Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie, Finlande, Norvège,
Croatie, Slovaquie, Bohême-Moravie, légions russes, 1939-1943
Infanterie - Cavalerie - Blindés - Aviation - Marine

Tome 3 : États-Unis, Japon, Chine - Évolution des grandes armées 1943-1945
France libre, Milice, volontaires en Grande-Bretagne
Danemark, Pays-Bas, États balkaniques et danubiens
Parachutistes, commandos, artillerie, engins balistiques, sous-marins

L'Uniforme et les Armes des soldats de la guerre en dentelle

Tome 1 : France : maison du roi et infanterie sous Louis XV et Louis XVI
Grande-Bretagne et Prusse : infanterie (1700 à 1800)

Tome 2 : 1700-1800 - France, Grande-Bretagne et Prusse : cavalerie et artillerie
Autres pays : infanterie, cavalerie, artillerie

À paraître :

Le Costume, l'Armure et les Armes au temps de la chevalerie (tome 2)

ISBN 2-203-14318-5

© CASTERMAN 1977. — Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

G

liliane et fred funcken

LE COSTUME, L'ARMURE ET LES ARMES AU TEMPS DE LA CHEVALERIE

① du huitième au quinzième siècle



casterman

AVANT-PROPOS

Poursuivant, avec ce douzième volume, notre encyclopédie du vêtement militaire, nous abordons un fascinant chapitre à peine effleuré dans notre tout premier tome du Costume et Armes des soldats de tous les temps, paru en 1966.

Depuis cette époque, notre quête incessante à travers les musées d'Europe, les plus prestigieux comme les plus modestes, nous a permis d'enrichir considérablement une documentation de base rassemblée avec bien des difficultés en l'espace de vingt-cinq ans.

Les vieux ouvrages sur le sujet sont cependant demeurés nos plus précieux guides. Le Dictionnaire d'architecture et celui du Mobilier français d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, Le Costume de Frédéric Hottenroth, le Guide des amateurs d'armes et d'armures d'Auguste Demmin, âgés d'un siècle, sont les fleurons d'une époque où s'éveilla l'intérêt pour le Moyen Âge jusque-là obscur.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir présenter à nos lecteurs la quintessence de ces pages magistrales, à peu près introuvables aujourd'hui. Plus heureux encore d'avoir peint par dizaines les figures de toutes espèces dessinées par ces prodigieux pionniers, après avoir retrouvé leurs sources et marché dans leur pas un siècle plus tard, découvrant avec un respect croissant à quel point leur œuvre avait peu vieilli.

Comment pourrait-il en être autrement de ces livres qui stupéfient et enthousiasment lorsqu'on les découvre, tant est généreux, palpable le souffle qui les anime?

Fascinant phénomène que l'envoûtement opéré par ces témoignages muets du talent de leurs créateurs et des trésors de patience qu'ils ont dépensés sans compter. Outre une puissance de travail phénoménale et une insatiable curiosité, ces grands anciens étaient d'excellents dessinateurs, qualité qui est pour beaucoup dans l'attrait qu'ils exercent auprès du lecteur le moins averti.

Nos emprunts, limités aux chapitres militaires des ouvrages susnommés, ont été complétés plus que retouchés dans les pages qui suivent : ils constituent avant tout un hommage à nos initiateurs. Quelques-unes des nouvelles théories que nous exposerons dans ces deux volumes sont basées sur nos propres observations, sur notre intime conviction, elles ne prétendent en aucun cas réfuter les idées généralement admises mais bien procurer au lecteur curieux l'occasion d'un examen parallèle et critique dont nous attendons le résultat avec le plus vif intérêt.

Nos chaleureux remerciements vont à nos amis Eugène Lelièvre, peintre de l'Armée française, et Jacques Lesellier, pour la précieuse documentation qu'ils ont bien voulu nous confier.

Liliane et Fred Funcken.

Les sources

Parmi les pionniers, la palme de l'ancienneté revient sans conteste à un Anglais : Sir Samuel Rush Meyrick (1786-1848), père de l'archéologie militaire. En 1826, il fut chargé de réorganiser la célèbre *line of kings* de la Tour de Londres, une passionnante série de vingt et une figures équestres à la tête desquelles figurait un Guillaume le Conquérant... en armure de la fin du XVI^e siècle ! Le fameux Prince noir, mort en 1376, était doté d'une armure ayant appartenu à Édouard VI, forgée en 1552.

Avec l'enthousiasme des néophytes et la candeur des autodidactes, Meyrick reclassa l'illustre brochette, non sans y introduire quelques « créations » certes moins ridicules qu'auparavant, mais néanmoins encore très fantaisistes. Il n'empêche que ce passionné collectionneur déclencha l'intérêt de ses compatriotes pour les armes anciennes et les vieux harnois rouillés et sans âge.

Quarante ans plus tard, la « science » de Meyrick était brocardée, mais il n'en reste pas moins qu'une partie des superbes pièces exposées aujourd'hui dans la Wallace Collection proviennent de la galerie du vieux pionnier qui, s'il n'était guère scientifique, avait au moins du goût.

Ailleurs, c'était encore bien pis. Ne voyait-on pas à Zürich des cuirasses à plastron ventru passer pour des cuirasses... de femmes ! En Espagne, en Italie et même en Allemagne — la savante Allemagne — fourmillaient les erreurs de datation.

Dans son ouvrage mentionné dans notre avant-propos, Auguste Demmin dénonçait avec vigueur les errements des conservateurs, sans épargner la France, où un certain P. Lacombe venait, un an plus tôt, de publier *Les Armes et les Armures* dans la charmante collection de la Bibliothèque

TROUPES CAROLINGIENNES (1)

1. Types de cavaliers carolingiens et étendard impérial de Charlemagne. — 2. Fantassin léger. — 3. Archer. — 4. Fantassins lourds. — Tous sont revêtus de la broigne, semblable à la lorica mérovingienne empruntée aux Romains.



1

2

3

4

L & F
FUNKEN

des merveilles¹, attribuant distraitemment à Charles le Téméraire, mort en 1477, une armure du début du XVII^e siècle!²

Le *Guide* de Demmin, souvent cité et fort coûteux aujourd'hui, présentait pour l'époque un très remarquable progrès, bien que — la paille et la poutre! — il donne quelques interprétations tout à fait erronées, dues à une imagination trop vive jointe à une volonté réformatrice excessive. L'ouvrage n'en est pas moins extrêmement intéressant et aurait constitué une véritable petite merveille si l'auteur, pourtant parfait dessinateur, avait un peu mieux soigné les mille sept cents figures qui illustrent son *Guide*. En comparaison, les soixante vignettes de l'infortuné Lacombe sont des chefs-d'œuvre.

Quelques années plus tard, en 1874, paraissait à Paris un véritable monument : le *Dictionnaire raisonné du mobilier français* en six volumes, suivi l'année d'après des dix volumes du *Dictionnaire de l'architecture*, ouvrages abondamment et admirablement illustrés par leur auteur, Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879).

Rarement auteur fut aussi critiqué, et de nos jours son nom est synonyme, chez la plupart, de restauration abusive, arbitraire, voire fantaisiste. Le touriste, intoxiqué par la calomnie, regarde avec suspicion le château de Pierrefonds, les murailles de Carcassonne ou Notre-Dame de Paris, la cathédrale que l'architecte sacrilège a dépouillée sans égard de tant de ses vénérables statues, jetées sans autre forme de procès à la Seine! Qu'il se rassure. Voici une dizaine d'années, une équipe de plongeurs de la ville de Paris retrouva le *corpus delicti* : on se précipita afin de contempler les précieux vestiges sauvés du vandalisme... pour s'apercevoir qu'il ne s'agissait que de répliques en plâtre, substituées aux statues à l'époque de la Restauration (alors que l'accusé était encore un enfant).

TROUPES CAROLINGIENNES (II) ET CAPÉTIENNES

1 et 2. Garde du corps et guerrier de Charles le Chauve, milieu du IX^e siècle. Ils portent la cuirasse de fer héritée des Romains : le « thorax », nommé « lorica » lorsqu'il était en cuir. L'ensemble du costume est typiquement byzantin. Il reflète probablement beaucoup plus la formation artistique ou l'origine de l'ennemi qu'un « uniforme » réellement porté en France. — 3. Porte-dragon, au milieu du IX^e siècle. Le dragon sera porté au combat, surtout en Allemagne, au moins jusqu'en 1270. — 4 et 5. Guerriers capétiens du X^e siècle. A gauche avec la broigne d'écaillés métalliques ; à droite avec la broigne en cuir clouté, dite treillisée.

1. Hachette, Paris, 1868. Emporté par son indignation, Demmin reproche indûment à Lacombe trois erreurs de trop.

2. Selon Demmin. Mais elle daterait plutôt de la seconde moitié du XVI^e siècle.



1



3



2



4



5

(R.F. Parker)

Devant l'imposante masse du château de Pierrefonds, le visiteur se remémorera le jugement d'un archéologue distingué¹, qui écrivit : « Les ruines présentaient encore de nos jours (au XIX^e siècle) un ensemble remarquablement complet. Viollet-le-Duc les a restaurées avec goût et de façon à donner dans l'ensemble, sinon dans tous les détails, la restitution d'une demeure féodale du XV^e siècle. »

Sous les murs de Carcassonne, enfin, on pourra se rassurer en évoquant le jugement sans complaisance de Raymond Ritter² : les couronnements des tours intérieures, restituées par Viollet-le-Duc, sont loin d'échapper à la critique, mais les tours de l'enceinte extérieure de Philippe le Hardi ayant conservé toute leur maçonnerie, « Viollet-le-Duc n'a donc eu à en rétablir que les planchers et les toitures, sans avoir la possibilité d'y donner carrière à sa fantaisie ».

L'œuvre littéraire du grand pionnier n'est le plus souvent citée que pour en souligner les erreurs, pratique encore largement utilisée de nos jours, particulièrement par les auteurs d'ouvrages confidentiels. Phénomène remarquable, alors que le lecteur cherche dans un livre ce qu'il ne connaît pas, le censeur, lui, ne semble y chercher que ce que l'auteur pourrait ignorer.

Si le discrédit jeté sur de magnifiques travaux impressionne encore des auteurs avertis, que dire de son effet sur le grand public. Par bonheur, il est quelques archéologues militaires dont la droiture ne s'accommode pas de ces petites choses, tel Philippe Truttmann qui a écrit récemment : « Viollet-le-Duc demeure le maître incontesté en la matière et ses détracteurs n'ont guère fait que le piller » (*Archeologia*)³.

1. Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française*, tome II, page 614.

2. *Châteaux, Donjons et Places fortes* (Larousse, 1953). C'est un petit ouvrage d'une extraordinaire densité.

3. Certains historiens de l'art aussi l'ont réhabilité. Citons Michel Ragon (*Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, Casterman, 1971-1972) : « Ce pasticheur est en fait, avec Ruskin, le premier grand théoricien de l'architecture moderne et tous les pionniers de l'architecture du XX^e siècle l'ont parfaitement reconnu... (ils) ont voué à Viollet-le-Duc, à leurs débuts tout au moins, un véritable culte... Gaudi en Espagne et Guimard à Paris n'ont jamais caché cette filiation... Il faut étudier les monuments du passé, non pour les copier, mais pour en déduire le principe original... Toute forme dont il est impossible d'expliquer la raison ne saurait être belle. Les théoriciens du fonctionnalisme, que ce soit Gropius ou Le Corbusier, ne diront rien de plus. »

1. Fac-similé d'un guerrier normand, d'après la tapisserie (en fait, une broderie) de Bayeux dite « Telle du conquest » — récit de la conquête. Les jambes de culottes couvertes de mailles sont improbables étant donné l'inconfort qu'elles auraient procuré au cavalier. C'est l'opinion que nous partageons avec notre ami Frederick Wilkinson dans son *Battle Dress*. L'épée, glissée sous la broigne, aurait en outre singulièrement gêné les mouvements de la jambe, particulièrement pour monter à cheval. — 2. Cavalier anglo-saxon avec son bouclier à ombilic. Normands et Saxons portaient aussi des broignes d'écaillés rondes, carrées ou losangées, rivées ou cousues sur un support de tissu épais ou de cuir. — 3. Cavalier normand lors de la conquête de l'Angleterre, avec l'étendard de Guillaume le Conquérant. — 4. Représentation traditionnelle, selon Hottenroth, Bomble, Large, etc. L'empiecement carré, agrandi exagérément, est ici considéré comme l'ouverture par laquelle le guerrier s'introduisait dans cette espèce de caleçon. Il faut noter que de nombreux guerriers de la tapisserie de Bayeux sont entièrement dépourvus de cette prétendue ouverture. Elle nous montre également des cadavres dont on enlève la broigne comme on ôterait une chemise de nuit, opération impossible si le vêtement comportait des jambes de culottes. Par ailleurs, la thèse des anneaux juxtaposés est aujourd'hui généralement rejetée au bénéfice de la « cote de mailles » faite d'anneaux entrelacés, dont auraient été vêtus tous les personnages de la fameuse tapisserie, quel que soit le type représenté (voir lég. 2). Cette standardisation est largement battue en brèche par les exemples que donne la planche suivante. Des maîtres incontestés, tels les Français François Buttin et Robert Jean-Charles, n'ont jamais souscrit à une généralisation aussi simpliste. — 5. L'empiecement carré était sans doute la ventaille qui protégeait le visage du guerrier. On l'appelait « barbe » à l'époque, puis « barbière » au XIII^e s. Les jambes ne sont protégées que sur leur face externe. — 6. Illustrant notre hypothèse de la fig. 5, ces deux guerriers de Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand montrent la « barbe » relevée et rabattue (première moitié du XII^e s.).

La fin du siècle fut marquée en France par la parution des *Armes anciennes* de Maurice Maindron, tandis qu'en Grande-Bretagne, Planché et Hewitt établissaient une classification déjà très précise des collections de la Tour de Londres, encore améliorée par le vicomte Dillon grâce à ses études approfondies sur les poinçons des armuriers. Dillon allait faire bénéficier de son expérience les toutes récentes acquisitions de Sir Richard Wallace : de nombreuses pièces provenant de la collection du comte de Nieuwekerke, surintendant des Beaux-Arts sous le second Empire, qui s'ajoutaient à l'essentiel de la collection de Samuel Rush Meyrick pour former la célèbre Wallace Collection. Celle-ci, quoique inférieure en intérêt historique à la Royal Collection de Windsor et moins imposante que celle de la Tour, est l'une des plus belles d'Europe.

L'ensemble d'armes et d'armures le plus important se trouve sans conteste au Kunsthistorisches Museum de Vienne, que suivent de très près l'Armeria Reale de Madrid et le musée de l'Armée de Paris. De très belles pièces sont également visibles dans des vieilles villes telles que Dijon, Colmar, Bruxelles, Berne, Bâle, Munich, Dresde, Berlin, Turin, Milan...

Sur le plan de la littérature, l'œuvre en partie posthume de Camille Enlart, le célèbre *Manuel d'archéologie française*, émergea en 1929 du désert provoqué par la Première Guerre mondiale. Rien de si grand n'avait été tenté depuis Viollet-le-Duc.

Après un demi-siècle, aucun nouvel ouvrage de cette envergure n'a été publié dans un monde plus que jamais bouleversé. Nombre d'études savantes ont néanmoins paru, notamment celles de Charles Buttin, de 1906 à 1961, puis celles de son fils François dont la dernière œuvre, *Du costume militaire au Moyen Âge et pendant la Renaissance*, qui date de 1971, est d'une éblouissante érudition. Les articles de Robert-Jean Charles, président de la commission technique du musée de l'Armée de Paris, ont contribué puissamment à développer l'étude scientifique de l'armement moyenâgeux.

1. Cotte française en treillis et torsade de cuir, vers 1100.

2. Différentes représentations de vêtements cuirassés de mailles pleines. Fixée par le centre, la maille se disait « de demi-clouure » (du latin *medius*, qui est au milieu). Fixée par le haut, la maille était dite « de haute clouure ». Ces deux procédés furent utilisés jusqu'au XIV^e s. — A. 1135. — B. 1190. — C. X^e-XI^e s. — D. 1110. — E. X^e-XI^e s. — F. Tirée du même manuscrit, cette figure montre, par contre, une « cotte de mailles » en mailles annulaires serrées. — G. Guerrier allemand du XI^e s. Avec la cotte d'écaillés de métal ou de cuir, d'où son nom de broigne clavaine ou clavin (de *clavus*, clou). Au XIV^e, on la nomma clibanion.

3. La maille « plaquée », par laçage. Considéré quasi universellement comme l'interprétation d'un tissu de mailles anelées — la cotte de mailles classique —, ce système de mailles pleines cousues sur un support de forte toile ou de cuir se retrouve sur un grand nombre de sculptures et présente un aspect souple et moulant allant parfois jusqu'à accuser les malléoles internes et externes, saillies osseuses de la cheville (voir fig. F). La « cotte de mailles », représentée avec précision aux mêmes époques, « tombe » d'une façon toute différente, ainsi que le montrent les fig. G et H. — A. Fin du XIII^e s. — B. 1228. — C. 1300. — D. 1250. — E. 1350. — F. 1345. — G. 1300. — H. 1344.



Mis à part les nombreux ouvrages sur les armes de luxe ou d'apparat, ceux qui traitent de l'armure et des armes d'une façon générale sont très rares. Le lecteur peut consulter le beau volume de Charles Martin, *Armes et Armures de Charlemagne à Louis XIV* (Office du Livre, Fribourg, 1967), abondamment illustré et d'une lecture aussi agréable qu'intéressante; *Arms and Armour* de Vesey Norman (Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1966), plus concis et dont il existe une adaptation française; *Les Armures* de Stephen V. Grancsay, curator emeritus du département des armes et armures du Metropolitan Museum de New York (adaptation française aux Éditions des Deux Coqs d'Or, Paris, 1965), qui, sous un format réduit, offre un excellent résumé de ce sujet. Un autre Anglo-Saxon, Ewart Oakeshott, a écrit deux superbes ouvrages, *The Archeology of Weapons* et *The Sword of Chivalry*, qui font autorité. Dans une série d'ouvrages de vulgarisation destinés à la jeunesse, le même auteur a produit de délicieux petits livres sur le chevalier et son armure, son cheval, ses armes, son château, ainsi que sur le chevalier au combat (*A Knight in Battle*, Lutterworth Press, Londres, 1971) : ce sont des chefs-d'œuvre de bonhomie érudite. Enfin, en langue allemande, le gros volume illustré par Eduard Wagner, *Tracht, Wehr und Waffen des späten Mittelalters (1350-1450)*, paru aux éditions Artia de Prague en 1960, déploie une étonnante fresque de costumes, d'armes et d'équipements divers.

LA MAILLE (II)

1. La maille « quasiguesnée » (quasigainée). Regardé lui aussi par la plupart des grands auteurs comme une interprétation de plus de la « cotte de mailles » classique, ce curieux système avait tenté Viollet-le-Duc, qui en donna une explication ingénieuse tout en gardant à la maille son sens d'anneau, alors que selon F. Buttin (*Du costume militaire au Moyen Age et pendant la Renaissance*, 1971) il s'agissait de mailles pleines. Ce brillant auteur identifie la technique en question à la « besogne quasiguesnée » évoquée dans les statuts des maîtres armuriers parisiens du XIV^e s. Les représentations de ce système sont innombrables dans les manuscrits tels que l'*Histoire du Graal* (1280), le *Psautier de saint Louis* (1252-70), les *Grandes Chroniques de France* (XIV^e s.), ainsi que sur les plaques mortuaires gravées sur cuivre à une beaucoup plus grande échelle, démontrant ainsi, selon nous, qu'il ne s'agit nullement d'un « truc » d'enlumineur destiné à gagner un temps précieux dans la reproduction fasti-

dieuse de cottes de mailles annulaires. — A. Système vertical (enluminure). — B. Système horizontal (gravure sur cuivre à grande échelle). — C. Par comparaison, la maille annelée (gravure sur cuivre à grande échelle). — D. Selon Viollet-le-Duc. Face et profil. — E. Méthode purement hypothétique et simplifiée à base de mailles pleines, proposée sans aucune autre prétention que celle d'éclairer le lecteur.

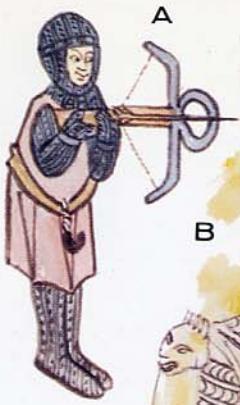
2. Les mailles clouées et les mailles lacées. Une grande variété de mailles pleines ont été retrouvées, certaines mesureraient moins de 1 cm de large sur 2 à 5 cm de long. Il est souvent malaisé de reconnaître leur mode de fixation. — A. Système de haute clouure appliqué à la braconnière d'un chevalier allemand et au camail d'un arbalétrier polonais du XV^e s. Les mailles lacées offraient exactement la même apparence. — B. Mailles de demi-clouure, XV^e s. — C. Cervelière du XIII^e s. — D. Dossière, 1395. — E. Lacées, XIV^e s. — F. XV^e s. — G. XIV^e s. — H. XV^e s.

3. Harnois de jaseran de Jean Zizka, chef des hussites, mort en 1424. Formé de plaques métalliques plus ou moins nombreuses, reliées entre elles par des mailles entrelacées, le jaseran subsista jusqu'au XVII^e s., dans l'est de l'Europe, après avoir été porté par les Arabes depuis l'époque des Croisades au moins.

4. La maille treslie, nommée communément « cotte de mailles » aujourd'hui. — A. Bacinnet avec camail de mailles treslies et pansière de plaques en neuf pièces, de la fin du XIV^e s. (1380-90). — B. Gorge-ri à manches, XV^e s. — C. Gorge-ri pèlerine, dit « manteau d'évêque », XV^e s. — D. Pourpoint à armer avec ses renforts de mailles compensant les points faibles de l'armure complète, XV^e s. — E. Assemblage simple. — F. Une maille ouverte avant le rivetage et la soudure à chaud. — G. Assemblage en quinconce. — H. Mailles en cuivre signées « Bertolt von Parte », de la fin du XIV^e s.

Le lecteur particulièrement intéressé par la maille en général trouvera une prodigieuse somme de renseignements dans l'étude exhaustive de F. Buttin citée ci-contre.

1

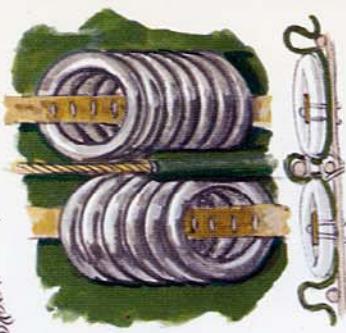


A

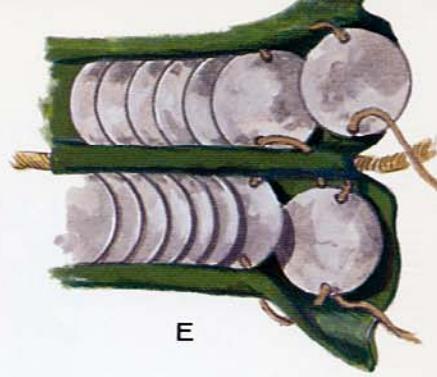
B



C



D

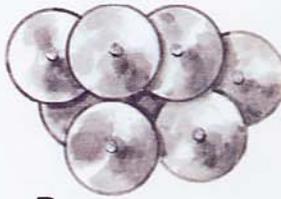


E

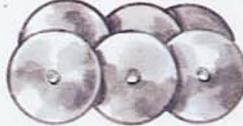
2



A



B



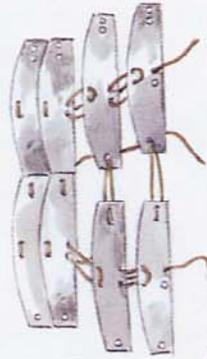
C



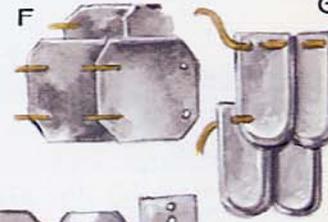
D



G

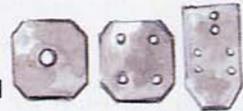


E



F

H



3

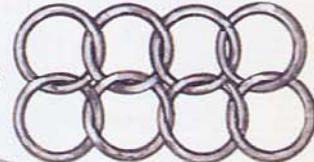


B



D

E



F



G

C



H



4



A

MAILLES ET CASQUES

Au V^e siècle, la dislocation de l'empire romain d'Occident avait fait disparaître les traditions militaires et l'ancien équipement, engloutis en même temps qu'une brillante civilisation dans le déferlement des hordes barbares.

Ces Barbares, qu'ils soient Alains, Francs Saliens ou Ripuaires, méprisaient le plus souvent toute espèce de cuirasse.

Les Francs de Clovis, assemblés en une troupe homogène, et les vaillants descendants des Ripuaires qui composaient les armées de Charles Martel démontrent, par leurs victoires décisives de 506 sur les Visigoths et de 732 sur les Sarrasins, une organisation solide et un art militaire primitif encore, mais néanmoins efficace.

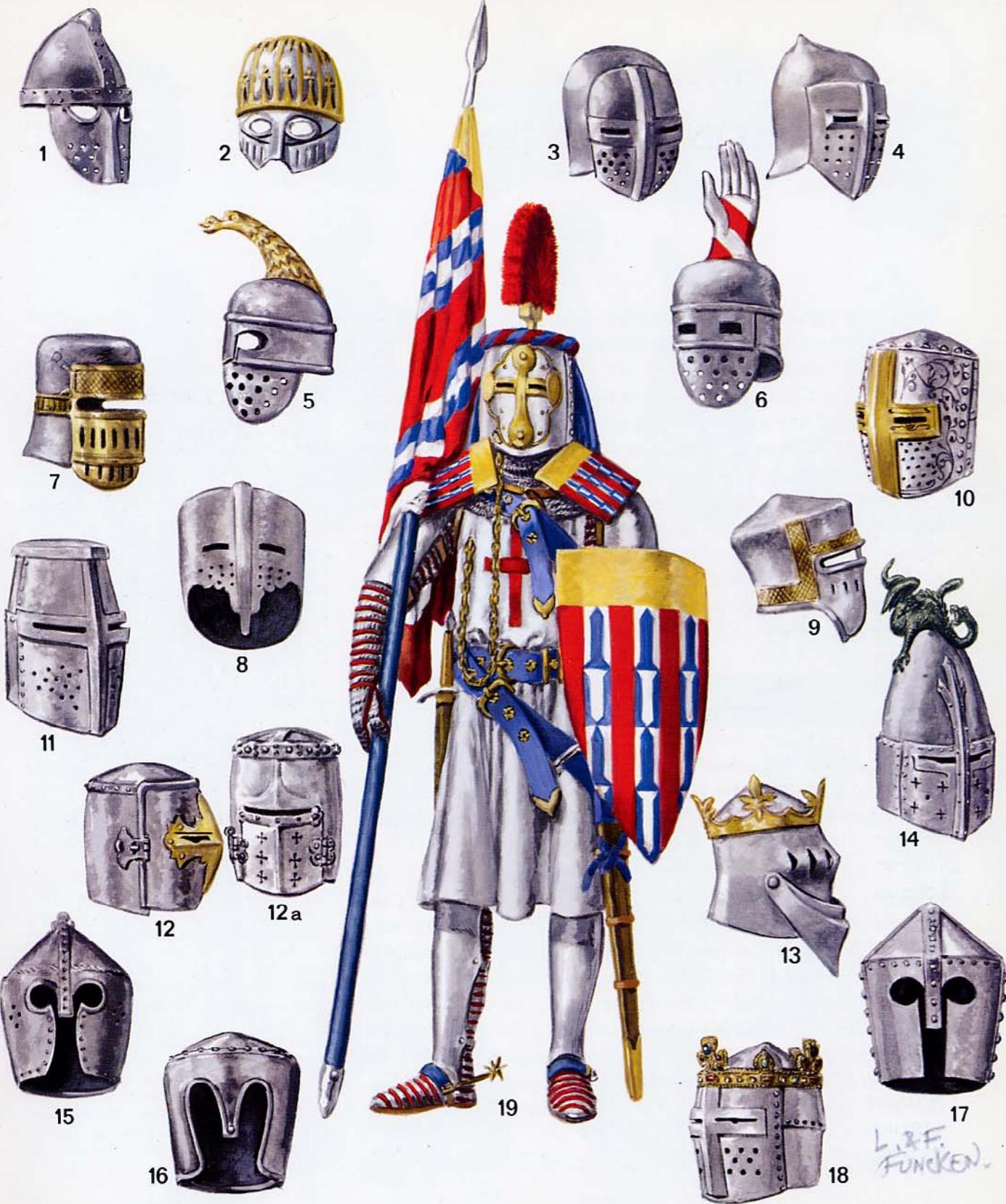
De ces *dark ages* — temps sombres —, comme les appellent si bien les Anglo-Saxons, ne nous sont parvenus que de rares fragments d'équipement.

De son côté, l'empire romain d'Orient, bien retranché derrière les énormes murailles couvrant Constantinople, du Bosphore à la mer de Marmara, évitera le sort tragique de l'empire d'Occident. Les miniatures des manuscrits et les icônes nous montrent des cuirasses d'écailles, des casques en forme de bonnets phrygiens et des boucliers ronds ou ovales, offrant un étrange aspect, artificiel et peu crédible. On trouvera ce costume théâtral jusqu'au XI^e siècle dans les manuscrits grecs, mais avec des boucliers en amande, tandis qu'en Italie, le costume militaire semble perdre tout caractère belliqueux, à l'exception de quelques casques coniques, parfois entourés d'un turban semblant fait de fourrure. Les miniatures de l'Apocalypse de Saint-Sever nous montrent à profusion ces « soldats amateurs » du XI^e

LE HEAUME ET SON ÉVOLUTION (I)

1. Allemand, 1100. — 2. Français, 1120. — 3 et 4. Allemands, 1195. — 5 et 6. Allemands, 1200. On y voit les premiers exemples de cimiers connus. Ils voisinent avec une paire d'ailes, une petite bannière, une patte d'aigle et un disque à rayons. — 7. Allemand, 1214. — 8. Anglais, 1214. C'est peut-être le « casque nouveau », signalé à la bataille de Bouvines. — 9. Allemand, 1217. — 10. Français, 1230. — 11. Allemand, 1250. — 12. Français, 1240. — 12a. Allemand, 1260. — Ces heaumes 12 et 12a s'ouvraient latéralement. — 13. Anglais, 1220. À ventaille se relevant verticalement. — 14. Français, 1270. Forme allongée qui dura peu. — 15 et 16. Anglais, fin du XIII^e s. — 17. Français, fin du XIII^e s. — Les figures 15, 16 et 17 sont des formes archaïsantes à nasal. — 18. Français, 1295.

19. Chevalier croisé de la seconde moitié du XIII^e s. Sur ses épaules, les ailettes de métal, de cuir ou même... de carton, portées en France de 1250 environ à 1325 au plus tard, quoique plus rarement dès 1300.



1

2

3

4

5

6

10

7

8

9

14

11

12a

13

12

17

15

19

16

18

L. & F. FUNCKEN

siècle, très certainement dépouillés volontairement par l'artiste de l'essentiel de leurs attributs guerriers.

Au IX^e siècle, en France, avec le fiévreux illustrateur anonyme de l'école de Reims, et jusqu'au XII^e avec l'école de Gérone, l'une et l'autre dégagées du style byzantin, on s'obstine à montrer ces versions démilitarisées au cœur des pires massacres.

Fort heureusement, apparaissent ailleurs des cavaliers et des fantassins d'élite un peu plus convaincants, casqués et vêtus de cuirasses d'écaillés ou du « thorax » gréco-romain, comme ces gardes de Charles le Chauve que nous avons représentés dans leur accoutrement théâtral du IX^e siècle.

La broigne

Ce terme, désignant le plus ancien vêtement militaire cité dans un manuscrit français — sous sa forme latinisée de *brunia* —, figure dans les capitulaires¹ de Charlemagne dès 779.

Ce fut d'abord une armure de torse, dépourvue de manches. On la confectionnait à partir d'un support de cuir ou d'étoffe, sur lequel on juxtaposait des mailles rondes ou carrées en fer plus ou moins durcies par cémentation, c'est-à-dire aciérées par un traitement thermique. Ces mailles rangées côte à côte étaient fixées au vêtement par un rivet central. Mais on superposait aussi les mailles en les imbriquant et en dissimulant en même temps leurs rivets de fixation. L'armure ainsi obtenue était infiniment plus étanche aux coups mais également beaucoup plus lourde et coûteuse.

1. Capitulaires (de *capitulum*, chapitre) : ordonnances rédigées en chapitres.

LE HEAUME ET SON ÉVOLUTION (II)

20. Italien, 1280. Dit heaume de Pavie, très renommé et souvent cité dans les romans du XIII^e s. — 21. Allemand, 1298. — 22 et 23. Français, fin du XIII^e s. Le tracé rouge indique la découpe du casque, cachée par la ventaille mobile. — 24. Français, 1310. Avec son cimier de tournoi. — 25. Allemand, 1318. Avec son chapeau antisolaire. — 26. Français, 1340. — 27. Allemand, 1344. En cuir et fer, à bavière. — 28. Français, 1370. — 29. Français, 1370. Dit « à tête de crapaud ». — 30. Français, 1370. — 31. Anglais, 1370. — 31a. Flamand, 1360. D'autres casques du même modèle que les fig. 31 et 31a ont été retrouvés dans les ruines du château de Tannenberg, détruit en 1399, au Danemark et en Autriche. — 32 et 32a. Français, 1380. Le cimier était rarement porté à la guerre; par contre, la mitre des évêques belliqueux était arborée dans les batailles du XIII^e et du XIV^e s. — 33. Français, 1400. Le heaume cessera ici son évolution et disparaîtra de la panoplie guerrière vers la fin du XV^e s., mais il subsistera dans les joutes jusqu'au XVI^e s.

34. Édouard Plantagenet, prince de Galles, surnommé le Prince noir, en 1370. Comme son voisin, il porte la ceinture militaire noble, à ne pas confondre avec le baudrier, portée en Angleterre jusqu'en 1420 alors qu'en France ce luxueux ornement avait été abandonné vingt ans plus tôt. De son vivant, le célèbre prince était connu sous le nom d'Édouard de Woodstock; son étrange surnom apparut plus tard, mais nul ne sait exactement quand ni pourquoi. — 35. Le Dauphin de France, Charles, en 1355. Il porte le bacinet à bretèche ou nasal mobile. Son heaume se portait par-dessus le bacinet, ainsi que celui de son voisin et des types 27, 30, 31.



20



21



22



23



24



25



26



27



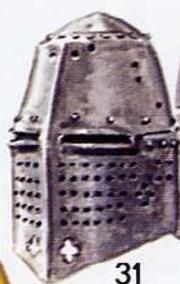
28



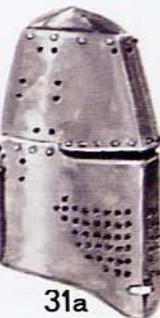
29



30



31



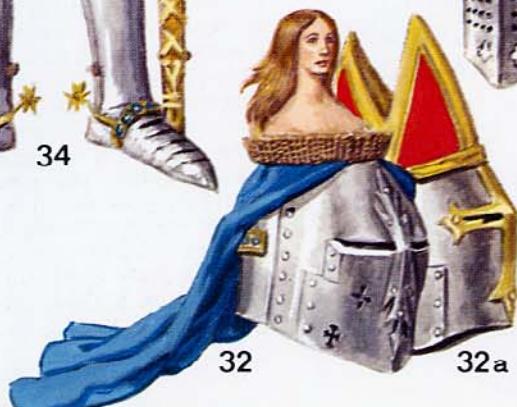
31a



34



35



32

32a



33

L. & F. Funcken

HOMMES D'ARMES
AUX XII^e et XIII^e SIÈCLES

Établi en 802 sur la base du revenu foncier, le service militaire n'était imposé qu'aux propriétaires de trois manses, la manse représentant dix à quinze hectares selon la région. Jugée trop lourde, cette obligation fut portée à quatre manses, mais seuls les propriétaires ou les bénéficiaires d'au moins douze manses devaient, selon le capitulaire de 813, se présenter vêtus de la broigne, dite aussi brunie, bronie et brogne.

Le psautier de Saint-Gall, du milieu du IX^e siècle, dont s'inspire notre porte-dragon, ne montre que deux porteurs de broignes dans un groupe de neuf cavaliers.

La broigne, en dépit de son prix « dissuasif », faisait l'objet d'ordonnances draconiennes de la part de Charlemagne qui en interdit la vente au-delà des frontières.

Au cours du IX^e siècle, la broigne fut dotée de manches courtes et s'allongea jusqu'à couvrir les cuisses. Elle se complétait parfois d'une coiffe assortie.

Combien sophistiqué apparaît alors, au siècle suivant, le soldat des *Dialogues de saint Grégoire*, ressemblant comme un frère, à part sa broigne en écailles, aux gardes en « thorax » de Charles le Chauve. Peut-être était-ce la première ébauche d'un garde du corps vêtu avec une recherche particulière.

La broigne treslie

À côté de la broigne de mailles pleines existait un vêtement protecteur fait de mailles annulaires en fer entrelacées. Vêtement plus souple et plus léger, plus agréable à porter mais beaucoup moins résistant. C'est ce que nous appelons aujourd'hui la « cotte de mailles », terme pratiquement absent dans les textes du Moyen Âge.

Cette broigne treslie semble bien avoir été tout d'abord réservée aux hommes d'armes d'élite, si l'on en juge par les dessins très précis de la Bible de Rodas (X^e-XI^e siècle) : les chefs seuls portent des broignes d'écailles tandis que le gros de leurs troupes à cheval n'ont pas la moindre cuirasse.

1. En cuir clouté, 1125. — 2. 1150 à 1180. — 3. Détail de l'habillement de tête vers 1180-1200. — 4. 1200. — 5. 1110. — 5a. Détail du curieux casque à nasal fixe, à couvre-nuque mobile et à joues. L'ensemble de ces défenses formaient la « clinque ». Cette pièce unique fut découverte par le célèbre Boucher de Perthes au cours de ses fouilles tendant à prouver l'existence de l'homme préhistorique. — 6. « Garnement » de mailles annulaires complet des régions rhénanes, vers 1200. Le type de vêtement de la fig. 2 s'utilisait encore à côté de ce modèle à culotte. — 7. D'après son sceau, Richard Cœur de Lion aurait porté un casque oblong de type rhénan (voir la fig. 6). Ses armoiries furent conservées telles quelles par ses successeurs depuis 1199 jusqu'en 1340. — 8. Avec la cotte d'armes longue protégeant le haubergon de la pluie aussi bien que de l'échauffement par le soleil, vers 1220-30. Le heaume en cloche est d'une forme rare remontant aux environs de 1200. — 9. Avec la cervelière d'étoffe à turban dite aussi mortier, 1220-30. — 10. La cotte d'armes ou surcot aura tendance à se raccourcir dès 1250, mais il existe de nombreux exemples de cottes longues jusqu'au milieu du XIV^e s. Ce sont les détails des défenses cuirassées qui indiquent l'époque réelle.

Le vêtement de tous ces « fervestis », dit aujourd'hui haubert, fut nommé « jazeran » jusqu'à la fin du XIII^e s. dans les pays latins. La broigne de mailles pleines équipa longtemps les moins fortunés et la coûteuse « cotte de mailles » ne couvrirait pas toujours les jambes, par souci d'économie. Mais s'agissait-il vraiment de mailles annelées ainsi qu'on le prétend généralement ? La plupart des artistes du temps ont utilisé une méthode simplifiée pour traduire l'universelle « cotte de mailles », mais l'un d'entre eux, illustrateur d'un traité de médecine conservé à Ratisbonne, a reproduit avec précision et groupé dans la même scène la maille annelée, la maille ronde pleine en rangées horizontales, le cuir clouté et les mailles oblongues en forme d'écailles.



1

2

3

4

5a

5

8

9

6

7

10

En regardant la tapisserie de Bayeux...

La célèbre broderie longue de plus de soixante-quatorze mètres, attribuée à la reine Mathilde, présente un intérêt particulier pour l'étude de l'équipement militaire du XI^e siècle.

Cette énorme « bande dessinée », brodée à l'aide de fils de laine de huit couleurs différentes sur de la toile de lin, fait défiler sous nos yeux les péripéties de la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, avec une vigueur et un souci du détail surprenants. Décrite souvent comme d'une facture rude et barbare, elle nous fait irrésistiblement penser à un dessin d'enfant par l'allongement des silhouettes, les gestes stéréotypés. Il est intéressant de noter que les brodeurs, travaillant sans doute d'après des cartons, ont quelque peu déformé le dessin original et même interverti l'ordre chronologique de certaines scènes.

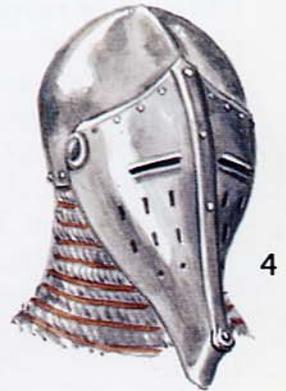
La reproduction sommaire, hésitante, des mailles des broignes portées par les combattants des deux camps a donné lieu à d'innombrables études et... à autant de controverses. Le vénérable Sir Samuel Meyrick avait cru déceler huit types de vêtements de mailles. Ce nombre fut ramené plus raisonnablement à trois par les successeurs de Meyrick : Demmin, Viollet-le-Duc, Hewitt... Ils optèrent pour :

- 1^o la maille annelée juxtaposée;
- 2^o la maille rustrée, de forme ovale et à moitié couverte par la maille suivante;
- 3^o la maille maclée, en forme de losange, imbriquée aux autres comme les tuiles d'un toit.

En 1931, l'Anglais F. M. Kelly balaya péremptoirement cette nomenclature selon lui imaginée de toutes pièces. Elle devait se résumer à une seule et même chose : l'anneau de

LE BACINET (I)

1. Petit bacinet à bretèche de mailles. —
2. Petit bacinet à bretèche, 1370. —
3. Petit bacinet à bretèche et à fermeture pivotante en forme de fleur de lys, 1370. —
4. Bacinet à visière en trompe, 1300. —
5. Bacinet à visière bulbeuse, 1310. —
6. Bacinet à visière et à bavière, 1350. —
7. Bacinet à visière italien, 1360. —
8. Bacinet à visière anglais, 1360.
9. Günther de Scharzburg, mort en 1360. Il est coiffé du bacinet à bretèche amovible. L'armure était faite de cuir renforcé de métal doré.



L. S. F. Funder

métal formant, entrelacé à d'autres, une simple cotte de mailles. Épousée par beaucoup, l'opinion de Kelly a encore ses partisans, quoique les meilleurs spécialistes d'aujourd'hui ne partagent pas du tout cette interprétation simpliste.

Le seul examen objectif de documents d'époque dont nous avons reproduit quelques exemples nous paraît plus que convaincant, mais nous ne saurions trop recommander aux plus exigeants la lecture du savant ouvrage de François Buttin, basé sur l'étude des textes du temps.

Broigne en mailles pleines et cotte de mailles annelées coexistèrent jusqu'à l'effacement progressif de la première, et sa disparition totale dans les premières années du XIV^e siècle.

La maille treslie

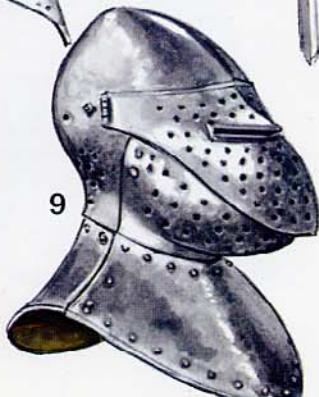
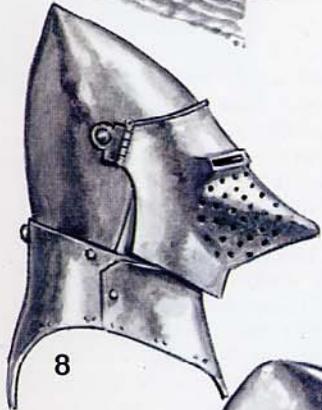
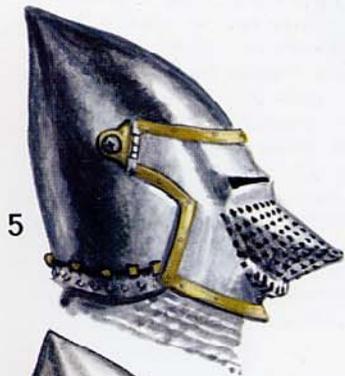
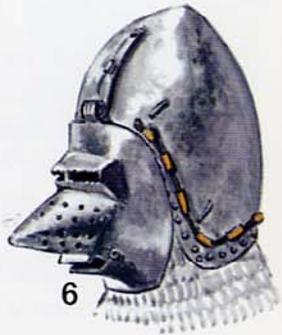
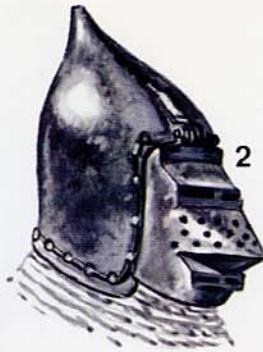
La cuirasse de mailles entrelacées était connue des Romains, qui en attribuaient l'invention aux Gaulois. Ils la nommaient *lorica hamata* ou encore *lorica conserta hamis*, du nom de l'anneau métallique dit *hamus*. Moins d'un siècle avant J.-C., le Narbonnais Varon la définissait plus clairement encore comme une tunique faite d'anneaux de fer, *ex anellis ferrea*. Oubliée après les dévastations des invasions barbares, la difficile technique s'était presque totalement perdue. Sa rareté en fit une denrée réservée aux mieux nantis.

On a parfois prétendu que les premiers vêtements de mailles circulaires avaient été ramenés d'Orient par les croisés; c'est évidemment faux. La princesse Anne Comnène, si curieuse des choses de son temps, ne connaissait ce tissu de mailles que pour l'avoir vu sur les chevaliers venus

LE BACINET (II)

1. Bacinet allemand à visière suspendue à la façon des bretèches, dite *Klappvizier*, 1350. — 2 et 3. Bacinets allemands à visière suspendue, de 1370 à 1380. — 4. Bacinet anglais du même type que les précédents, avec sa *snap-visor*, 1370. — 5. Bacinet italien de 1390. Le « museau de chien » n'a pas de trous d'aération sur son côté gauche afin de ne pas l'affaiblir contre les coups de lance (voir les fig. 1 et 7). — 6. Bacinet italien de 1380. — 7. Bacinet italien vers 1400. — 8. Grand bacinet français de 1390, à colletin. — 9. Grand bacinet français à gorgerin-colletin, 1400. — 10. Grand bacinet italien *alla francese* de 1445. — Le grand bacinet fut porté en Italie et en Europe occidentale jusqu'en 1420-1430, mais resta en usage, en Allemagne, jusqu'en 1440.

11. Bertrand du Guesclin, vers 1380. L'indomptable petit Breton, « mieux bouvier que fils de chevalier », commença sa carrière militaire à l'âge de dix-huit ans. Il est armé de la grande épée de combat à pied. Cette épée, trop longue pour être portée au côté, se suspendait à l'arçon de la selle. C'est une nouvelle adaptation du vieux branc, dit branc viennois ou pavinois (de Vienne et de Pavie), cher aux chevaliers de la seconde moitié du XIII^e s., « le branc d'acier cler » et « le branc qui pendoit à l'archon noielé » des chansons de geste. Le visage de notre personnage a été exécuté d'après son gisant à Saint-Denis. Rarement visage aussi disgracieux cacha une âme plus chevaleresque.



L. & F. FUNCKEN

du Nord, ce qui prouve bien sa relative rareté au XII^e siècle. Il n'est cependant pas interdit de supposer qu'au contact des Infidèles, pourvus de ces armures légères et surtout aérées, qualité essentielle sous l'ardent soleil de l'Orient, les croisés adoptèrent avec empressement de semblables vêtements défensifs. D'autant plus volontiers d'ailleurs que les méthodes de combat de l'ennemi s'y prêtaient admirablement et ignoraient les charges en masse avec la lourde lance, suivies de corps à corps avec la non moins lourde épée des « Francs ».

La faiblesse de la maille treslie était parfaitement connue de nos ancêtres, qui ne l'utilisèrent sur une grande échelle qu'en la couvrant de « plaques »¹ d'acier, ou tout au moins de fer aciéré en surface par des chauffes et des trempages successifs. Ces plaques couvrirent le tronc et les membres de plus en plus parfaitement jusqu'à prendre la forme de gouttières enfermant totalement les membres, ce qui donna naissance à l'armure complète, le « harnois blanc ».

Les progrès réalisés dans la fabrication de la maille annulaire par l'invention de la tréfilerie au XIII^e siècle, et les perfectionnements apportés par certains artisans, dont l'Allemand Rudolf, vulgarisèrent la « cotte de mailles » et la mirent à la portée du plus modeste des combattants. Sa structure avait en outre l'énorme avantage d'être facilement réparable et surtout ajustable d'un individu à l'autre par adjonction ou suppression d'un certain nombre d'anneaux. Elle n'en restait pas moins sans efficacité contre les coups

D'origine italienne, la barbute fut adoptée par toute l'Europe, mais avec l'adjonction d'une bavrière ou, le plus souvent, avec un camail de mailles, forme sous laquelle elle se confond avec le petit bacinet sans visière. En Allemagne, on nomme la barbute « salade italienne ». Ailleurs encore, certains experts donnent le nom de salade à ce type de casque tandis que d'autres le répertorient dans le genre barbute. Nous avons choisi, pour notre part, de conserver le nom de salade aux modèles dépourvus de « joues » et dont le couvre-nuque atteint des proportions anormales, annonçant ainsi la salade classique nettement caractérisée.

1. Italienne, 1370. — 2. Italienne, 1450. — 3. Italienne, 1460. — 4. À nasal et à visière, fort semblable au bacinet, vers 1400. — 5. Italienne, 1460. — 6. Italienne, 1470. — 7. Arbalétrier italien de 1370, coiffé d'une barbute inspirée du casque des hoplites antiques et vêtu d'un jaque en étoffe épaisse qui lui tient lieu de cuirasse. Le petit nasal des barbutes italiennes ne persista pas au-delà de 1450. — 8. Piéton coiffé d'une barbute à rondelles, à bavrière articulée et à gorge-rin, vers 1450.

1. Plaques souvent confondues avec les « plates », uniquement utilisées pour armer un vêtement de cuir ou d'étoffe défendant le torse : la cotte à plates ou cotte d'acier. Le terme « armure de plates » souvent employé pour désigner le « harnois blanc » est tout à fait impropre.



1



2



7



4



3



8



6



5

L. & F.
Funkew

violents portés avec la pointe des armes blanches, contre la flèche du grand arc et, à plus forte raison, le redoutable carreau de l'arbalète.

Ceci nous ramène à l'étude remarquable de François Buttin sur le vrai sens du mot « maille », étude qui bouleverse toutes les théories jusqu'ici universellement adoptées. Il est impossible de résister à une telle accumulation d'arguments appuyés sur une étude minutieuse des textes¹.

Comment pourrait-on, en effet, admettre l'abandon de la broigne bien étanche pour la maigre protection des cottes et chemises de mailles, légères certes, mais combien vulnérables avant l'adjonction de plaques de renfort ? Les combattants des XI^e, XII^e et XIII^e siècles auraient-ils affiché un tel mépris de la sécurité la plus élémentaire au seul bénéfice d'un relatif confort ? L'étude du costume militaire moyenâgeux témoigne au contraire de la recherche perpétuelle d'une protection intégrale de la moindre partie du corps, difficilement conciliable par ailleurs avec la notion d'héroïsme inhérente à ces temps chevaleresques.

La maille pleine

Mise en évidence par F. Buttin, la maille pleine, clouée ou plaquée par laçage, est l'élément qui se substitua à la « maille écaille » des vieilles broignes pour confectionner une très grande part de ces vêtements moulant bras et jambes, confondus avec ce qu'il est convenu de nommer aujourd'hui la « cotte de mailles ».

1. *Du costume militaire au Moyen Age et pendant la Renaissance*, Real Academia de Buenas Letras, Barcelone, 1971.

LE CHAPEL DE FER (I)

1. Chapeau d'armes allemand du XII^e s.
- 2. Chapeau d'armes bohémien, XIII^e s.
- 3. Chapel-cervelière du début du XIII^e s.
- 4. Chapel de fer de 1350.
- 5. Chapel de fer adapté à une barbute à bavière, 1350.
- 6. Chapeau d'armes de la fin du XIV^e s.
- 7. Homme d'armes anglais, vers 1330. Il est armé d'une do-loire.
- 8. Fantassin allemand vers 1380. Il est coiffé du chapel à nasal et vêtu du gambison rembourré de filasse.



L. X. F.
FONCKEN

Le casque

Particulièrement fragile et exposée aux coups, la tête fut la première l'objet de précautions dictées par l'instinct de conservation le plus élémentaire.

Le heaume

Le mot heaume (ou hiaumet, yaume) — de l'allemand *Helm* — désignait déjà la coiffure militaire, ressemblant quelque peu au morion, des guerriers carolingiens. Cette coiffure fut supplantée par le casque conique à nasal fixe, parfois doté d'un couvre-nuque. Dit de forme « normane », il était probablement d'importation normande ou scandinave. Il fut bientôt suivi d'un modèle à timbre bombé, originaire de l'Allemagne du Nord, le *Kalottenhelm*.

Le heaume proprement dit, selon notre appellation d'aujourd'hui — c'est-à-dire une espèce de boîte enveloppant entièrement la tête — est nommé plus précisément par les Allemands *Topfhelm* (de *Topf*, pot), puis *Kugelhelm* (de *Kugel*, boule, globe) dans sa forme à timbre élevé du début du XIV^e siècle.

Le heaume, ou tout au moins sa première ébauche, apparaît dans le *Hortus deliciarum* — Jardin des délices — de l'abbesse Herrade de Landsberg¹ sous la forme d'une ventaille percée de trous, rivée au casque conique. Le même dispositif fut adapté aux casques germaniques à timbre

LE CHAPEL DE FER (II)

1. Chapel à bavière, 1420. — 2. Chapel de Montauban. Au début de XV^e s., la visière du chapel, percée de deux fentes, apparut en France, dans cette ville méridionale. — 3. Chapel de fer à bords rivés, 1450. — 4. Chapel de fer, 1460. — A. Seule la forme régulière des bords de ces casques les différencie de la salade. — 5. Fantassin coiffé d'un chapel de fer de forme inusitée et vêtu d'une brigandine à manches, renforcée de lames d'acier et d'un camail en métal, vers 1400. — 6. Soldat de la milice bourgeoise de Paris vers 1360, sous le règne de Jean le Bon. Les troupes des grandes villes européennes arboraient volontiers les couleurs de leur blason et les étendaient au casque. — 7. Fantassin coiffé du chapel de fer de la forme ultime de son évolution et vêtu de la brigandine à crevés verticaux, 1440. — Le chapel de fer était extrêmement commun dans toute l'Europe du Moyen Âge. Il constituait une excellente défense contre les coups portés de haut en bas par la cavalerie.

1. Une des plus anciennes encyclopédies connues, écrite vers 1190 à l'abbaye du Mont-Sainte-Odile, dans le diocèse de Strasbourg.



bombé. Cette ventaille prit très vite de plus amples dimensions, dès la fin du XII^e siècle, pour aboutir quelques dizaines d'années plus tard à notre heaume classique.

Le timbre primitivement plat s'avéra trop vulnérable aux coups des pesantes masses d'armes que la décadence du vieil esprit chevaleresque des deux siècles précédents avait fait admettre dans la panoplie. On donna une forme conique de plus en plus accentuée au timbre afin de faire dévier les coups portés de haut en bas. Il est intéressant de remarquer que le heaume semble avoir été assez peu porté en Espagne, où il était remplacé par une sorte de cervelière en forme de bol.

Ces deux types de casques étaient littéralement bariolés aux couleurs du blason de leurs propriétaires.

Porté primitivement sur une sorte de cagoule rembourrée, sur un mortier ou encore sur une cervelière en peau ou en métal, le heaume conique, de plus en plus haut, fut posé sur un petit casque. Lequel reposait lui-même sur le haubert, un chaperon couvrant la tête et les épaules jusqu'aux pectoraux¹. Le haubert fut remplacé au cours du XIV^e siècle par le camail, fixé au bacinet à vervelles à l'aide de lacets de soie, mais dépourvu de coiffe.

Le bacinet

Indépendamment de son utilisation complémentaire au heaume, le bacinet se développa peu à peu en défense complète par l'adjonction de visières suspendues ou pivotantes de formes variées. Son évolution définitive, vers la

LA SALADE (I)

1. Barbut-salade, 1350. Les rivets servaient à fixer la doublure intérieure. —
2. Salade sans visière de fantassin, première moitié du XV^e s. Cette coiffure, ainsi que les suivantes, était dotée d'une courroie se fixant sous le menton. —
3. Salade à « vue coupée », de cavalier, première moitié du XV^e s. —
4. Salade à visière fixe de fantassin, seconde moitié du XV^e s. —
5. Salade à visière fixe rapportée. Système français simplifiant les problèmes de forge. Milieu du XV^e s. —
6. Salade de chevalier à visière mobile, 1440. Le bouton poussoir à ressort (a) maintenait la visière abaissée. —
7. Salade à visière mobile et à couvre-nuque articulé, disposée pour le combat, 1460. —
8. La même que ci-dessus, en dehors du combat. —
9. Salade française à visière mobile, 1450. —
10. Cavalier avec la salade et l'armure de transition entre l'armure dite de plates et celle de fer, 1400. — On disait de la salade de forme ramassée qu'elle était « à la française ». Celle à couvre-nuque allongé était dite « à l'allemande ».

1. Voir le chapitre qui lui est consacré dans la dernière partie de ce volume, page 136 et suivantes.



1



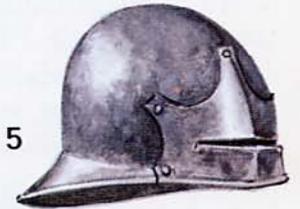
2



3



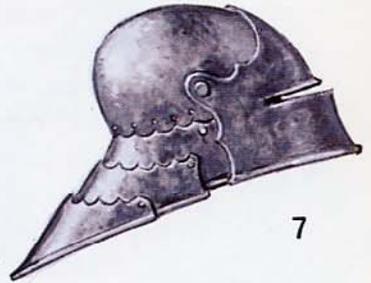
4



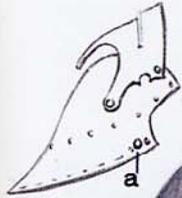
5



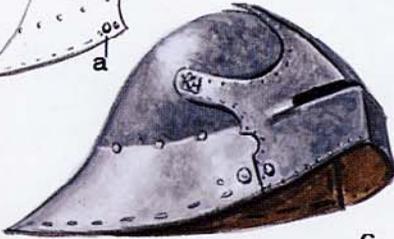
10



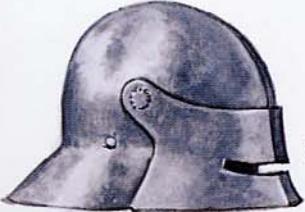
7



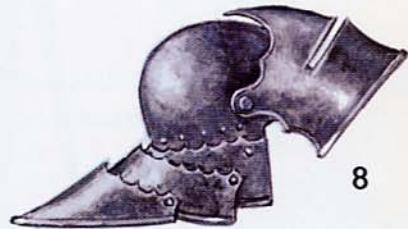
a



6



9



8

L. & F. FUNCKEN

fin du XIV^e siècle, lui donna le « mézail » en « museau de chien », particulièrement réussi chez les armuriers italiens aux environs de 1390-1400.

L'ultime perfectionnement consista à renforcer la défense de la gorge, imparfaitement assurée par le camail, en couvrant cette partie d'un gorgerin de fer. Le grand bacinet était né¹.

L'armet

Ce terme est la corruption du vieux mot hiaumet et de l'anglais *helmet*. Petit heaume, l'armet succéda naturellement au bacinet pour atteindre peu à peu la perfection qui fera de lui le dernier habillement de tête du Moyen Âge, absolument insurpassable.

On reconnaît l'armet au premier coup d'œil : sa forme ronde, « près de la tête », dessine le menton et le cou. Un hybride né de la salade, et que nous avons baptisé « salade-armet », ne comportait pas cette défense complète du cou et nécessitait l'adjonction de pièces détachées supplémentaires.

La salade

La salade classique est d'origine allemande. Son nom vient de l'allemand *Schale*, coupe (d'où *Schallern*, *Schelern* et aujourd'hui *Schaller*).

En traduisant l'italien *celata* par « salade », Demmin (op. cité, p. 281, fig. 72) a provoqué un quiproquo qui dure encore. Avant lui, on avait voulu s'appuyer sur le latin

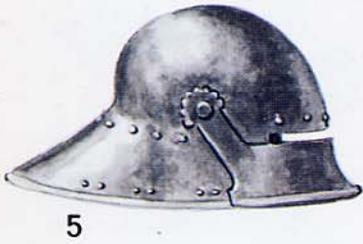
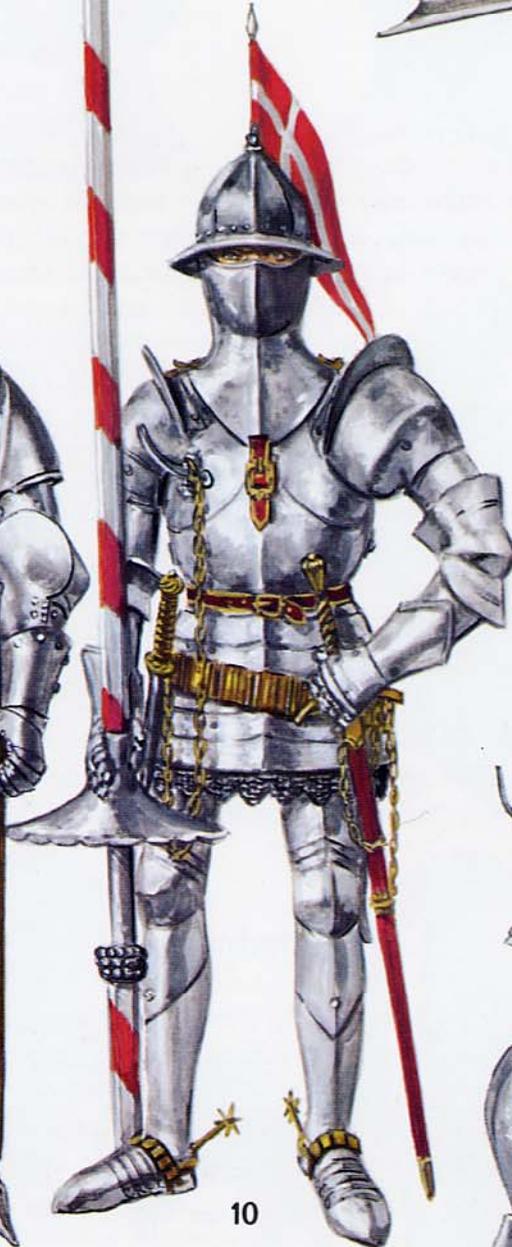
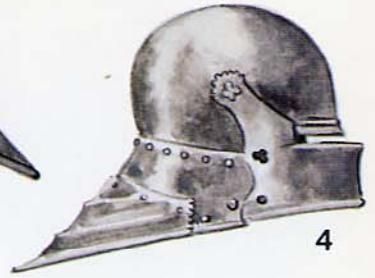
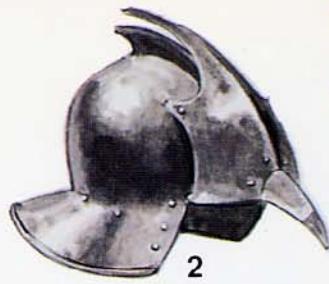
LA SALADE (II)

1. Salade de fantassin à bavière, 1440. La bavière se fixait toujours au plastron de la cuirasse, elle n'était pas solidaire de la salade. — 2. Salade de fantassin, 1450. — 3. Salade de fantassin, 1450. — 4. Salade à visière mobile et à couvre-nuque non articulé, 1460. — 5. Salade à visière mobile de 1480. On notera que dans cette figure comme dans la précédente et aussi la suivante, la fente n'est pas percée dans la visière. — 6. Salade à visière mobile et à bavière, 1480. — 7. Élégante salade bolognaise de 1490, à visière fixe. En Italie, la visière mobile était dite *alla tedesca* (à l'allemande). — 8. Ultime forme de la salade à la fin du XV^e s. C'est presque un armet. Sa visière mobile était dite « à soufflet ».

9. Armure complète italienne de 1435. Son poids est de 25 kilos. — 10. Armure de Jean Poton de Xaintrailles, compagnon de Jeanne d'Arc, vers 1435. Son casque n'est pas une salade mais bien un chapel de fer à bavière.

La salade, qui remplaça avantageusement le bacinet, fut portée conjointement avec l'armet jusqu'au XVI^e s.

1. On nomme très souvent « grand bacinet » le bacinet à mézail pointu et « petit bacinet » celui sans visière. On reprend alors le terme « grand bacinet » pour qualifier le bacinet à gorgerin qui, seul, mérite selon nous cette dénomination.



L. & F. FUNKEN

caelata cassis — casque ciselé — parfaitement absurde, alors que le verbe *celo* — cacher — donnait *celatus*, beaucoup plus acceptable. La *celata veneziana* avait pour particularité de cacher la plus grande partie du visage par un petit nasal et des « joues » très enveloppantes, mais ne présentait néanmoins aucune ressemblance avec la salade classique. Nous avons donc classé la *celata* italienne avec les barbutes, ses sœurs jumelles¹.

Les premières salades ressemblaient fort au casque le plus simple dégageant le visage, destiné au modeste fantassin, mais elles se caractérisaient par un couvre-nuque plus accentué. Il est sans doute excessif de baptiser salades ces timides ébauches que nous nommons « bartutes-salades ».

Ayant atteint sa forme définitive, la salade connut une vogue énorme. Quoique infiniment moins agréable à porter que son concurrent l'armet, elle lui résista longtemps — tout en s'efforçant, sur la fin, de lui ressembler : c'est ce que nous avons appelé ci-dessus la « salade-armet ». Les illustrations montrent clairement les faiblesses de ce dernier modèle.

La barbute

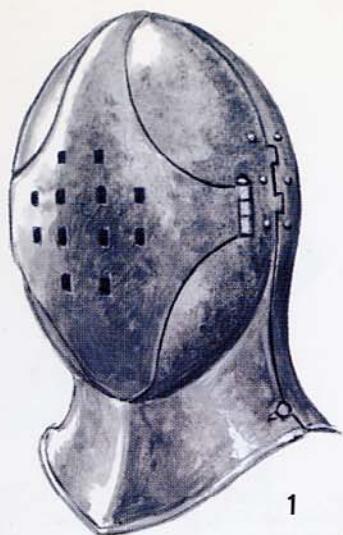
Typiquement italienne, la *barbata* est désignée comme une « salade italienne » en Allemagne et comme « une salade française » en France. Nantie d'une visière, elle devient soit un « bacinet à mézail », soit une « barbute à visière » ou une « barbute à vervelles »². Cette remarqua-

L'ARMET (I)

1. Bicoque ou bicoquet, souvent confondu avec le grand bacinet de la fig. suivante. Il ne fut que peu utilisé en France, vers 1450. Il s'ouvrait en deux parties, un peu comme un œuf de Pâques, afin de pouvoir y introduire la tête. La visière s'ouvrait latéralement. — 2. Grand bacinet perfectionné, 1400. C'est la transition entre le bacinet et l'armet. — 3. Grand bacinet perfectionné, 1410. — 4. Bicoquet allemand de 1440. En dépit de son nom, c'est déjà un armet dont il présente les pièces et articulations caractéristiques. — 5. Armet italien à vervelles de 1430-40. La visière a été reconstituée. Il a déjà toutes les caractéristiques de l'armet véritable. — 6. Armet milanais de 1450 à charnière de visière cachée et à frontal de renfort. — 7. Armet italien de 1451. — 8. Armet d'un modèle unique de 1430. Les dentelures réduisaient considérablement la dangereuse ouverture de la « vidaille », l'espace laissé libre pour le regard par la visière baissée. Celle-ci, manquante, a été reconstituée et dessinée par un trait rouge. — 9. Le même armet ouvert, de face et de dos. On voit la marque du maître armurier, un T majuscule, parfois attribué à tort à Tomasso dei Negroni. Rappelons que les vervelles servaient à fixer le colletin de mailles annulaires destiné à défendre la jointure du casque et de la cuirasse. — Épousant la forme du cou, les casques des fig. 4, 5, 6 et 8 s'ouvraient de la façon montrée par la fig. 9.

1. À la Tour de Londres, le terme *barbata* désigne la *celata*.

2. Dans le splendide instrument de travail que constitue le *Dictionnaire du costume* du regretté Maurice Leloir (Gründ, Paris, 1951), on trouve une barbute dite « simple » mais à vervelles et à bretèche, deux barbutes nommées « salades » et une salade qui est un heaume (pages 29, 75, 372).



1



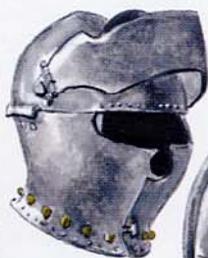
2



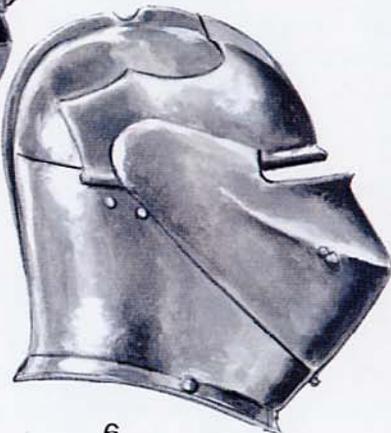
3



4



5



6



7



8



9

ble confusion est due, de toute évidence, à la similitude de forme du bacinet et de la barbute, si l'on néglige la particularité de cette dernière, les « joues » qui enveloppent plus ou moins les côtés du visage. Personnellement, nous nous sommes basés sur cette caractéristique pour établir une distinction nécessaire.

Le chapel de fer

Ce type de chapeau d'armes apparut au XIII^e siècle, d'abord timide emprunt à la mode civile. Bientôt ses bords prirent de l'ampleur, présentant, vus de haut, l'aspect d'un bouclier rond. D'ailleurs, les modèles spéciaux à bords extra-larges, réservés aux sapeurs, faisaient réellement office de bouclier.

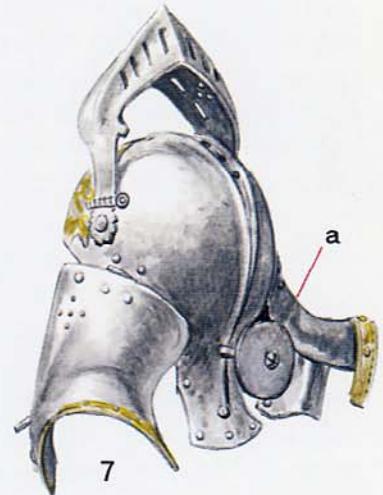
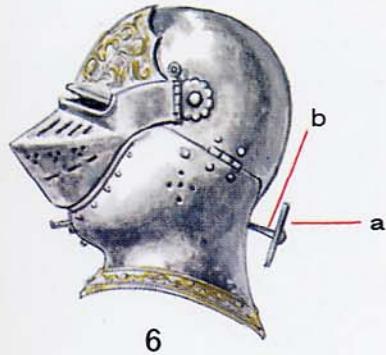
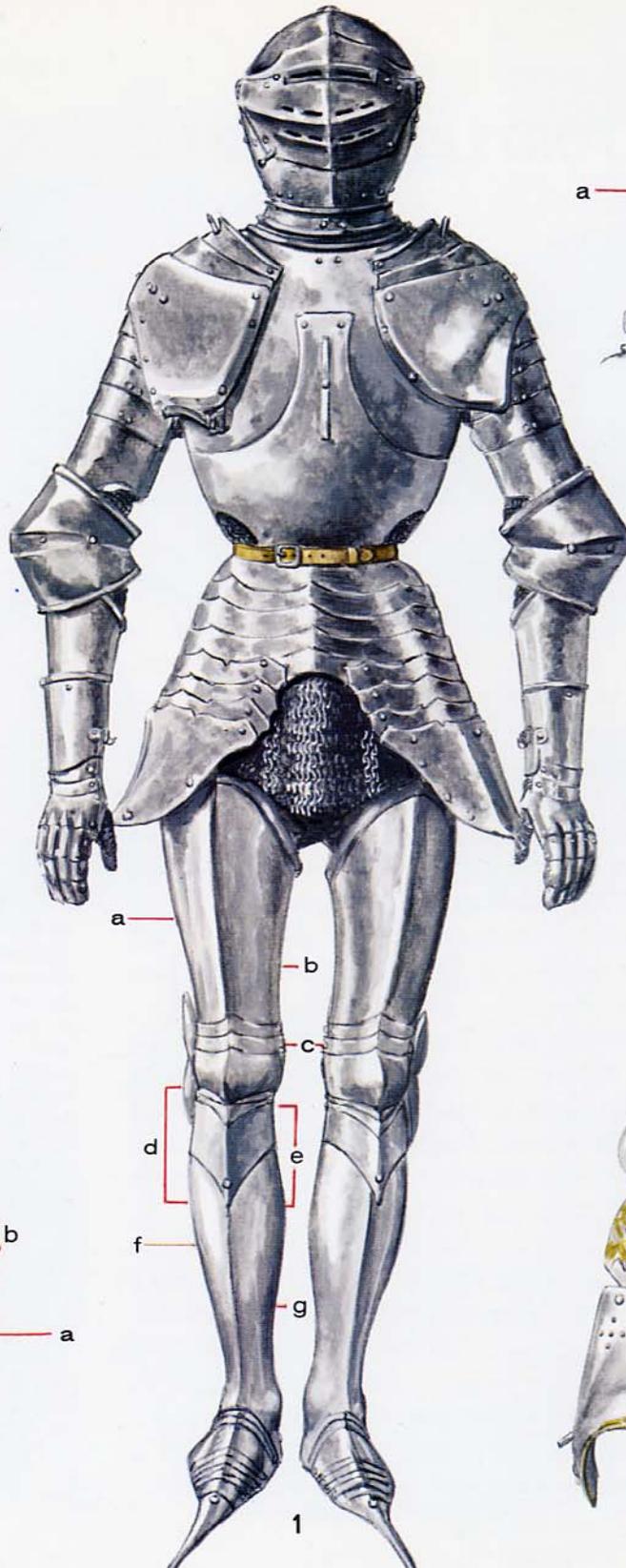
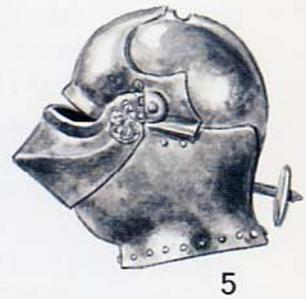
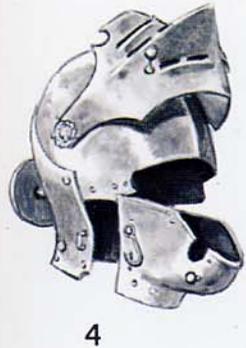
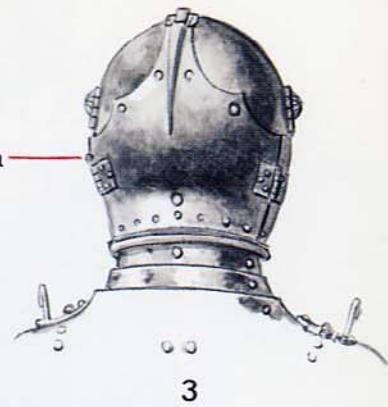
Les bords se rabattirent ensuite, après avoir subi diverses modifications transitoires liées à l'évolution des armes. On en arriva ainsi à un modèle très proche de la salade avant de revenir, vers le milieu du XV^e siècle, aux bords horizontaux. Forme ultime qui donnera naissance au morion, au cabasset, puis à leur hybride, le « morion-cabasset »¹.

1. Voir le tome II de cet ouvrage.

L'ARMET (II)

1. Armure allemande complète du milieu du XV^e s., avec son armet à gorge pivotant dans le gorgerin. Cette armure est une merveille de composition et d'exécution. Elle ne pèse que 25 kilos. Les tassettes fixes, surprenantes par leur forme évasée, sont pourtant parfaitement agencées pour la position des cuisses à cheval. Strictement « sur mesures », l'armure se moulait sur l'homme dont elle traduisait les caractéristiques physiques, en particulier les jambes qui

déterminent la taille de chaque individu. On remarquera ici le galbe du muscle vaste externe a, du droit interne b, du couturier c, du jumeau externe d et interne e, du long péronier latéral f, ainsi que du soléaire g. De la cette grâce vivante, cet équilibre et cette pose humaine dont parle excellemment Stephen V. Grancsay du Metropolitan Museum de New York (*Les Armures*), et qui rendent la contrefaçon de ces « statues creuses » si difficile. — 2. L'armet de la fig. 1 vu de profil. La partie supérieure munie d'une fente se nommait la vue, la partie inférieure : la ventaille. Réunies, ces deux pièces formaient le mézail. Adopté de la fin du XV^e s. à celle du XVI^e, sans écarter complètement l'ancienne vidaille (voir fig. 5 et 6) avant 1520. — 3. L'armet de la fig. 1 vu de dos. Les deux crochets sont les arrêts des spallières. Le casque se coiffait en ouvrant la bavière. Après avoir ôté la fiche a, ce système avait l'avantage de permettre une défense du menton en une seule pièce, préférable à l'ancien système en deux pièces des fig. 5 et 6 ainsi que des fig. 4, 5, 6 et 8 de la planche précédente. — 4. Armet de 1470 avec son mézail en une pièce, relevé, et sa bavière ouverte pivotant sur une seule charnière, comme aux fig. 1, 2 et 3. — 5. Armet florentin à frontal de renfort vers 1490, époque à laquelle apparaissent les décors, gravés et damasquinés. — 6 et 7. Armet de la fin du XV^e s. En a, la rondelle servait à masquer et à protéger les sutures des joues de la ventaille mobile. La tige b, ou queue de timbre, recevait une courroie intérieure fixant l'armet à la dossière. — Ces casques pesaient entre 3 et 4 kilos, mais leurs versions pour la joute, quoique à première vue identiques, dépassaient les 5 kilos (voir à ce sujet le chapitre des tournois du second tome).



CHÂTEAUX FORTS ET ARTILLERIE

Le château fort

Le château fort apparut au X^e siècle, à l'aube de la féodalité, sous la forme d'une grosse tour en bois, le donjon, assise sur une éminence naturelle ou artificielle, la motte. Précisons que le mot donjon — *dunio*, *dunjonem*, *domgionem* dans les textes anciens — désigna tout d'abord la motte qui portait la tour.

Les donjons pullulèrent littéralement. Tout chef assez puissant s'empressait d'en élever un, si près parfois de celui de son voisin qu'il pouvait échanger des flèches avec lui en cas de conflit. Et la possession d'un tel « château » — *castrum*, *castellum* — faisait naître une seigneurie. La toponymie nous a conservé le souvenir de l'abondance des premiers donjons sur motte : La Motte, La Motte-Beuvron, La Motte-Feuilly, etc.

Ces véritables antres avaient une particularité à laquelle nul ne dérogeait : l'absence de porte au rez-de-chaussée. On pénétrait toujours dans le château par une ouverture pratiquée à hauteur du premier étage, à l'aide d'une échelle ou d'une légère passerelle amovible qui empêchait, après son retrait, toute irruption par surprise.

La plupart de ces tours en charpente étaient entourées d'une palissade dont la toponymie nous a laissé la trace sous la forme des mots « plessis » et « haie » (Le Plessis-Bourré, La Haye-Descartes...). Les places fortes les plus importantes possédaient une longue passerelle, posée sur de fragiles chevalets : elle partait du terre-plein extérieur palissadé et montait en pente douce jusqu'au seuil surélevé de la porte du donjon commandant tout le périmètre fortifié.

1. Château primitif, du IX^e au X^e siècle. On ne possède aucune notion de l'architecture de ces tours. Elles étaient généralement édifiées sur un plan quadrangulaire, convenant le mieux aux constructions en bois. Ces forteresses pullulèrent littéralement jusqu'à la fin du IX^e siècle, époque à laquelle la législation du pouvoir supérieur contrôla leur érection. — 1a. Donjon primitif imaginé par Viollet-le-Duc. On a beaucoup glosé sur cette « pagode » sans pour autant proposer la moindre solution de rechange. — 1b. Fortin de l'ère coloniale américaine avec étage en surplomb pour la défense des murs et de la porte. Il n'est sans doute pas trop audacieux de prêter autant d'ingéniosité aux Normands pour leur colonisation de l'Angleterre. — 2. Château normand du XI^e siècle. L'ensemble de la construction variait selon la configuration du terrain et les moyens du seigneur. La forme générale pouvait correspondre à un carré ou à un rectangle plus ou moins allongé. La motte naturelle ou artificielle sur laquelle s'asseyait le donjon était haute de 10 à 12 m en général, mais pouvait atteindre 35 m de haut, comme à Thetford, dans le Norfolk. Entre le donjon de bois et celui de pierre dut exister un type intermédiaire utilisant la maçonnerie et le bois, comme ci-dessus. La passerelle (a) était munie de barres transversales permettant l'accès du donjon aux chevaux en cas de danger pressant. On détruisait ensuite cette construction très légère. — 3. Type de donjon bas en pierre du X^e siècle. Quand la motte était d'origine naturelle, ce genre de construction remplaçait le donjon de bois. Une motte artificielle n'en aurait pas supporté le poids. — 4. Château anglo-normand de la fin du XI^e siècle. Dès le siècle suivant, les tours d'angle puis le donjon lui-même furent construits sur un plan circulaire afin d'offrir une défense plus efficace contre la sape. — 5. Le château de Coucy (Aisne), sans rival sur le plan de l'architecture militaire, fut construit entre 1225 et 1230 et fortement restauré en 1400. Le donjon et les tours appartenaient au château primitif de l'ambitieux Enguerand III. Les tours mesuraient 36 m de haut et 18 à 19 m de diamètre, soit plus que les donjons royaux, excepté la tour du Louvre (20 m). Le donjon, formida-

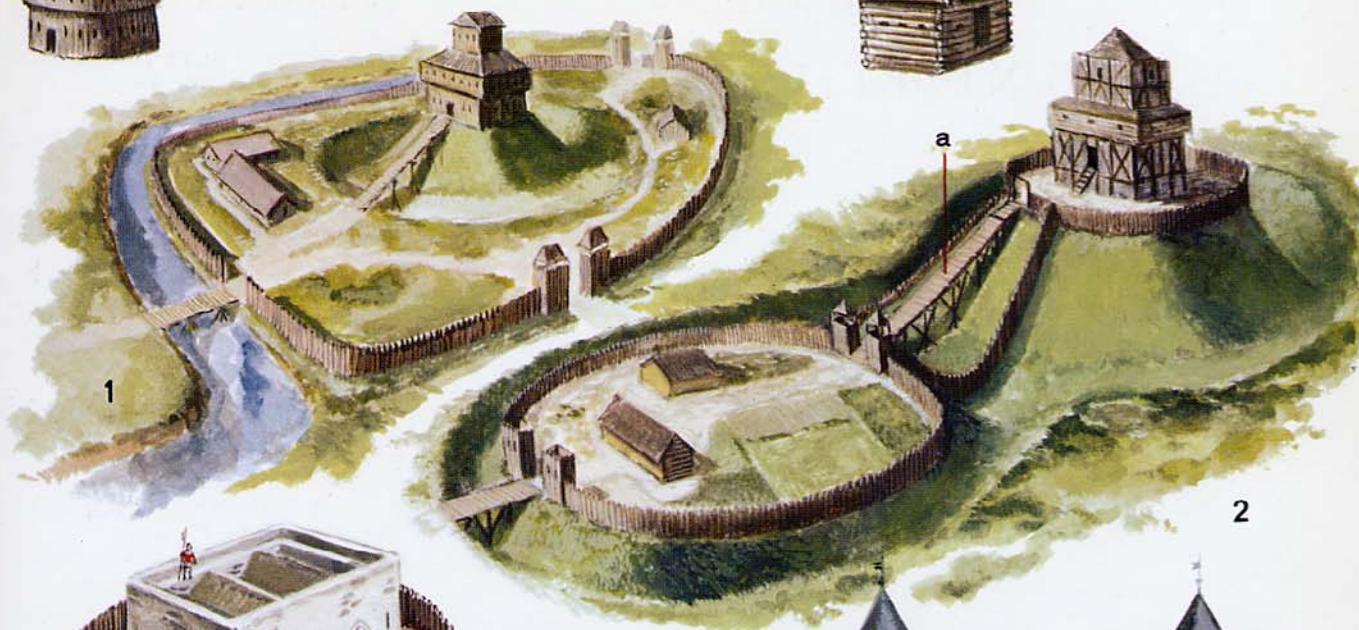
(suite page 48)



1a

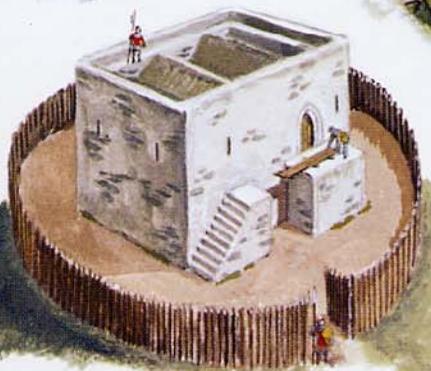


1b

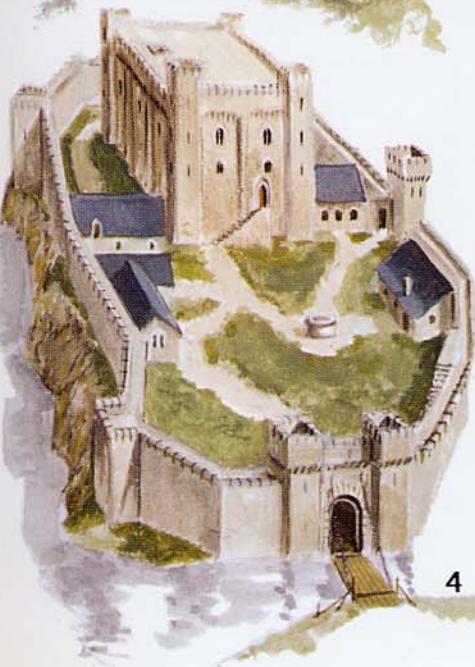


1

2



3



4



5



1

2

3

4

2

24

14

15

5

19

19

22

10

9

11

12

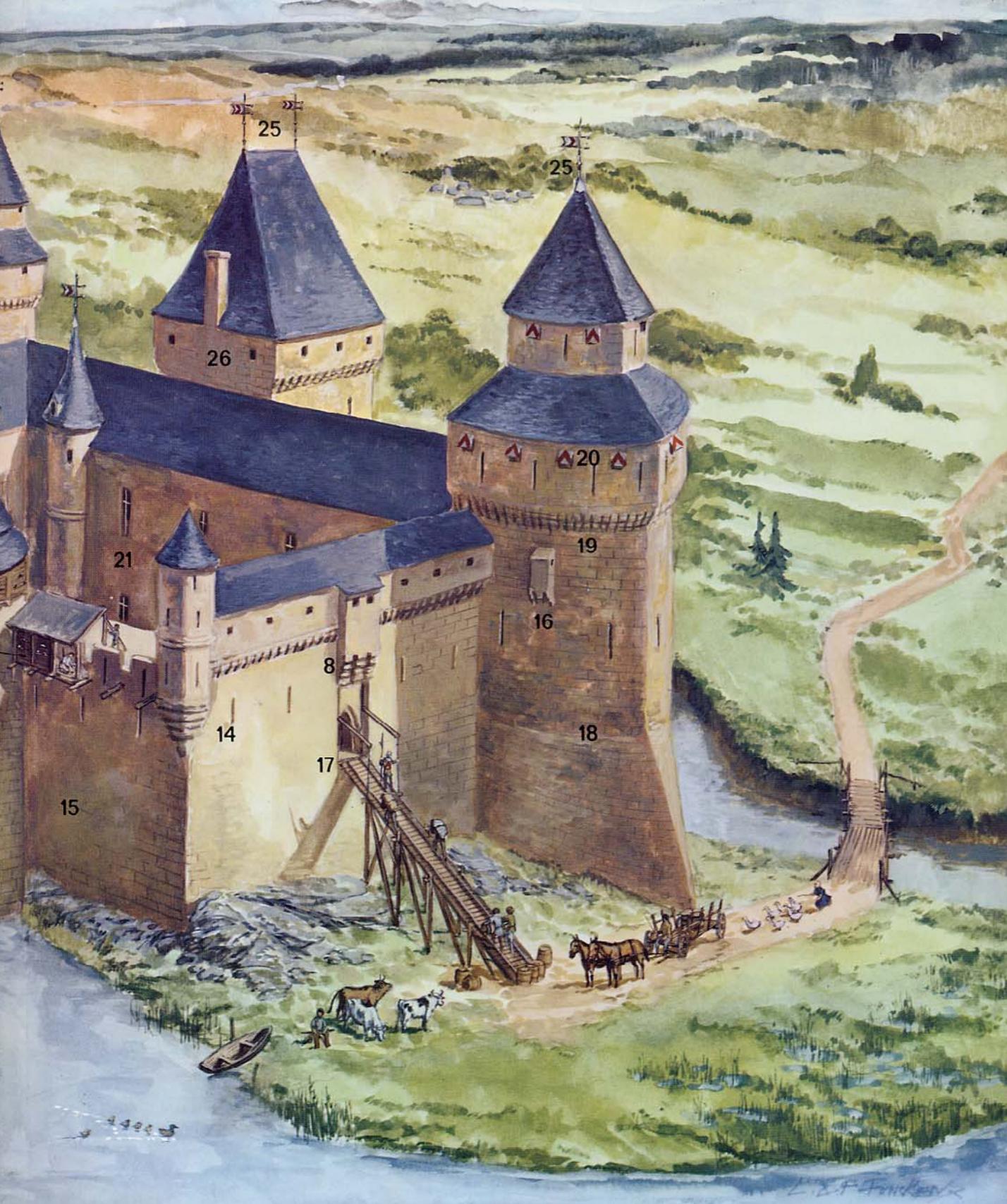
13

8

6

13

23



25

25

26

19

21

18

16

8

14

17

15

L. E. F. Finkler

ble, s'élevait à 54 m de haut avec un diamètre de 31 m. Tout était colossal dans cette forteresse, les escaliers, les bancs et les créneaux semblaient conçus pour des hommes d'une taille hors du commun. Après avoir résisté à une première tentative de démolition sous le cardinal Mazarin au XVII^e siècle, le donjon et les tours furent dynamités par l'armée allemande en 1917. Il ne subsiste plus aujourd'hui du plus remarquable château fort d'Europe que des ruines informes.

LE CHÂTEAU FORT ET SES COMPOSANTES (pages 46-47)

1. Châtelet ou bastille. Quand cet ouvrage était provisoire, on l'appelait bastide. — 2. Palissade ou braie, faite de barres, et la porte de barrière. — 3. Lices. — 4. Barbacane. — 5. Rampe crénelée. — 6. Entrée principale. — 7. Pont-levis et herse. — 8. Bretèche. — 9. Alvéoles servant à fixer les hourds (voir fig. 13). — 10. Meurtrières ou archères. — 11. Créneau ou entaille rectangulaire ménagée dans le parapet. — 12. Merlon ou pan de parapet compris entre les créneaux ; on confond généralement le merlon avec le créneau. — 13. Hourds en bois ou hourdage. On employa les hourds en bois jusqu'au XV^e siècle. — 14. Échauguette. — 15. Courtine ou mur continu de fortification. — 16. Souten prises de nos jours pour des bretèches, ces petites constructions ne sont que de prosaïques latrines. — 17. Poterne d'approvisionnement avec sa rampe d'accès. Certains gros châteaux forts (comme celui de Pierrefonds) se ravitaillaient par ce moyen, afin d'éviter toute attaque par surprise en même temps que l'intrusion d'un éventuel espion. Les charges lourdes et le bétail abattu à l'extérieur étaient tirés par un treuil sur la glissière centrale de la rampe. — 18. Tour à bec ou à éperon. — 19. Mâchicoulis. — 20. Volets. Outre leur rôle de protection, ils soustrayaient l'archer ou l'arbalétrier à l'éblouissement du soleil et à la vue de l'ennemi, qui pouvait être ajusté en toute quiétude. On notera le hourdage en pierre : il remplaça peu à peu les hourds en bois au cours du XIV^e siècle. — 21. Corps de logis. — 22. Donjon. Ses mâchicoulis (19) sont dissimulés sous des arcs portés sur des contreforts. — 23. Tour de guet ou guette. — 24. Tour ouverte à la gorge, c'est-à-dire tout à fait béante du côté de l'intérieur de la place. Ainsi, l'ennemi qui aurait pris cette tour se serait trouvé exposé au tir de la garnison. — 25. Girouettes. Privilège seigneurial, la girouette servait aussi d'enseigne peinte ou découpée aux armes du propriétaire. — 26. Tour flanquante.

LES DONJONS

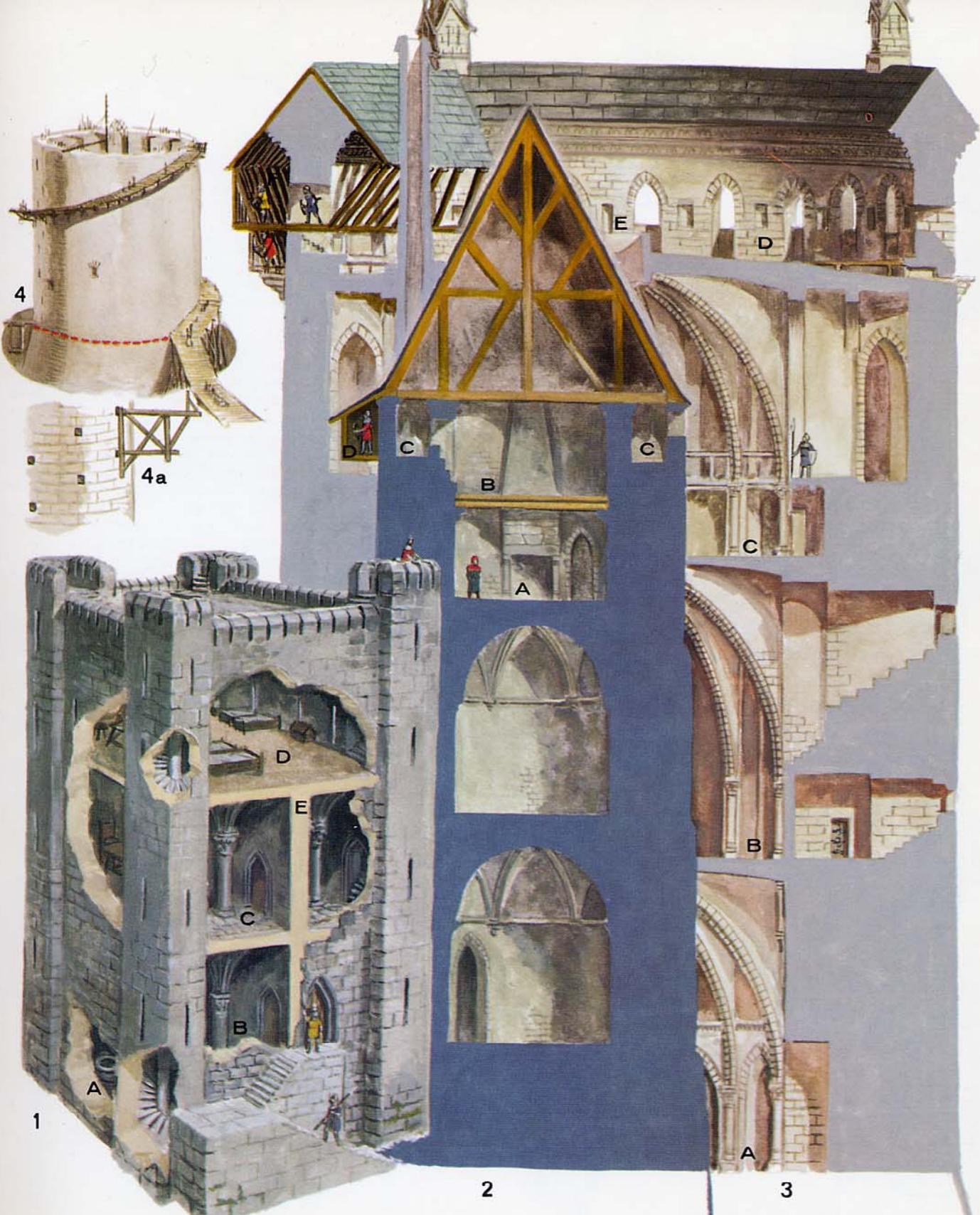
1. Donjon normand du XI^e siècle, de 28 m de haut et de 16 m de côté. — A. Le magasin, le puits et l'escalier. L'escalier en spirale se gravissait en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre : ainsi, un envahisseur devait-il monter les degrés en combattant avec le pilier axial à sa droite, ce qui gênait considérablement l'usage de ses armes tandis que le défenseur se trouvait, lui, dans la situation inverse, infiniment plus favorable, abrité à gauche par le pilier et son bouclier et avec un espace libre, à droite, pour manier ses armes. Le lecteur curieux pourra expérimenter la chose lors de sa prochaine visite de château et constater la stupéfiante efficacité de ce dispositif simpliste. — B. Chapelle et salle de garde. — C. Grande salle. — D. Dortoir. — E. Mur de refend permettant une ultime résistance en cas d'intrusion de l'assiégeant dans l'une ou l'autre partie du donjon.

2. Donjon rond du début du XIII^e siècle. 14 m de large et 45 m de haut. — A. Logis du seigneur. — B. Étage de défense. — C. Chemin de ronde et son hourdage (D) vus en coupe.

3. Donjon de Coucy (début du XIII^e siècle). 31 m de diamètre et 54 m de haut. — A. Rez-de-chaussée : magasin des approvisionnements et des armes. — B. 1^{er} étage et appartement du seigneur. — C. 2^e étage : logement de la garnison pouvant contenir 1.000 hommes. — D. 3^e étage, de défense à ciel ouvert. — E. Orifice du puits par lequel on montait les munitions stockées au rez-de-chaussée. — F. Hourds à double défense (voir la planche spéciale).

4. Construction du donjon de Coucy avec son ingénieuse rampe en spirale. La rampe évitait les lenteurs des engins de levage à main. Le pointillé rouge indique le niveau du rez-de-chaussée. — 4a. Détail des trous de boulin en spirale et d'une fermette en position avec son garde-fou.

On peut comparer le donjon du seigneur normand, tanière de sauvage rusé plutôt qu'édifice (fig. 1), avec la fig. 3 d'une conception méthodique, prévue et calculée dans ses moindres détails. C'est pourtant dans la promiscuité du sombre donjon du XI^e siècle, dont on n'oserait faire une prison aujourd'hui, que le seigneur féodal acquit l'orgueil du maître inexpugnable dans son fort en même temps que le sentiment profond de la famille et celui des traditions, des mœurs de sa caste. Il faudra, en France, la révolution de 1789 pour arracher à la noblesse les derniers de ses exorbitants privilèges. — Les fig. 1, 2 et 3, dessinées à la même échelle, permettent de mieux réaliser les dimensions gigantesques du donjon d'Enguerrand III.



Au XII^e siècle, le chroniqueur Jean de Colmieu, biographe de l'évêque de Thérouanne, Jean de Warneton, nous a conté la mésaventure survenue à ce personnage lors de sa visite du château de Merchem, sur la route de son diocèse. Ayant emprunté la précaire passerelle avec un trop grand nombre de gens, le téméraire prélat et sa suite se retrouvèrent pêle-mêle dans le fossé, dix mètres plus bas ! Cette hauteur n'était pas exceptionnelle puisqu'en Grande-Bretagne, à Thetford dans le Norfolk, on a mesuré une motte qui culminait à trente-cinq mètres au-dessus du sol.

La puissance des seigneurs se mesurait à l'importance de leur forteresse, bien sûr, et ce furent eux aussi qui construisirent la plupart des premiers donjons en pierre... tout en interdisant souvent à leurs vassaux de suivre leur exemple afin de pouvoir, en cas de rébellion, détruire plus facilement le repaire des récalcitrants.

Une excellente illustration de la rapidité avec laquelle les châteaux de bois se construisaient et se détruisaient nous est fournie par Suger, abbé de Saint-Denis, dans sa

OUVRAGES DÉFENSIFS

1. Grand pont-levis pour les chevaux et le charroi et pont-levis de poterne pour les piétons. — 1a. Détail du mécanisme à contrepoids. — 2 : a. pont-levis; b. son système de levage avec treuil et contrepoids; c. la herse; d. son système de levage (voir fig. 4); e. poterne de sortie et ses ponts à bascule maniés à la main. — Le sol de l'entrée de nombreuses forteresses présente une assez forte déclivité, très sensible aux genoux des touristes d'aujourd'hui. Cette pente devait effectivement freiner l'agresseur et, tout au contraire, augmenter la puissance de la contre-attaque. — 3. Pont à bascule sans chaînes pour pallier les effets de l'artillerie qui aurait pu les détruire. Les flèches montrent le mouvement produit par le treuil bien à l'abri dans la muraille. — 4. Mécanisme d'une herse : a. barres de verrouillage se bloquant à l'aide de goujons scellés dans la muraille; b, c. pour relever la herse, on dégageait les barres et on les fixait aux

mailles des chaînes latérales b à l'aide des crochets c. — 5. Pont-levis du modèle classique (XIV^e s.). Quand ils donnaient accès à une cité, ces ouvrages étaient considérés comme peu sûrs, particulièrement par crainte de la trahison. Aussi, en cas de siège, murait-on sans hésiter les portes qu'ils défendaient. — 6. Meurtrière pour arme à feu, à mâchicoulis (XV^e s.). — 6a. Idem, vue en coupe. — 7. Créneaux à volets et mâchicoulis en forme d'échauguette (XIII^e s.). — 7a. Vue en coupe du mâchicoulis et de sa meurtrière en quatrefeuille. — 8. Muni de parois latérales, le volet ou mantelet (fig. 7) devenait la huchette. — 9. Archères diverses. Le type cruciforme est du XIV^e s., généralisé au XV^e s. À droite, vue de profil : a. tir à la volée et direct à longue distance; b. direct à moyenne distance; c. tir direct de but en blanc. En outre, la branche horizontale de la croix permettait d'étendre le champ de tir direct et à courte distance, à gauche et à droite. Au XV^e siècle, les grandes archères qui affaiblissaient les murs disparurent; il suffisait en effet à un sapeur de creuser entre deux meurtrières pour provoquer l'écroulement du pan de mur intermédiaire. On pratiqua dès lors d'étroites meurtrières cruciformes au sommet des tours et des courtines, dans des parois très minces, et l'arbalète au tir tendu remplaça l'arc, en attendant d'être elle-même supplantée par l'arme à feu. — 10. Archères transformées pour l'arme à feu. — 11. Coupe d'une meurtrière à niche avec, en a, les dispositifs destinés à arrêter les flèches de l'assaillant. On en trouve parfois en forme de « marches d'escalier ». La hauteur de l'archère ne doit pas surprendre, on en trouve encore qui atteignent près de 7 m de haut. — 12. Autre forme de meurtrière sans niche, pour ouvrages de petites dimensions.



Vie de Louis VI dit le Gros. En 1111, ce monarque décida de mettre le siège devant le château du Puiset, en Beauce, dont le propriétaire, Hugues du Puiset, s'était depuis des années livré à des exactions innombrables.

L'armée royale trouva un donjon recouvert de peaux de bêtes fraîchement écorchées et qui ressemblait à l'échalot d'un boucher ou d'un marchand de peaux¹. Au cours d'un premier assaut, les vilains des milices paroissiales subirent d'effroyables pertes. Les assiégeants songeaient à une pitoyable retraite lorsqu'un vieux prêtre s'élança et, profitant d'un angle mort qui échappait au tir des défenseurs, arracha quelques-uns des pieux de la palissade. Élargie par les ouailles de l'éclésiastique, la brèche livra passage au torrent des troupes royales. Finalement, Hugues du Puiset, acculé au sommet de son donjon envahi, se rendit et son repaire fut incendié.

Mis au ban, le seigneur-brigand afficha un tel repentir que le débonnaire Louis VI lui fit grâce. Aussitôt, l'incorrigible pillard reconstruisit son donjon et recommença ses exploits, provoquant une nouvelle campagne qui se termina comme la première par l'incendie du donjon. Puni, puis gracié de nouveau, Hugues reconstruisit une troisième fois ! La mesure était comble : un troisième incendie débarrassa définitivement la Beauce de son tenace oppresseur².

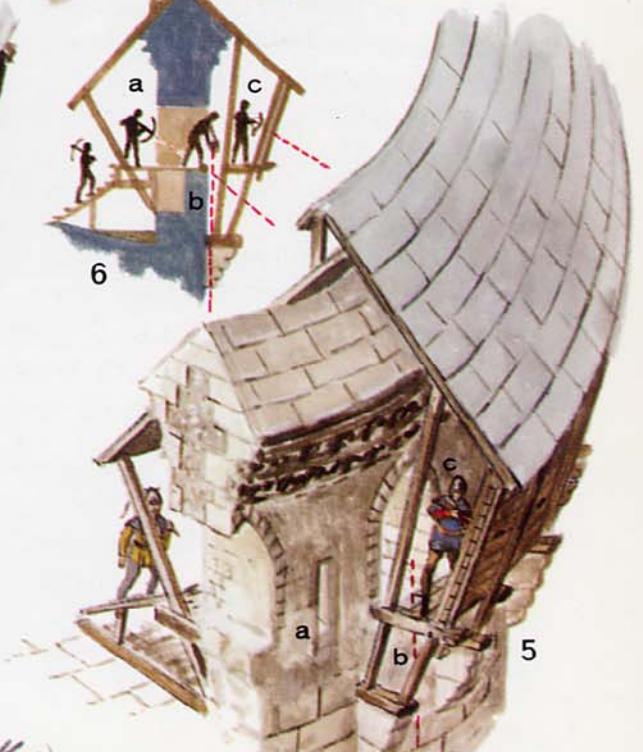
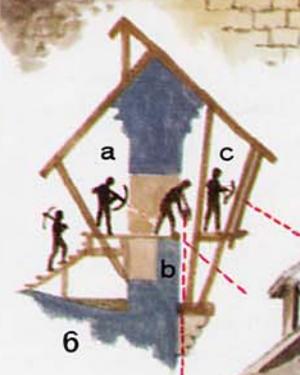
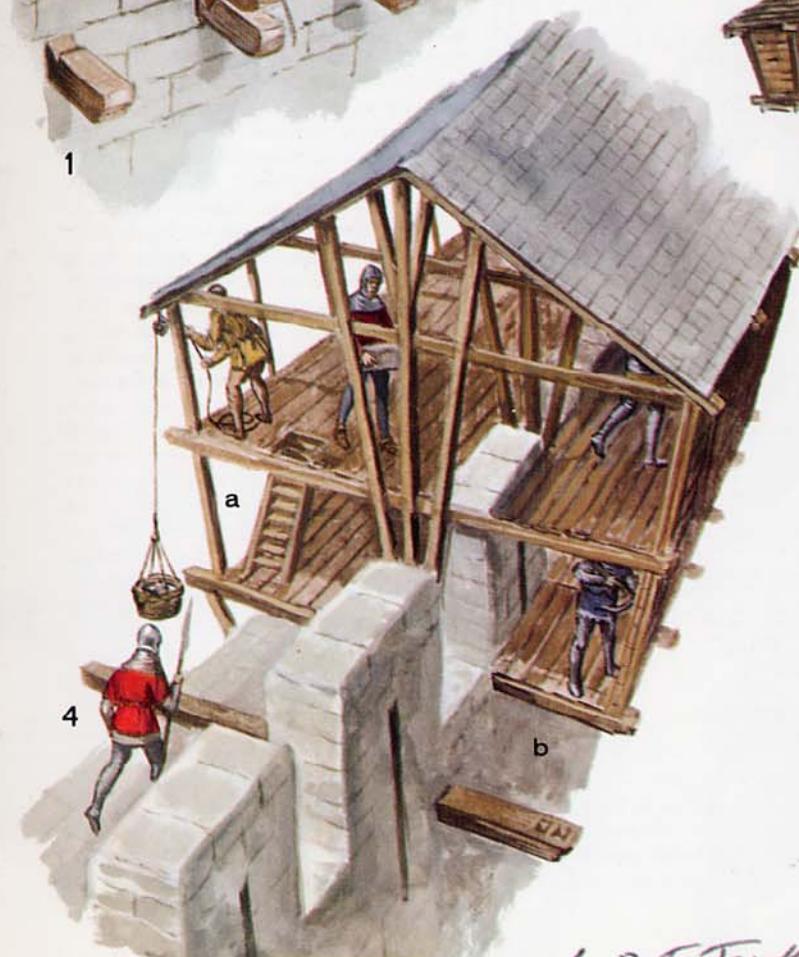
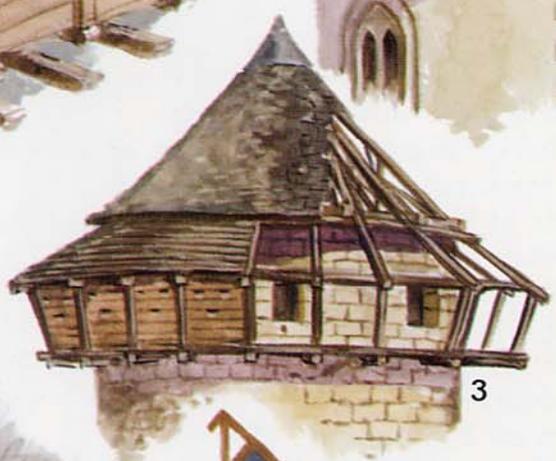
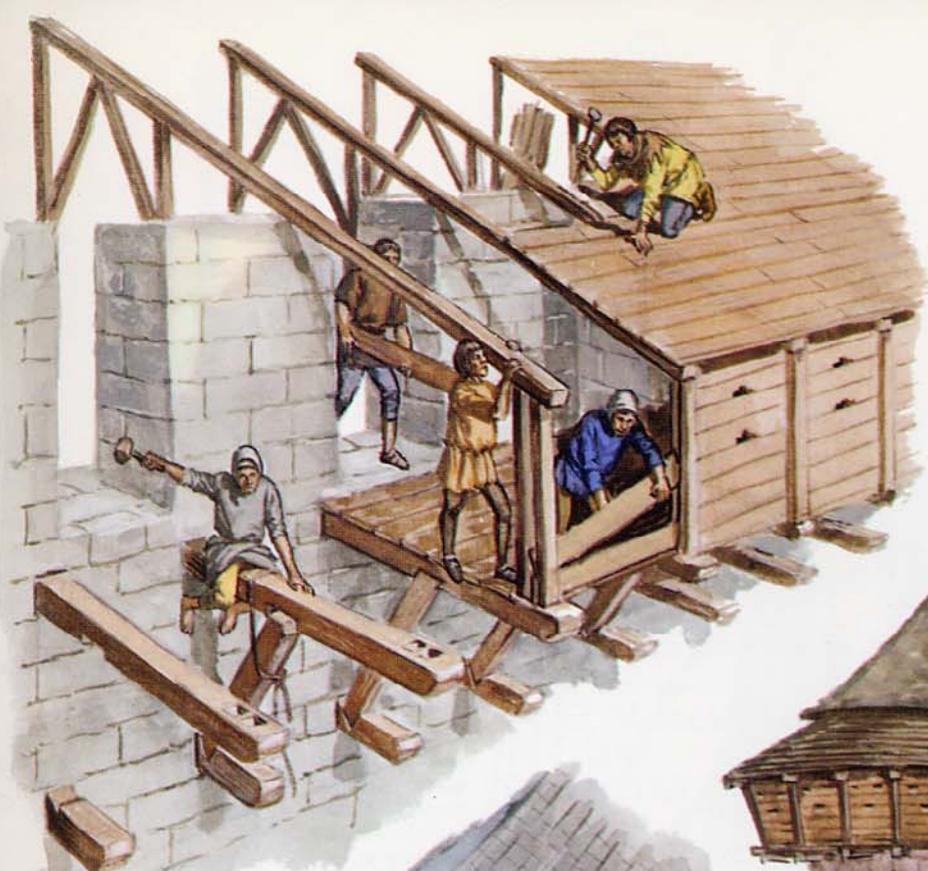
On comprend mieux, à la lecture de cet exemple, comment Guillaume le Conquérant et ses compagnons purent occuper l'Angleterre en la couvrant de donjons, dans lesquels ils s'installaient au cœur d'une population hostile.

LE HOURDAGE

1. Installation d'un hourd démontable au début du XII^e siècle. — 2. Hourd fixe du XIII^e s., en maçonnerie. On le couvrait aussi parfois d'ardoises. — 3. Hourdage démontable sous le toit d'une tour du XIII^e s. Le même système très simple s'appliquait aux remparts et constituait une forme allégée de celui de la fig. 1. — 4. Hourd double ou à deux niveaux, démontable, du début du XIII^e s. En a, côté intérieur; en b, côté extérieur. — 5. Hourd démontable à consoles de pierre du donjon de Coucy (XIII^e s.): a. meurtrière; b. mâchicoulis; c. tireur à une meurtrière du hourd. — 6. Coupe du dispositif de la fig. 5: a. tireur à la meurtrière a de la fig. 5; b. mâchicoulis; c. tireur à une meurtrière du hourd. — Les hourds de toutes ces figures comportaient des trous dans leur plancher par lesquels on lançait des pierres, des liquides bouillants, etc. C'était la forme la plus simple de mâchicoulis.

1. Voir page 64, « Sièges (III) », 2.

2. Le diable s'étant fait ermite mourut au cours d'un pèlerinage expiatoire en Terre sainte.



Cent ans plus tard, sous le règne de Henri II, leurs descendants, devenus des Anglo-Normands, utilisèrent le même procédé pour subjuguier l'Irlande.

Les ouvrages en bois restèrent, en dépit des menaces du feu, longtemps en usage. Richard Cœur de Lion¹, Jean sans Terre² et bien d'autres grands seigneurs élevèrent des fortifications où les *turres ligneeae* avaient encore un rôle. En 1301, les remparts de Bruges, démantelés par les Français, comportaient encore de nombreuses défenses en bois. Camille Enlart nous apprend que certaines fortifications continuèrent à utiliser le bois conjugué à la maçonnerie jusqu'au XVI^e siècle.

C'est au XI^e siècle qu'apparaît une véritable architecture militaire avec ses châteaux forts en solide maçonnerie, à côté desquels subsistaient de nombreux châteaux sur motte, plus ou moins adaptés. Batailleurs à l'extrême, les seigneurs songeaient davantage à se garder des attaques surprises que des sièges en règle, encore très peu pratiqués.

Au petit appareil irrégulier des premières forteresses se substitua l'appareil plus grand et régulier, en belles pierres soigneusement équarries, de la fin du XII^e siècle. Un œil quelque peu exercé les distingue facilement.

Le donjon devenait la partie la plus proprement militaire de la forteresse, en même temps que le logis du

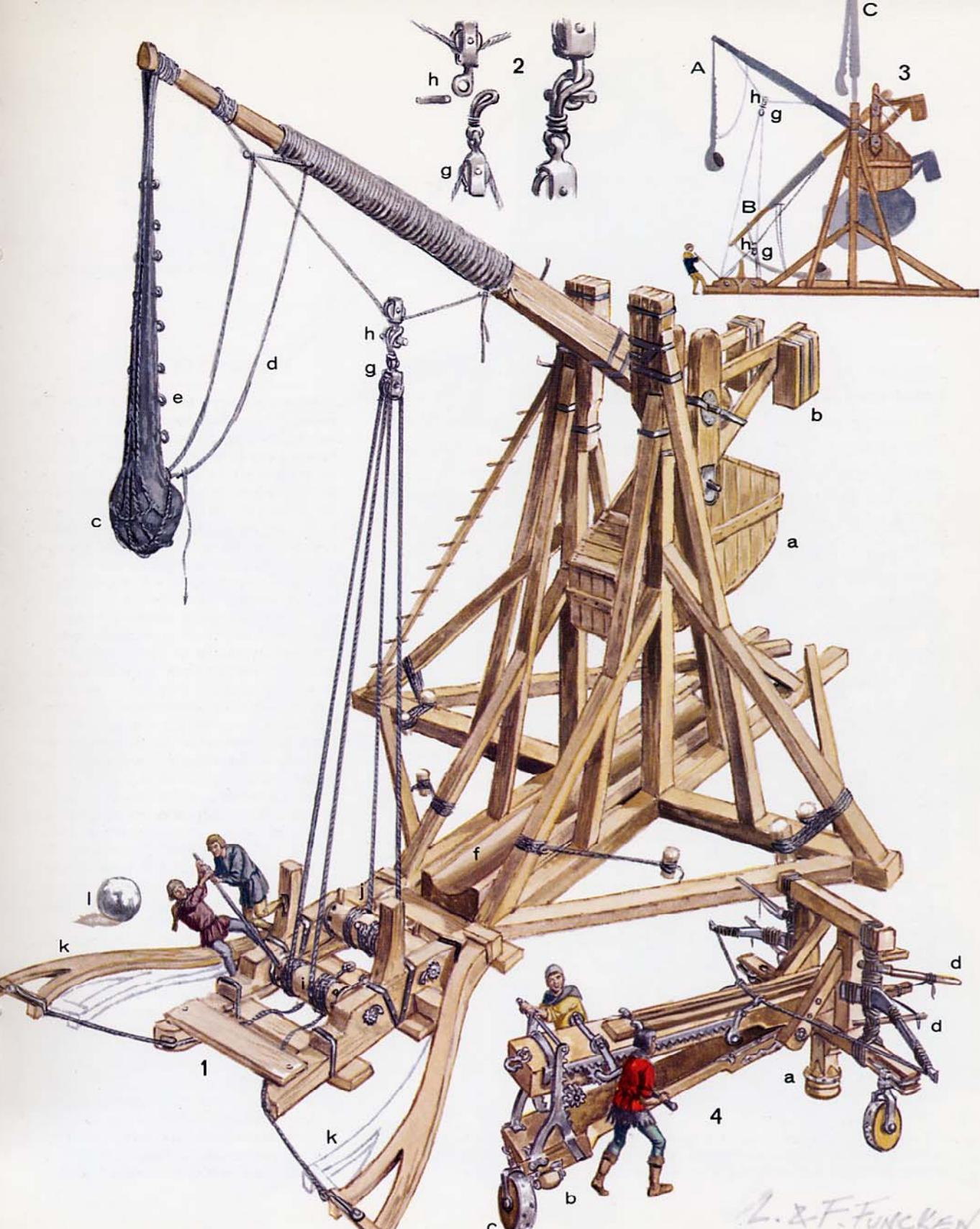
amortisseurs b atténuaient la secousse imprimée à l'engin lors du tir. En c, la fronde. Son sous-tendeur d, accroché aux œillets e de la fronde, déterminait la secousse provoquant le départ du projectile; plus il était fixé par les œillets près du sommet de la verge, plus le tir était horizontal. Le treuil i servait à rabattre la verge, mais le treuil j bandait au préalable les ressorts k, ainsi que le montre le tracé en gris. On décliquait alors le treuil j enroulé à rebours, et les ressorts, libérés, s'écartaient tout en dégageant la verge de sa position verticale. Le mouvement ainsi amorcé facilitait grandement la suite de l'opération, qui s'effectuait avec le treuil i. On libérait la verge et son projectile en faisant sauter au maillet la cheville h (voir les fig. 2 et 3). Mentionnons encore: f, rigole de la fronde; g, poulie et dé clic; h, cheville du dé clic; l, boulet dit parfois bedaine. — 2. Détail du système de dé clicage ouvert et fermé, avec sa poulie g et la cheville h. — 3. En A: l'engin en cours de tension. En B: prêt au tir. En C: au repos après le tir (g, h: voir fig. 1 et 2). — 4. Grande arbalète à tour, sur affût à trois roues: a, pointail posé sur une crapaudine ovoïde, constituant un point fixe et un pivot de pointage horizontal; b, galet en olive servant de roulette à l'affût lorsque la roue c était enlevée pour relever le tir; d, équilibrateurs permettant une tension égale du bridage des branches d'acier de l'arc. On fabriquait également des arbalètes de « calibre » inférieur, tendues à l'aide d'un treuil. La grande arbalète était un engin maniable et très redouté pour la puissance de son projectile, un épieu de 5 m de long appelé garrot, qu'on expédiait de plein fouet jusqu'à 50 m. Efficace contre les masses d'infanterie et de cavalerie, l'arbalète à tour s'utilisait aussi contre les engins de siège.

1. Aux Andelys, en 1197.

2. Au Mont-Saint-Michel, en 1204.

MACHINES DE SIÈGE (I)

1. Grand trébuchet dit aussi grand trabuc, d'après Viollet-le-Duc et le plan de l'architecte picard du XIII^e siècle, Villard de Honnecourt. Le chroniqueur et poète Guillaume le Breton décrivait à la même époque le trébuchet comme une énorme fronde. Le contrepoids a, dit huche, contenait 26 tonnes de terre. Les



seigneur et de ses chevaliers. Les courtines entourant la basse-cour, centre de la vie du domaine et refuge en temps de guerre pour la population, avaient une épaisseur souvent énorme, et leur base, comme celle des tours, offrait un renflement destiné à provoquer le ricochet des projectiles et à défier la sape. L'a b c des moyens défensifs qui seront adaptés et perfectionnés du XII^e au XV^e siècle se retrouve à Carcassonne, véritable archétype de tout ce qui existera d'essentiel dans ce domaine.

Nous avons déjà parlé du château de Pierrefonds. Celui de Haut-Koenigsbourg, lui aussi violemment critiqué, donnera au lecteur parcourant les Vosges alsaciennes l'image impressionnante d'un grand château fort allemand du XV^e siècle. Quoique sans commune mesure avec ces forteresses, les « burgs » de la vallée du Rhin sont également célèbres.

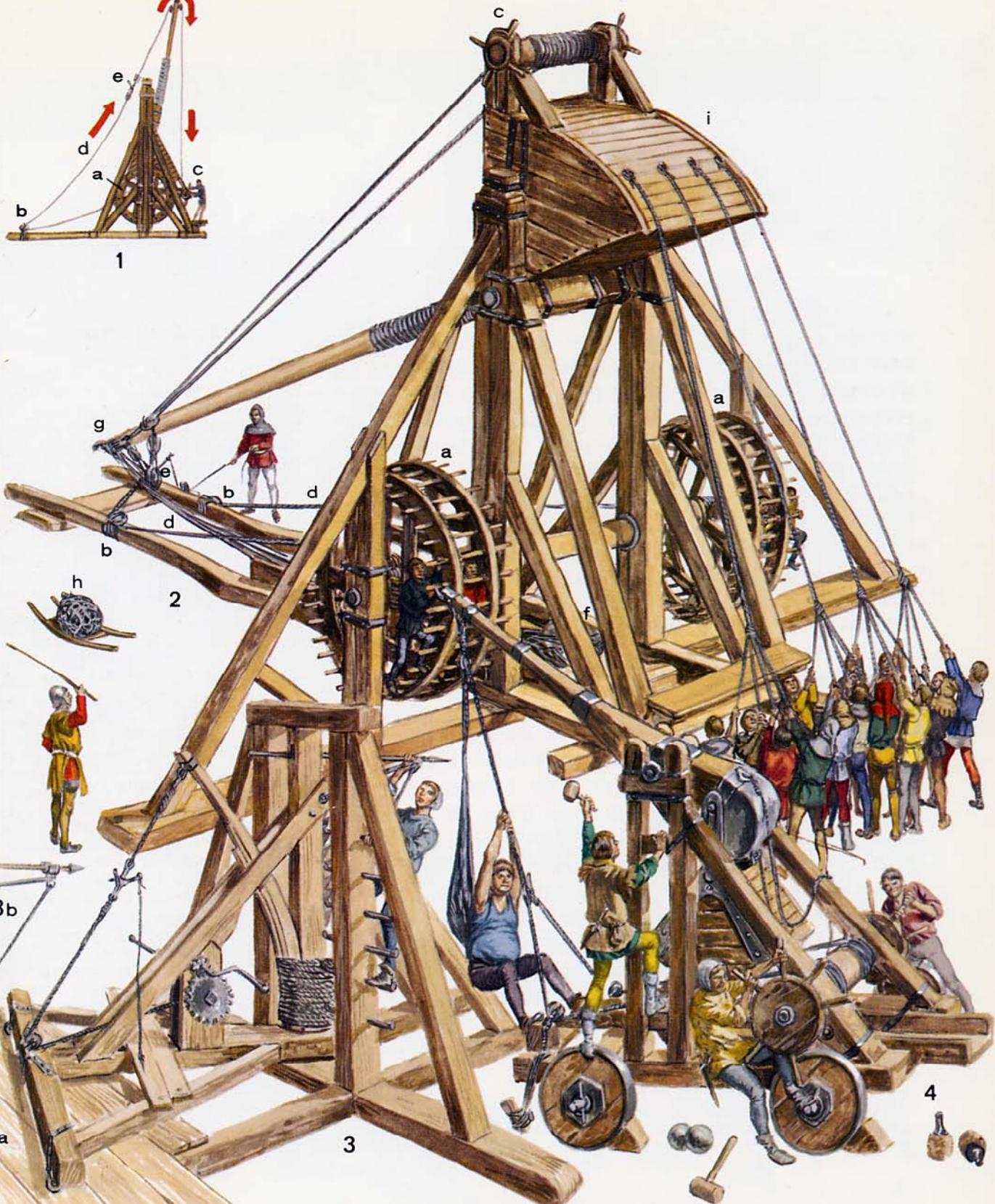
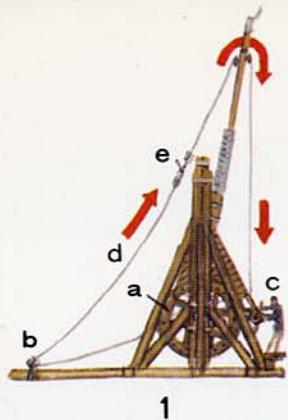
En Italie, la Renaissance a peu laissé subsister du Moyen Âge, mais l'Espagne offre encore, dans la grandiose solitude du plateau castillan, de nombreux et intéressants vestiges des châteaux forts de la « Reconquista ».

En Angleterre, la « White Tower » — la Tour blanche — et ses escaliers pleins de mystère nous ramènent aux temps barbares de la conquête. Aucun autre témoin ne remonte au-delà de la fin du XIV^e siècle, sinon les modestes manoirs fortifiés — *manor-houses*¹ — et les minuscules *peels*, ces fermes fortifiées de la frontière écossaise. Avec leur tour et leur mur d'enceinte servant de refuge aux fermiers contre les *raiders* plus préoccupés de pillage que de meurtre, elles sont le reflet dérisoire des donjons de l'aube du Moyen Âge.

1. Le manoir ne pouvait posséder ni tours ni courtines. Il en exista un grand nombre en France, mais ils étaient incapables de résister aux guerres des XV^e et XVI^e siècles. Les rscapés furent en majeure partie rasés au cours du XVIII^e siècle.

MACHINES DE SIÈGE (II)

1. Le mangonneau au repos : a. roues du treuil; b. poulies de renvoi; c. treuil auxiliaire. On actionnait ce treuil c pour hisser la corde de tirage d et son dé clic c au sommet de la verge, cette opération étant trop périlleuse et trop pénible pour un servent qui se serait, en plus, exposé au tir de l'ennemi. — 2. Mangonneau prêt au tir. Pour mettre l'engin en action, les six servants-tendeurs manœuvraient les roues a du treuil et, à l'aide des poulies de renvoi b, rabattaient la verge g par l'entremise de la corde de tirage d. On accrochait ensuite la poche de fronde f et son projectile à l'extrémité de la verge. On libérait alors le dé clic c, et la verge se relevait, entraînée par son contrepoids i. Ce mouvement était plus ou moins accentué par l'action des tireurs du contrepoids (ici au nombre de 16), selon les instructions données par le « chef-engingneur » visible à gauche. h. Outre les boulets, on lançait des grappes de cailloux, des matières incendiaires et même des amas de charogne enfermés dans un filet. Guillaume le Breton assimilait le mangonneau à la perrière turque, plus petite et moins puissante. — 3. Catapulte dite aussi scorpion. Elle avait moins de puissance que les engins plus élaborés mais présentait l'avantage de pouvoir être fabriquée sur place de toutes pièces, à part les engrenages et les manivelles. En l'absence de ces pièces métalliques, on pouvait bander le ressort de bois vert à l'aide d'un cabestan assorti d'un système très simple de poulies. Le châssis pivotant sur roulettes (a) permettait le pointage horizontal. — 3b. Détail du dispositif de pointage vertical. — 4. Petit trébuchet. La bible était un engin léger et simplifié du même type, lançant des projectiles gros comme le poing. Il tirait son nom de *biblia* (cornet à dés).



La poliorcétique

Emprunté au grec *poliorkêtikos* — de *poliorkein*, assiéger une ville —, ce terme savant désigne l'art des sièges. En Europe occidentale, la poliorcétique, qui avait commencé à décliner depuis l'époque de Clovis, était pratiquement oubliée à la fin des invasions normandes. On la vit renaître et se développer, en France comme dans le reste de l'Europe occidentale, grâce à l'expérience acquise par les croisés à l'école des poliorcètes byzantins, arméniens et sarrazins. Les ingénieurs lombards et génois avaient eux aussi conservé et même perfectionné les traditions des armées romaines : ils contribuèrent largement à la prise de Nicée, d'Antioche et de Jérusalem, entre 1097 et 1099.

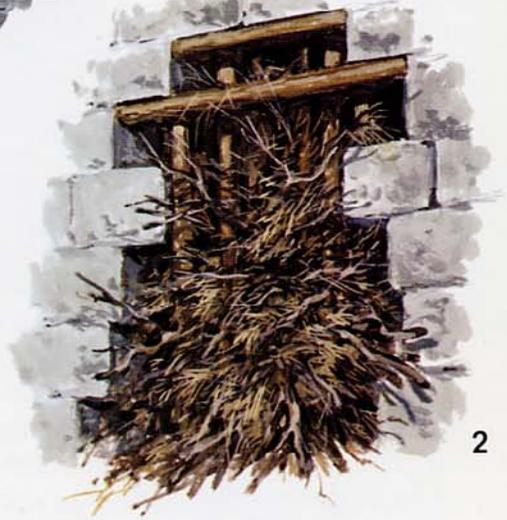
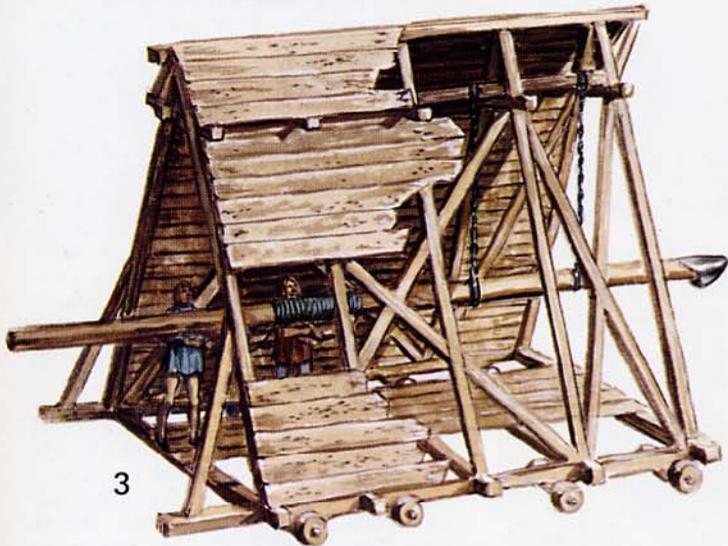
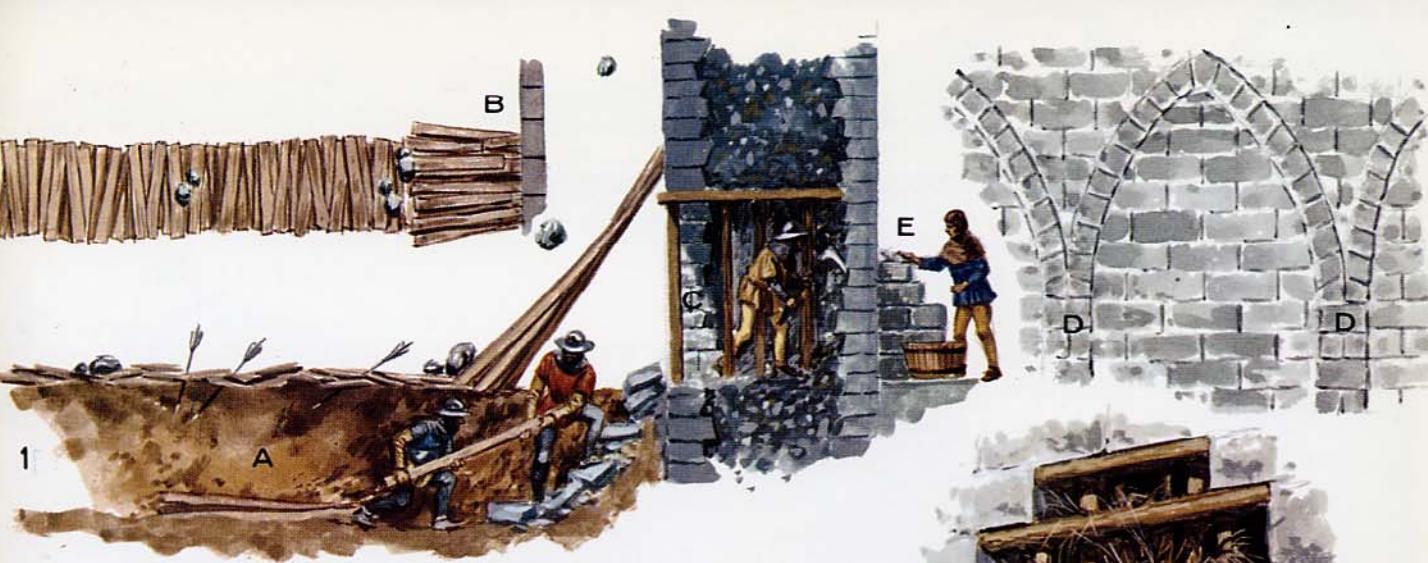
On s'accoutuma aux longs sièges, alors qu'auparavant le système féodal primitif, qui ne permettait de lever des troupes que pour une durée de quarante jours en moyenne par an, avait donné aux seigneurs un sentiment d'invulnérabilité derrière les murs inexpugnables de leurs forteresses.

Le souverain lui-même avait peine à réduire les châteaux de ses turbulents vassaux, faute d'une armée permanente. Du XII^e au XV^e siècle, de Philippe Auguste à Louis XI, la monarchie aux tendances centralisatrices déploya de constants efforts pour placer la féodalité sous sa domination. Mais en même temps que se développait l'art des sièges croissait celui de la défense, qui atteignit, en France, un degré de perfection extraordinaire. On peut dire que la défense resta supérieure à l'attaque jusqu'au milieu du XV^e siècle, et que seuls les perfectionnements de l'artillerie à feu balayèrent les dernières illusions des barons et les forcèrent à s'incliner devant l'autorité royale¹.

1. C'est aussi l'artillerie qui permit à Charles VII de reprendre soixante places fortes aux Anglais avec beaucoup plus de facilité que ceux-ci n'en avaient eu à les prendre un peu plus tôt.

SIÈGES (I)

1. La sape. Progressant par une tranchée ouverte (A, en coupe), à l'abri d'une sorte de plancher (B, vu du haut), les sapeurs ont décellé les pierres du parement extérieur (C) et creusent le blocage intérieur. Ce type d'appareil à blocage, hérité du bas empire, subsista jusqu'au XII^e siècle, où il commença à être remplacé par un système homogène et très soigné rendant beaucoup plus difficile le travail du sapeur. La base des murailles fut parfois épaissie en forme de talus, mais la suprême ingéniosité consista, rarement il est vrai, à porter la partie haute des murs sur des arcs de décharge (D) reposant sur des points renforcés et bien défendus : la sape n'avait alors aucun effet. À part ce procédé, la seule parade contre la sape consistait à édifier une seconde muraille (E) derrière l'endroit menacé, ou, si les pierres manquaient, à construire une bretèche en bois (voir la double page relative aux engins de siège). — 2. La sape terminée et étançonnée, on y entassait des fagots abondamment enduits d'une composition inflammable, parfois tout simplement du saindoux. L'incendie consumait les étais et la muraille s'effondrait. C'était la mine à brûlot, qui devint la mine à poudre au début du XVI^e siècle seulement. — 3. Bélier. Il a été dégarni en grande partie de ses éléments défensifs afin de montrer la charpente. La manœuvre s'effectuait par huit, dix ou douze hommes, selon la taille du bélier. Ils lui imprimaient un mouvement de balancier d'un pouvoir destructeur redoutable. — 4. Trépan simple et trépan à archet, à rotation rapide. Ces engins s'utilisaient sous la protection de chats, de charcloies ou autres galeries couvertes.



V. & F. FUNKEN

La sape et la mine

SIÈGES (II), LA MINE

Les illustrations montrent mieux que ne le ferait un long texte la technique de la sape et de la mine. Dès le XI^e ou le XII^e siècle, les plus puissants seigneurs normands, tel l'oncle de Guillaume le Conquérant à Arques, faisaient creuser des galeries sous l'assise de leurs forteresses, au niveau du fond du fossé, afin de dépister acoustiquement le moindre travail de mine.

Les troupes de Philippe Auguste comptaient déjà dans leurs rangs un corps d'ingénieurs militaires dirigeant des équipes de sapeurs, de mineurs et de terrassiers. Issues des masses populaires jusque-là exclues du métier des armes, ces équipes étaient levées au fur et à mesure des besoins seulement.

Les hourds et les mâchicoulis dont nous avons montré de nombreux exemples furent imaginés pour lutter contre la sape, et les sapeurs eux-mêmes se protégèrent par des espèces de toitures mobiles auxquelles on donnait des noms divers : sus, truie, chatte, vigne, etc.

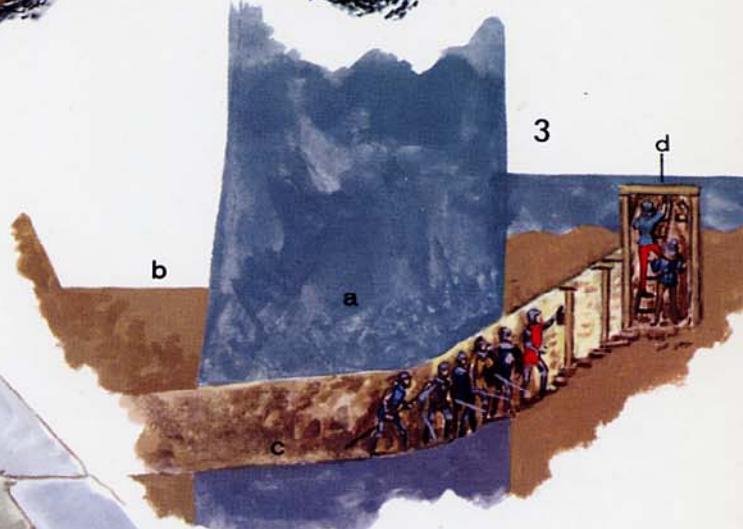
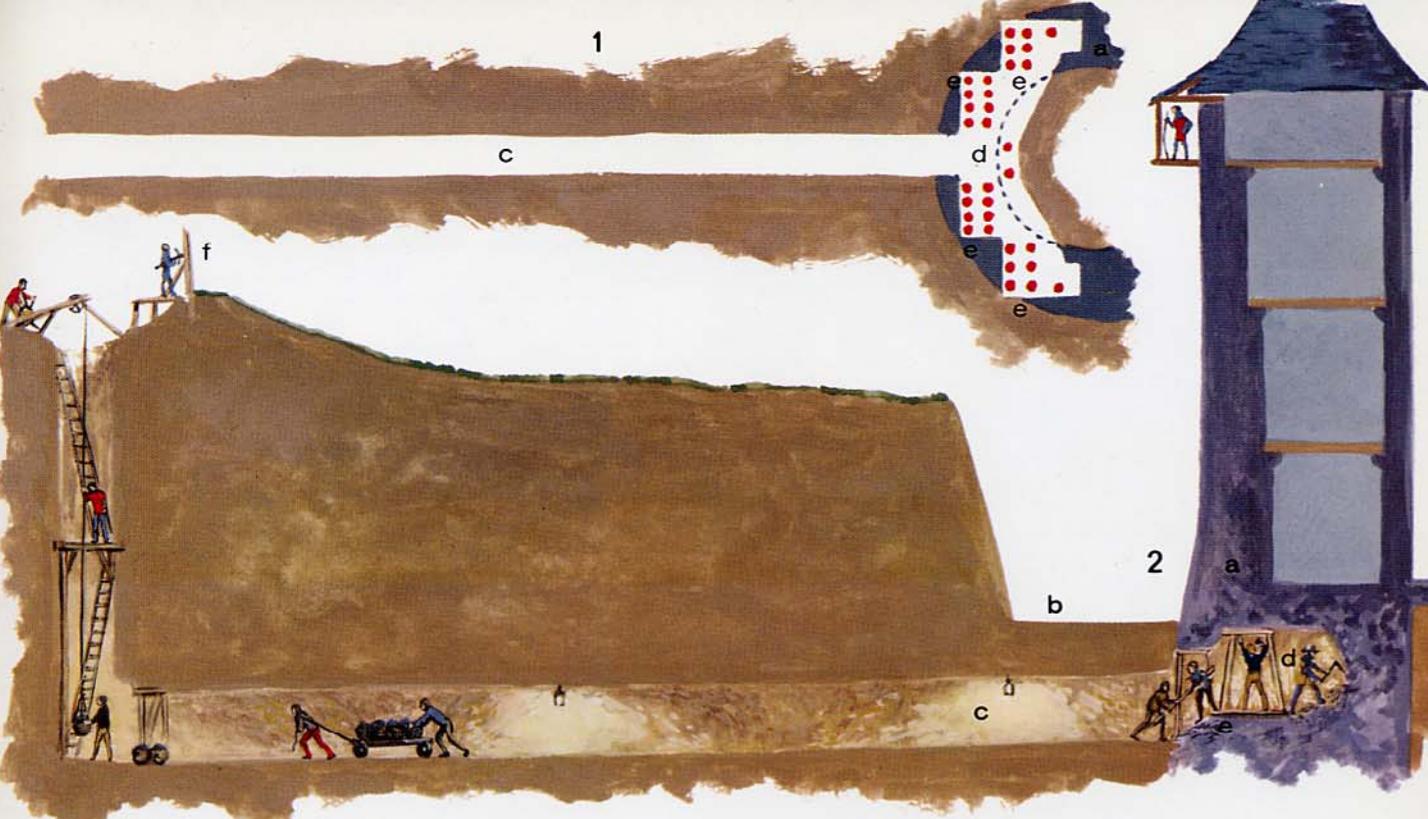
Le procédé était tellement efficace et craint, à juste titre, que mainte forteresse se rendit avant la mise à feu des sapes, comme par exemple le château de La Roche-Guyon, assiégé par les Anglais, en 1419. Il était d'usage que l'assiégeant invite l'assiégé à venir constater *de visu* l'état des sapes prêtes à fonctionner, et souvent, « son évidente ruine luy ayant esté montrée à l'œil », l'infortuné châtelain préférerait livrer la place.

La mine, beaucoup plus longue à pratiquer, avait le grand avantage de rester la plupart du temps ignorée et d'avoir alors un complet effet de surprise.

Afin de pallier cette terrible menace, les architectes ménageaient parfois à l'avance une galerie de contre-mine dans laquelle déboucheraient les mineurs ennemis, sans s'attendre à la chaude réception qui leur était réservée. Dans le cas où la galerie de mine des assiégeants passait sous la galerie de contre-mine, on creusait un puits vertical et on y déversait des torrents d'eau de façon à noyer les

1. Vue d'une mine en plan : a. muraille; c. galerie; d. chambre de mine; e. étais.
— 2. Vue d'une mine en coupe : a. muraille; b. fossé; c. galerie inclinée pour une éventuelle contre-attaque par inondation; d. chambre de mine; e. étais posés en chevalement; f. palissade de défense et de camouflage des travaux. On profitait de préférence de maisons proches de l'objectif. Les travaux terminés, on procédait comme pour la sape. Une fois les étais consumés, la maçonnerie pesant sur le parement extérieur affaibli et déliaisonné s'effondrait brutalement. Les décombres, glissant dans le fossé, formaient un talus qui permettait à la colonne d'assaut de pénétrer dans la place. La technique de la mine était infiniment plus compliquée que celle de la sape (voir la planche précédente) et exigeait le concours d'un personnel supérieurement qualifié, mais elle avait l'avantage de rester généralement ignorée de l'assiégé. Les hommes des provinces du Nord et du Brabant étaient particulièrement habiles dans l'art de la mine. D'assez nombreuses places fortes du XII^e au XIV^e siècle portent encore les traces de ce mode d'attaque, notamment la cité de Carcassonne, où l'on retrouva plusieurs galeries de mine incomplètement rebouchées. — 3. Coupe d'une galerie d'assaut direct permettant l'irruption nocturne dans la place : a. muraille; b. fossé; c. galerie; d. épaisseur de sol réservée et étayée en attendant le moment de l'assaut. Ce type de mine se pratiquait de préférence à proximité d'une porte. Le groupe d'assaut neutralisait la garde de la porte, levait la herse, abattait le pont-levis, et la colonne d'attaque principale se ruait dans la place. — 4. La détection des travaux de mine ne pouvait se faire qu'en surveillant des baquets remplis d'eau : l'activité des mineurs faisait se rider leur surface. On pratiquait alors une contre-mine.

5. Chapels de fer dits aussi capels de fer, chapelines ou hanepiers. Les sapeurs, les mineurs et les pionniers portaient ce genre de coiffure militaire très en faveur, mais avec des bords particulièrement gênereux.



L. & F. FUNCKEN



1

9

5

5

6

2

7

8

3

5

5

5

4



16

15

13

10

11

14

12

L. F. FURCKEN

SIÈGES (III) (pages 62-63)

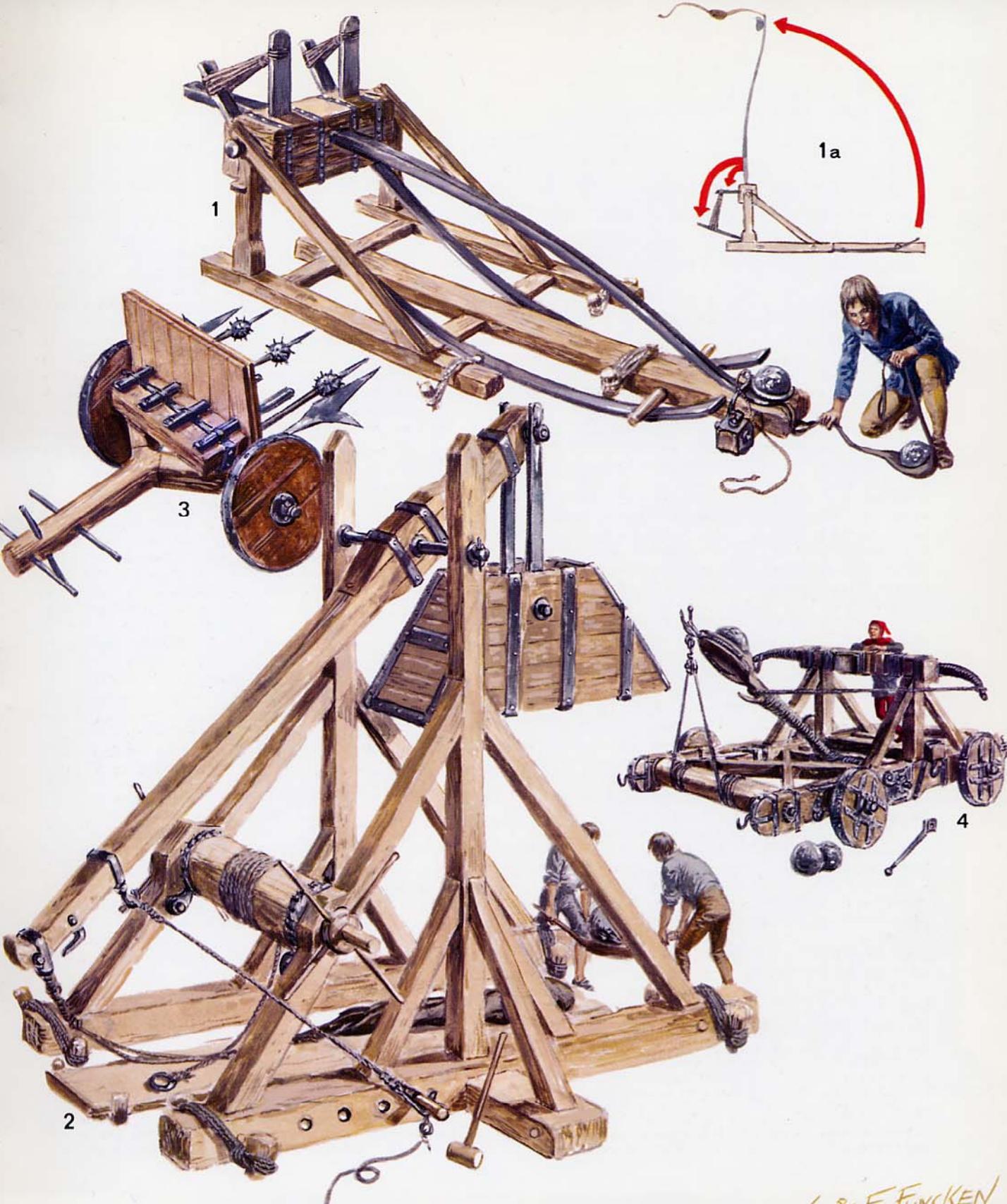
1. Bastillon fait de terre et de clayonnages. À sa base, on distingue l'orifice du tunnel par lequel on a fait avancer le chat télescopique protégeant les sapeurs, après avoir comblé le fossé. — 2. Chat de sapeur, dit aussi vigne, avec les cabestans aidant à sa progression. On protégeait les engins de bois de l'incendie en les tapissant de peaux fraîches le plus souvent, mais aussi avec du gazon ou même du fumier. L'usage de plaques de fer était un luxe peu fréquent. Il est évident que le personnel des cabestans était soustrait au tir des assiégés par des écrans en bois ou en osier. — 3. Galerie de sape simple. — 4. Corbeille de siège en osier. — 5. Mantelets. Les archers et les arbalétriers jouaient un rôle extrêmement important dans les sièges. Leurs traits innombrables devaient empêcher les défenseurs de se poster aux endroits menacés. Étant par conséquent la cible numéro un des assiégés, ces tirailleurs de première ligne disposaient de toute une série d'écrans protecteurs aisément transportables. — 6. Charcloie ou chariot-mantelet. — 7. Assaut par escalade à l'aide d'échelles, dit « échelade ». Praticué par quelques grands capitaines, tel du Guesclin, ce procédé expéditif exigeait des exécutants résolus. Mais il soulevait une indignation quasi générale, même parmi les compagnons du célèbre chevalier, accusé de « gêner l'art de la guerre ». — 8. Un chat-chastel ou chas-chasteil a échoué dans sa tentative de forcer le pont-levis de la barbacane. Les hommes chargés de manœuvrer le bélier tentent de se dégager de leur poste, le chat de ce chastel. — 9. Corbeau de rempart. Un autre type de crochet, énorme et suspendu à des cordages, servait à saisir la tête des béliers placés sous l'engin dit mouton. Très logiquement, ce croc se nommait loup ou louve. — 10. Engin dit chatte ou cigogne, parfois monté sur roues. Il ne pouvait évidemment s'employer que par surprise. — 11. Échelle à étais mobiles. On l'avancéait en l'entourant de grands mantelets de claies. On se servait aussi d'échelles coulissantes, comme celles de nos pompiers, d'échelles à rallonges par sections emboîtables, etc. — 12. Muscule de sapeur. On s'approchait de la muraille à saper en se servant de ce muscule comme d'un mantelet, puis on le retournait et les sapeurs pouvaient travailler à l'abri. — 13. Bretèche construite en hâte pour pallier l'écroulement d'une portion de courtine provoqué par une sape. Les troupes d'assaut sont clouées sur place par cet obstacle inattendu. À l'origine, le terme bretèche s'appliquait aux défenses et tourelles des enceintes palissadées; il désigna ensuite les logettes de bois ou de pierre, en encorbellement, défendant portes ou autres ouvertures (voir la

planche du château fort). — 14. Petit chat-chastel ou faucon, dit aussi grue. — 15. Tour d'assaut dite beffroi, beffraiz, castel de fust et chas-chastiau (quand sa base recelait un abri pour des sapeurs), ou encore truie (quand elle possédait des machines de jet). Ces énormes engins avançaient par les mêmes moyens que ceux de la fig. 2. — 16. Petites pièces d'artillerie de rempart. L'une d'elles vient de lancer un tonnelet incendiaire vers la tour d'assaut.

À ce vaste panorama de l'ingéniosité humaine s'ajoutèrent, sans doute à titre exceptionnel, de véritables combinaisons d'hommes-grenouilles-scapandriers, de couleur noire et dotées d'un masque respiratoire primitif. En ce qui concerne les engins montrés ici, tous les pays les utilisèrent largement. L'Allemand Zeitblom, qui vivait au XV^e siècle, a laissé de précieux dessins de quelques-unes de ces machines, de même que les illustrateurs anonymes de *La Pyrotechnie de l'Ancelet lorrain*, du *Walturius*, de la *Noticia Utraque cum Orientis tum Occidentis*, du *Recueil d'anciens poètes*, etc. D'autres auteurs du XV^e et du XVI^e siècle ont donné un grand nombre de ces machines, dessinées en élévation d'après des plans très anciens mais avec une telle fantaisie et un si évident manque de compétence qu'on ne peut y retrouver que quelques indications fragmentaires de ce que contenaient les plans originaux, hélas probablement perdus à jamais. De nombreuses représentations ne sont que le fruit d'imaginaires délirantes, telle l'énorme roue à aubes armée d'arbalètes du grand Léonard de Vinci, ce facétieux génie.

ENGINS BALISTIQUES

1. Catapulte légère à lames de ressorts en acier, d'après un dessin du XV^e s., de Zeitblom. — 1a. La catapulte déclenchée. — 2. Petit trébuechet du début du XV^e s. On notera les quatre positions possibles pour la broche retenant le déclic. Elles permettaient de régler la portée de l'engin avec une certaine précision. — 3. Ribaudequin du milieu du XIV^e s. Certaines armées en alignaient jusqu'à plusieurs centaines. Juvénal des Ursins en accordait 2.000 au duc de Bourgogne en 1411. Cette figure est à la même échelle que la fig. 2. — 4. Baliste ou perrière, dite aussi chaable. La perrière turque était un engin du même type, moins puissant et plus léger. Les perdreaux utilisés par les Français contre les Flamands, lors de la bataille de Mons-en-Pévèle en 1304, étaient probablement des perrières de petit calibre lançant des boulets de la taille d'un poing. Les auteurs anciens confondaient le grand trébuechet avec la baliste.



mineurs. Le fameux donjon de Coucy disposait à cet effet d'une source abondante au niveau du sol de sa galerie de contre-mine.

En l'absence de ce précieux dispositif, l'assiégé n'avait plus qu'à creuser une contre-mine et à tenter de rejoindre la galerie ennemie. C'était ce qui se pratiquait le plus souvent. Innombrables furent les corps à corps sans merci, à la lueur vacillante des lanternes. Parfois, ces rencontres inopinées prenaient une allure parfaitement courtoise et maints grands seigneurs réclamèrent le droit d'aller s'escrimer sous terre, avec un adversaire digne d'eux s'entend !

Au siège de Melun, en 1420, une série de combats singuliers se déroulèrent ainsi, au point de rencontre d'une mine et d'une contre-mine¹. Ayant établi une solide barrière, les mineurs des deux camps se retirèrent pour céder la place à toute une théorie de nobles combattants qui vinrent lancer leur défi et combattre tour à tour à l'arme blanche. Le roi Henri V d'Angleterre et de nombreux seigneurs assistaient à ces espèces de joutes ; ils distribuèrent les éloges et firent même plusieurs des leurs chevaliers.

Ce curieux épisode, plus proche du roman que de la guerre, montre à quel point le vieil esprit chevaleresque s'était dégradé. Le commandant de la place, Armand Guilhem de Barbazan, surnommé plus tard par Charles VII « le chevalier sans reproche » mais bien oublié aujourd'hui, fut emprisonné pendant huit ans après la capitulation², avec beaucoup d'autres, alors que nombre de ses compagnons d'armes « qui avoient amis et accointances du costé des Bourguignons » rentraient librement chez eux.

Dans son *Quadrilogue invectif*, Alain Chartier³ a stigmatisé l'attitude des seigneurs pour lesquels ne comptaient que les joutes et les marchés honteux, ruinant le pays au lieu de le protéger, se louant au plus offrant, qu'il soit de France ou de Bourgogne, et toujours prêts à trahir.

ARTILLERIE (I), CANONS À MAIN

1. Pièce à main du début du XV^e s., longue de 15 cm et du calibre de 3,5 cm. Ce type d'arme s'utilisait plutôt en rase campagne, contre un ennemi s'avancant en rangs serrés. Quelques-uns de ces engins tirant en salve devaient avoir une certaine efficacité contre une charge de cavalerie. N'y a-t-il pas une frappante analogie entre le geste de notre artilleur et celui de son descendant, le « crapouilloteur » de 1914 ? (Voir *L'Uniforme et les Armes des soldats de la guerre de 1914-1918*, tome II, page 75.) — 2. Canon à main monté sur fût de bois, du calibre de 3,5 cm, milieu du XV^e s. — 3. Canon du début du XV^e s. et grand pavois à échancrure. — 4. Canon à main monté *ad modum picoys* (à la manière des piques). L'étrange casque du personnage se nommait berrurier ou berruyer, ou encore capeline berruyère et parfois chapeau d'Allemagne. — 5. Dernier quart du XV^e s. — 6. Première moitié du XV^e s. — 7. Dernier quart du XV^e s. — 8. Canon à main à serpent. Le manuscrit du XV^e s. qui le représente prouve l'ancienneté généralement insoupçonnée de cet important perfectionnement du système de mise à feu. — 9. Coulevrinier au XV^e s. — 10. Début du XV^e s. — 11. Modèle se terminant en fauchard, de la fin du XV^e s. — 12. Canon-orgue à dix tubes, XV^e s. — 13 et 14. Canons quadruples de la fin du XIV^e - début du XV^e s. Le plus petit avait un calibre de 1 cm seulement. — Ces armes à canons multiples visant à augmenter la « puissance de feu » n'étaient nullement exceptionnelles. — 15. Canon-hache de cavalier, fin du XIV^e s.

1. *Chronique de Charles VI*, par Jean II Juvénal des Ursins (1388-1473).

2. Il sera délivré par La Hire, mourra à la bataille de Bulgnéville en 1432 et sera inhumé à Saint-Denis avec une pompe royale.

3. Né en 1385 et mort en 1433, Chartier fut le secrétaire de Charles VI et de Charles VII.



9

11

8

10

7

3

5

4

6

2

1

12

13

14

15

Cette noblesse nonchalante, rétive à la discipline et à l'inconfort des camps, refusait souvent de servir sous un capitaine chevronné. Chez beaucoup de ces arrogants seigneurs, l'abri d'une solide armure — celle-ci, rappelons-le, atteignait précisément à une quasi-perfection — donnait une assurance de vétéran. Chartier disait d'eux : « Chacun veut faire compagnie et chief à par soy. Et tant y a de chevetains (capitaines) et de maistres (hommes d'armes nobles) que à peine trouvent-ils compagnons (écuyers) ne varletz (valets d'armes)¹. Maintenant, sçavoir ceindre l'espée et vestir le haulbergeon souffist à faire un nouveau capitaine. »

En cette époque particulièrement dramatique de l'histoire de France, Jeanne d'Arc incarnera un bref instant les aspirations d'un peuple excédé par les guerres civiles que lui imposaient ses outrecuidants seigneurs et par les ruines qu'entraînait la conquête anglaise. Mais autour de l'héroïne naîtra l'idée de patrie et de nation.

De nombreux nobles répondront à son appel : Villars, Mathias, Xaintrailles et son frère Poton, Dunois le bâtard d'Orléans, Jacques de Chabannes, Théaulde de Valpergue, Étienne de Vignolles dit La Hire..., qui remettront en pratique les méthodes peu orthodoxes mais réalistes et efficaces de du Guesclin, au siècle précédent².

La guerre des mines utilisa également la puissance de la poudre à canon, à partir du milieu du XV^e siècle. Un architecte siennois, Francisco di Giorgio Martini, nous a laissé un traité très détaillé de son emploi.

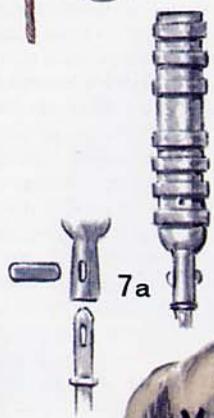
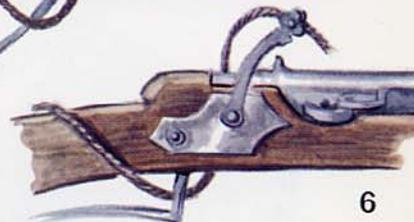
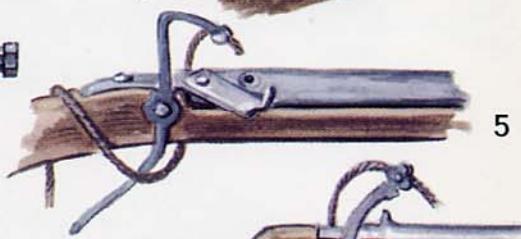
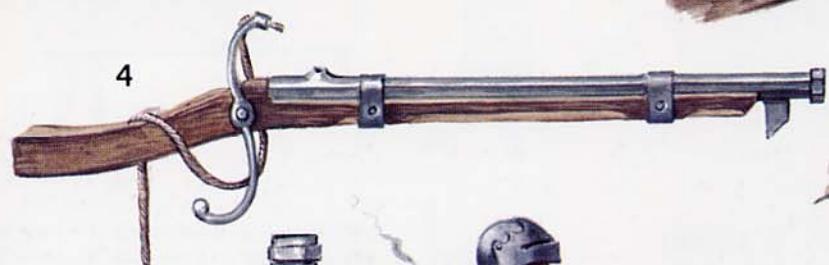
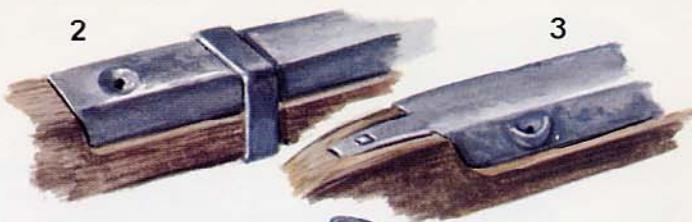
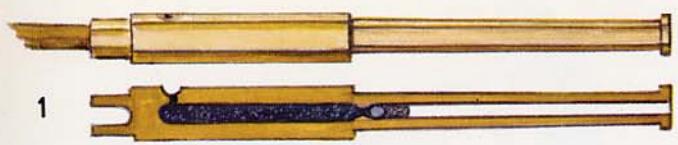
1. Chartier évoque ici l'impossibilité de former une « lance », unité tactique. Ses contemporains n'avaient aucune difficulté à saisir le sens de sa phrase. Voir le chapitre que nous consacrons à la « lance », page 90 et suivantes.

2. Méthodes de siège fort critiquées, nous l'avons vu page 64, « Sièges (III) », 7.

ARTILLERIE (II)

1. Canon de Tannenberg, exhumé au siècle dernier des ruines du château du même nom, assiégé et détruit en 1399 par les milices de Mayence et de Francfort. Ce canon à main coulé en bronze est long de 32 cm et a un calibre de 14,5 mm. Il montre à quel degré de perfection étaient parvenus certains artisans, bien avant la plupart de leurs collègues du siècle suivant. La vue en

coupe montre la lumière, la charge, la balle et la bourre d'étope. — 2. Lumière verticale du premier type avec la cuvette d'amorçage. — 3. Lumière du second type, latérale et à auget d'amorçage. — 4. Deuxième type de serpentín (voir le premier sur la planche précédente) adopté vers le milieu du XV^e s. On le nommait aussi dragon ou chien, nom qui se perpétua ensuite avec les armes à silex et jusqu'à nos jours. — 5. Troisième type de serpentín avec le couvre-lumière contre le vent et la pluie, seconde moitié du XV^e s. — 6. Quatrième type, allemand, avec serpentín et détente à ressort, mire, bassinet et couvre-bassinnet, fabriqué en 1475. C'était une arme révolutionnaire pour l'époque. — 7. Coulevrier à cheval vers 1470. Cette arme tout à fait primitive, dite pétrinal ou poitrinal, fut utilisée à côté des armes à serpentín jusqu'au début du XVI^e s. — 7a. Détail du montage de l'arme. Le manipulateur devait faire sauter la clavette pour recharger son arme plus aisément. — 8. Au milieu du XV^e s., on suppléa l'absence du serpentín en adjoignant au *colineator* (pointeur) un *incendiarus* (tireur). — 9. Canon à main du début du XV^e s. Certaines pièces, trop lourdes et trop puissantes pour être épaulées, s'utilisaient de cette façon. On en trouve de semblables, beaucoup plus frustes, montées sur bois mais datant de la même époque. — 10. Mercenaire italien à la solde du roi de France, fin du XV^e s. Il est armé d'une lance à feu et à balles. — 10a. Vue en coupe. Cet engin, ligaturé de fil de fer, était un cylindre de bois évidé contenant un tube de fer mince. On le remplissait de plusieurs charges composées d'une dose de poudre sur laquelle on posait une balle d'étope imprégnée de poudre, puis quatre doigts de grosse poudre mélangée de poix grecque, de verre pilé, de gros sel, de salpêtre et de rognures de fer; ensuite venait une nouvelle charge de poudre, une balle de plomb, etc., jusqu'à la bouche par laquelle on mettait le feu à cette espèce de chandelle romaine qui incendiait les maisons et les fourrages, terrorisait les chevaux et jetait le désordre dans les groupes de fantassins.



Les nageurs d'assaut

Ces spécialistes n'étaient pas inconnus de nos ancêtres. Guillaume le Breton a raconté comment un très habile nageur nommé Galbert remorqua à l'aide d'une corde une série de vases de terre, imperméabilisés au bitume et remplis de braises ardentes, pour aller incendier le châtelet défendant le Château-Gaillard aux Andelys, en 1203.

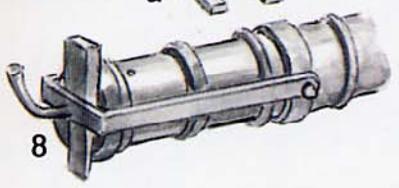
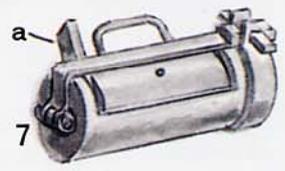
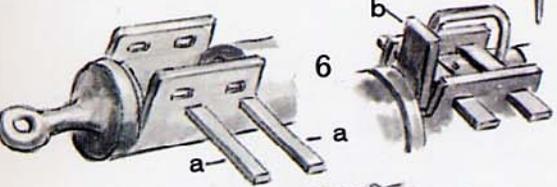
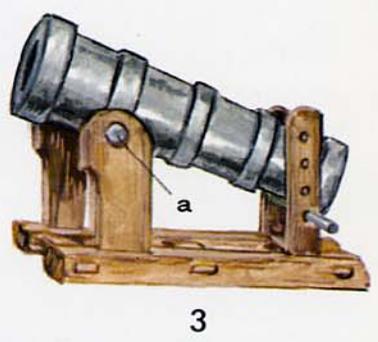
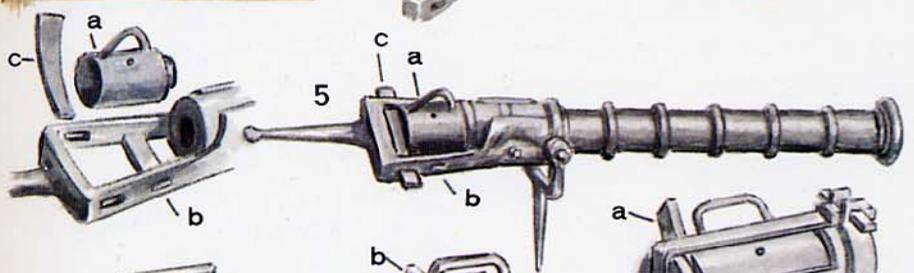
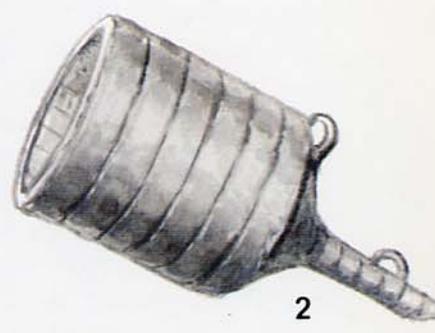
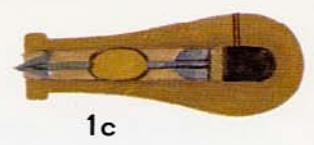
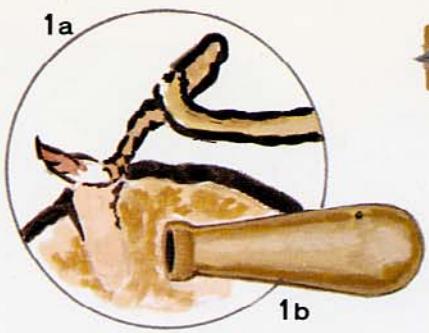
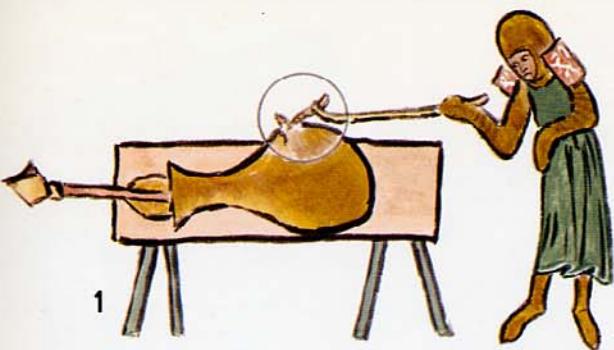
Les engins balistiques

Les plus anciennes machines de trait utilisaient la force de l'arc et étaient bien connues des Romains. Imitées puis perfectionnées par les Byzantins, elles furent importées en Europe occidentale au cours du IX^e siècle, ainsi qu'en té-

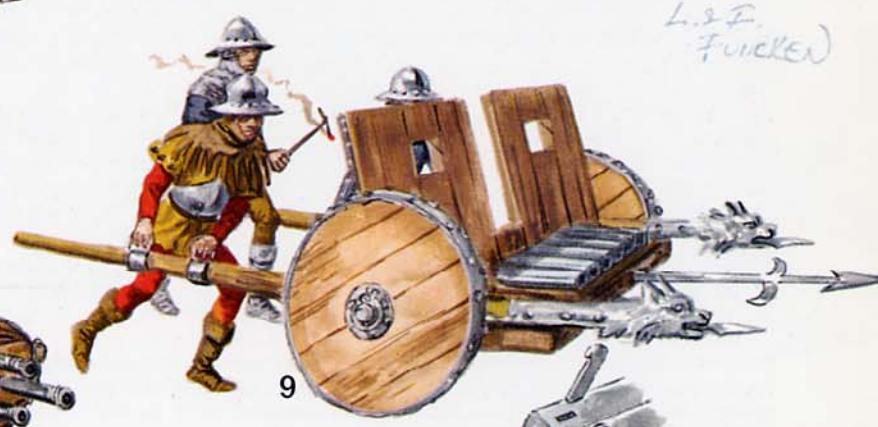
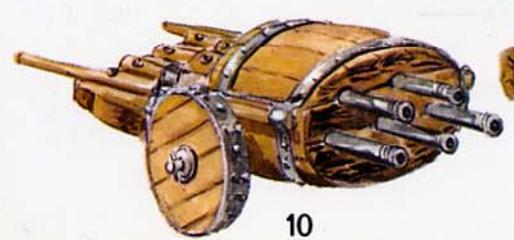
ARTILLERIE (III)

1. Première représentation connue d'un canon, d'après le manuscrit anglais de Walter de Millemete, datant de 1326. Certains experts ont âprement contesté la date, niant l'existence à cette époque de la lumière, l'orifice de mise à feu, de même que l'usage de la barre chauffée au rouge. Contrairement à l'avis général, cette barre nous paraît être un porte-mèche, ainsi que le montre sans le moindre doute le détail agrandi de la fig. 1a, fidèlement reproduit d'après l'original. Le costume du chevalier, parfois considéré comme postérieur à 1326, présente au contraire un aspect démodé en usage en Europe continentale cinquante ans plus tôt. Signalons en outre que les ailettes qui protègent les épaules du chevalier sont ornées de lions d'un dessin archaïque, et que ces éléments défensifs, extrêmement fréquents ailleurs, sont très rarement représentés en Angleterre. La forme irrationnelle de l'affût prouve que l'illustrateur ne possédait qu'une description écrite sommaire de l'arme nouvelle. — 1b. Canon du XIV^e s., probablement le plus ancien exemplaire connu. C'est une arme de ce type qu'a vraisemblablement tenté de représenter l'auteur de l'enluminure de la fig. 1. — 1c. Le projectile de la fig. 1, naïvement représenté, n'aurait jamais pu être utilisé tel quel. Un bas-relief du château d'Édimbourg, datant du XVI^e s., nous a servi dans notre tentative de représentation d'un de ces carreaux en fer, à bourrelet de cuir, encore utilisés deux siècles plus tard comme projectiles incendiaires. — 1d. Flèche incendiaire de la seconde moitié du XVI^e s., longue de 1,50 m environ. La partie empennée amovible était sans doute destinée à

empêcher l'extirpation du dard embrasé une fois qu'il avait atteint son but. (D'après le manuscrit de *L'Art de l'artillerie* par Wolff de Senftenberg, commandant de l'artillerie de Dantzic). — 2. Mortier anglais, forgé vers 1346, du calibre de 50 cm env. et d'une longueur de 1,22 m. — 3. Bombarde en fer forgé, à tourillons. Les tourillons (a), permettant un pointage vertical facile et absorbant une grande partie du recul, sont généralement considérés comme ayant été inventés vers 1450-70. Nous avons relevé cette bombarde à tourillons fixés sur un de ses cercles de renfort, dans une enluminure d'une des versions manuscrites du *Livre de Marco Polo* datant des environs de 1400, ainsi qu'en témoignent les vêtements des personnages. — 4. Un veuglaire du début du XV^e s., à chambre à feu ou boîte mobile. — 4a. Vue en coupe de la chambre chargée de poudre et fermée par un tampon de bois, ainsi que de la volée avec son projectile et sa bourre. — 4b. La chambre calée dans la culasse. — 5. Veuglaire à tourillons et à boîte mobile (a), son berceau (b) et sa clavette de blocage (c). À gauche, détail de la boîte (a) au-dessus de son berceau (b), avec la clavette de blocage (c) de la culasse. — 6. Culasse à joues de la fin du XV^e s., avec ses clavettes de blocage (a) et son coin de calage (b). — 7. Culasse à barre de blocage à charnière, avec son coin de calage (a), fin du XV^e s. — 8. Fermeture de culasse à étrier, fin du XV^e s. — 9. Ribaudequin à « orgue » de six canons coulés en fer et se chargeant par la culasse, dit *Todtenorgel* (orgue de mort) en Allemagne. Cet engin, muni de piques seulement au siècle précédent, servait à la défense des angles des camps retranchés. — 9a. Détail d'une culasse ouverte et d'une culasse fermée à l'aide d'un obturateur carré et d'une clavette, système souvent utilisé sur les pièces à canons multiples. — 10. Ribaudequin allemand à cinq canons se chargeant par la bouche, vers 1450.



L. & F. FUECKEN



moignent les *Annales* de saint Bertin qui les présentent comme des « engins inconnus » lors de leur emploi au siège d'Angers, en 873.

Cette artillerie « névroballistique » se divisait en deux types d'engins. Le premier, dit baliste, chaable (latin *chadabula*, du grec *katabolê*, action de renverser) ou perrière, lançait des pierres à l'aide d'une verge à cuiller et était parfaitement capable d'abattre de fortes murailles. Le second, une véritable arbalète géante, lançait d'énormes flèches qui transperçaient les palissades et détruisaient les machines de guerre ennemies. Ces deux engins, allégés, s'utilisaient également en rase campagne contre les troupes, à l'instar de l'artillerie légère des armées modernes.

Les progrès de la fortification conduisirent les ingénieurs à imaginer des machines plus puissantes que la baliste. Ainsi naquit l'artillerie au trébuchet, se basant sur le principe de la fronde à contrepoids. Dès l'époque de la première Croisade, des « engingneurs » tels que les Génois Guglielmo et Primo Embriarco ou l'Arménien Havedic se signalaient par leur habileté dans la construction et l'utilisation de ces énormes machines. On ne s'attachait le précieux concours de ces spécialistes qu'à prix d'or et en satisfaisant à des exigences accessoires qui relevaient souvent du plus pur caprice.

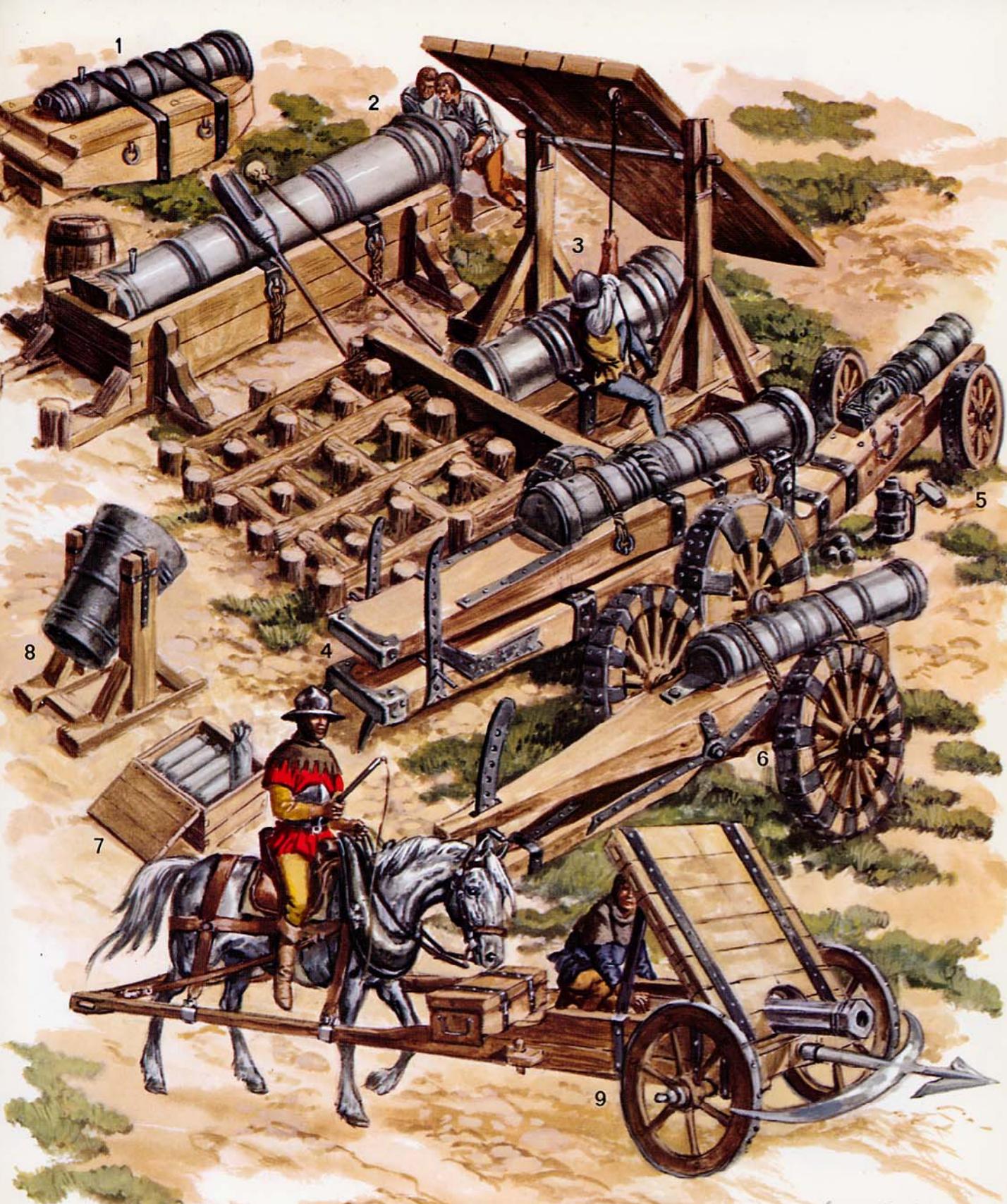
Les projectiles étaient extrêmement variés. Outre le bloc de pierre brut ou taillé, on lançait des projectiles incendiaires, des « pochonnets », petits pots de terre cuite ou de verre, des « grenades »¹ et des « bouteilles empoisonnées » qui projetaient sur l'adversaire de la chaux vive pulvérulente, des matières détonantes, de la mitraille ou des gaz asphyxiants... voire des têtes de captifs décapités, première forme de la guerre psychologique!²

1. Bombarde dans son auget-berceau, début du XV^e s. — 2. Grosse bombarde dans son affût-caisse, XV^e s. Ce type de chantier fut utilisé dans les sièges jusqu'aux premières décennies du XVI^e s. — Les pièces 1 et 2 sont munies d'une fusée de lumière contenant la poudre d'amorce. Ce procédé évitait l'égoulement de l'orifice de la lumière ou, tout au moins, le retardait considérablement. — 3. Pendant les sièges, les artilleurs étaient protégés par des mantelets fixes ou, comme ici, à portière d'embrasement mobile. On voit également le très solide dispositif destiné à absorber le recul de la pièce. Aucune muraille ne résistait longtemps aux lourds projectiles de ces grosses bombardes que beaucoup regardent encore aujourd'hui d'un œil goguenard. Leur seule apparition fit souvent capituler des garnisons qui, elles, savaient à quoi s'en tenir. À titre d'exemple, la forteresse de Tannenberg (dont il est question dans une des planches précédentes) vit s'écrouler une de ses courtines au deuxième coup d'un des canons francfortois. À gauche de la pièce, on peut voir une cuillère à poudre et un refouloir de l'époque. — 4. Affût en deux pièces, articulé sous la bouche, vers 1450. Tout le poids de la pièce pesait sur la membrure supérieure au moment du pointage. — 5. Canon sur affût d'une seule pièce, avec sa chambre mobile calée. Au-dessous, une chambre prête à l'emploi. — 6. Affût en deux pièces, articulé en arrière de la culasse, vers 1470. Le pointage était beaucoup moins pénible, le poids de la pièce reposant en grande partie sur l'essieu. — 7. Caisson de gargousses de poudre. Cette invention, considérée généralement comme très postérieure, a été relevée sur un manuscrit de la seconde moitié du XV^e s. — 8. Mortier. Les enlumineurs du XV^e s. n'ont que très exceptionnellement représenté des affûts acceptables. Les mortiers, en particulier, sont toujours suspendus de cette façon peu vraisemblable et en tout cas incomplète. L'effet du recul aurait inmanquablement arraché la pièce de ce précaire perchoir. Il est par ailleurs curieux de constater que les pièces géantes n'ont jamais tenté le pinceau de ces industrieux illustrateurs, parfaitement inconscients de la valeur inestimable que représenterait leur témoignage

(suite page 74)

1. Les Sarrasins faisaient largement usage du pétrole. Des traces de mercure relevées dans certains projectiles laissent supposer qu'ils auraient pu connaître le fulminate de mercure, un puissant explosif encore utilisé aujourd'hui.

2. Pratiquée par nos braves croisés en Palestine.



1

2

3

5

8

4

6

7

9

pour les chercheurs des siècles suivants. En réalité, le mortier devait être encastré à peu près à la verticale dans une sorte d'auge massif, pointé à l'aide de cales pour obtenir l'angle de tir désiré. — 9. Ribaudequin du milieu du XV^e s. Il peut être considéré comme l'ancêtre du canon autoporté moderne, dont il présentait déjà les caractéristiques essentielles : canon, blindage et propulsion. On attribue parfois le nom de cet engin aux ribauds chargés de tendre l'arbalète géante qui armait auparavant cet engin. Les comptes de la ville de Bruges pour l'année 1340 qualifient cette arme de « nouvel engin ».

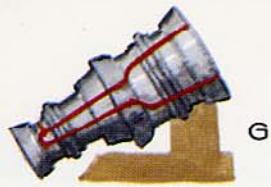
ARTILLERIE (V)

1. Mode de mise en place d'un canon de la fin du XV^e s. — 2. « Mons Meg » sur son affût. Destinées à créer des brèches dans les murailles, les toutes grosses bombardes étaient fixées sur un solide chantier ou affût en bois, sans aucune possibilité de pointage vertical étant donné leur poids énorme. Il faut néanmoins noter qu'un bas-relief du château d'Édimbourg montre un quart de cercle d'artilleur placé dans la bouche de « Mons Meg » ainsi qu'un coin de bois servant à son pointage par la culasse, mais on s'intéresse sur le moyen utilisé pour soulever une masse aussi monstrueuse. Cette « Margot de Mons » tira pour la dernière fois en 1682, à blanc, en l'honneur de l'arrivée en Écosse du duc d'York, le futur roi Jacques II d'Angleterre. Chargé trop généreusement d'une poudre beaucoup plus puissante que celle qu'on utilisait au milieu du XV^e siècle, le canon fut détérioré à la hauteur du fond de l'âme, exactement à l'extrémité du pas de vis de la chambre (voir fig. D), par le bris de deux des anneaux de renfort. Abandonnée et négligée jusqu'en 1754, « Mons Meg » fut reléguée à la Tour de Londres avec d'autres vieux canons hors d'usage. En 1829, les patriotiques efforts du romancier Walter Scott firent ramener la bombarde à Édimbourg, où elle continue à étonner les touristes.

Bombardes géantes : A. Bombarde bourguignonne aux armes d'Auxy, dite erronément « de Louis XI », capturée par les Suisses après la bataille de Morat, en 1476. Longueur : 2,75 m. Poids : 2.000 kilos. Calibre : 36,5 cm. Poids du boulet : 50 kilos. — B. « Michelette » anglaise. Longueur : 3,53 m. Poids : 3.500 kilos. Calibre : 37 cm. Poids du boulet : 75 kg. — C. « Michelette » anglaise. Longueur : 3,64 m. Poids : 5.500 kilos. Calibre : 45 cm. Poids du boulet : 150 kilos. — Ce sont sans doute les premières bombardes qui nous soient parvenues. Elles furent probablement construites dans les Flandres, mais à une date indéterminée, et abandonnées par les Anglais

après leur échec devant les fortifications du Mont-Saint-Michel, en 1434. — D. « Mons Meg » (Margot de Mons) forgée en Belgique par J. Cambier, en 1449, et expédiée par Philippe le Bon au roi d'Écosse Jacques II en 1457. Longueur : 3,90 m. Poids : 6.600 kilos. Calibre : 50 cm. Poids du boulet : 150 kilos. Erich Egg, dans *Guns*, assure que le boulet de pierre portait à environ 263 m. Un autre type de projectile, en fer, portait, vu son poids supérieur, à 129 m seulement, si l'on en croit un manuscrit contemporain. — E. « Dulle Griet » (Margot l'Enragée), bombarde gantoise du milieu du XV^e siècle. Capturée en 1452 au siège d'Audenarde par une armée de secours bourguignonne, elle fut récupérée de vive force par les Gantois en 1578. Longueur : 5,025 m. Poids : 16.400 kilos. Calibre : 64 cm. Poids du boulet : 340 kilos. — F. « Mahomet Gun » ou « Dardanelle Mahomet », pièce coulée en bronze, probablement en 1464 pour le compte des Turcs. Il fut offert à la Grande-Bretagne par le sultan Abdül-Aziz en 1867. Longueur : 5,25 m. Poids : 7.500 kilos. Calibre : 66 cm. Poids du boulet : 360 kilos. — Les canons D, E, F pouvaient se dévisser à hauteur de la jonction de la chambre et de la volée, à l'aide de leviers introduits dans les mortaises visibles sur la plupart de nos modèles. Les fig. B et C, trop abîmées pour en laisser des traces certaines, sont néanmoins considérées comme appartenant au même type par l'expert anglais Ffoulkes. La fig. A, quoique n'ayant pas subi les examens nécessaires, est dotée de mortaises de serrage qui semblent bien démontrer la présence d'un pas de vis. Il est peu probable que ce système ait été employé pour la facilité du chargement. Plus vraisemblablement, son but était de simplifier, en la divisant, le transport de l'énorme masse. Tous ces canons sont encore visibles aujourd'hui et témoignent de l'extraordinaire virtuosité de nos artisans, dans ce domaine comme en tant d'autres. Leurs réalisations étonnent et invitent à un peu plus de modestie à l'égard de nos modernes productions, élaborées avec des moyens autrement efficaces et sophistiqués. — G. Bombarde-mortier dite « bombarde de Turin », coulée en fonte de fer vers 1420. Longueur : 1,44 m. Poids : 1.500 kilos. Calibre : 51 cm. Poids du boulet : 100 kilos. — H. « Bombarde de Steyr » (Autriche) de la première moitié du XV^e s. Longueur : 2,58 m. Poids : 7.100 kilos. Calibre : 80 cm. Poids du boulet : 700 kilos. — I. Mode de fabrication des canons en fer forgé (fig. A, B, C, E et H). Autour d'une forme en bois, on juxtaposait des barres de fer — comme les douves d'un tonneau — et on les enserrait ensuite par une succession d'anneaux posés à chaud. — Les fig. A à H sont représentées à la même échelle ; la silhouette humaine en bas de page donne une idée de leur taille par rapport à un individu mesurant 1,70 m. Le tracé rouge donne la forme de l'âme et la chambre avec sa lumière de mise à feu.

L. J. P. P. P. P. P.



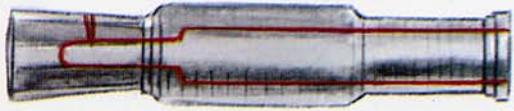
G



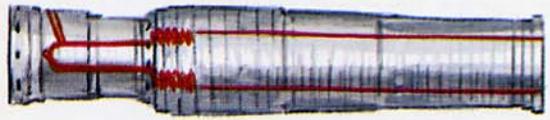
A



B



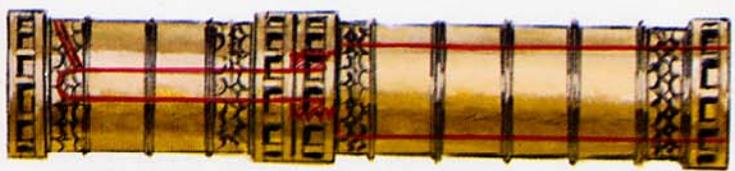
C



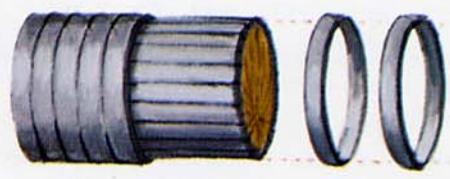
D



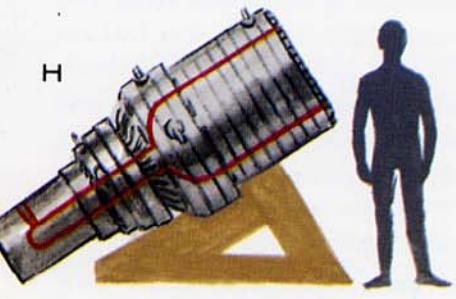
E



F



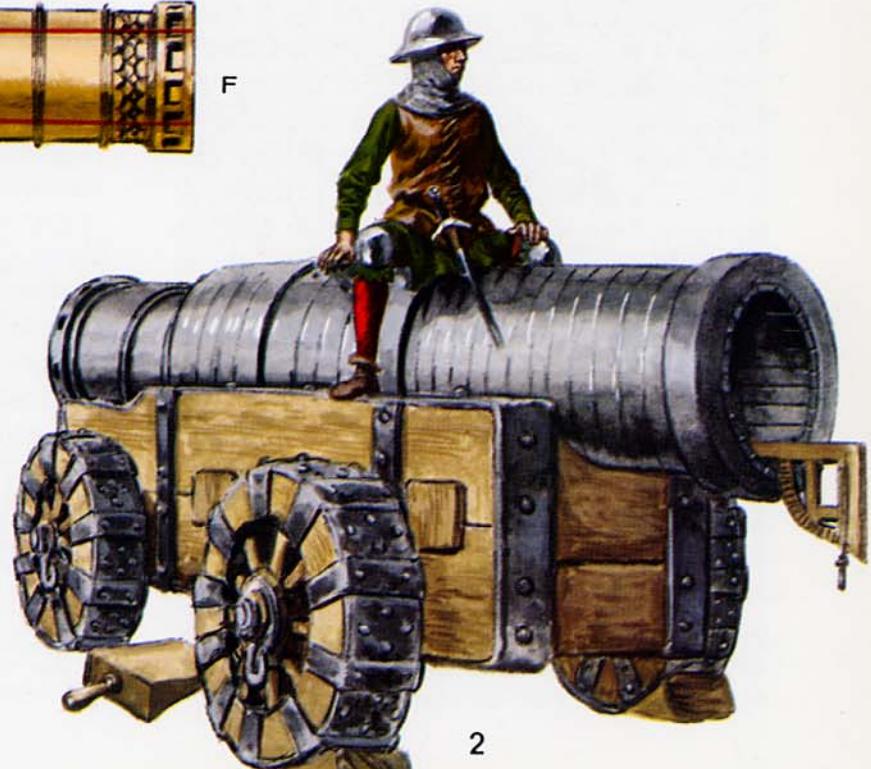
I



H



1



2

L'artillerie à feu

Dès le XIII^e siècle, les troupes de Gengis Khan possédaient ce qu'on nommait dans l'Europe moyenâgeuse des vases, des « pots à feu » ou des « pots de fer ». Ils n'apparurent sur notre continent qu'au début du XIV^e siècle, en Italie semble-t-il, plus précisément en Toscane, puis dans le sud de l'Allemagne. On en trouve mention dans les Flandres dès 1314 et quelques années plus tard en Angleterre et en France, entre 1321 et 1326, mais il serait vain de tenter d'établir un classement dans ce qui fut sans doute une des premières « courses aux armements » d'Europe. Il est certain que les nations occidentales s'en munirent à peu près simultanément.

Le premier texte français qui fasse indiscutablement mention d'une authentique artillerie remonte à 1338. Il s'applique à une bombarde qualifiée de « pot de fer à traire garrots à feu, quarante-huit garrots ferrés et empaumés (empennés) en deux cassez, une livre de salpêtre et demie-livre de soufre vif pour faire poudre pour traire lesdits garrots ». De même, les « tuiaux de tonnoire de garros » dont se fournit la ville de Lille en 1340 désignent on ne peut plus clairement des canons lançant des flèches. Le garrot, en effet, n'était autre qu'une énorme flèche incendiaire, et quoique rapidement évincé par le boulet de pierre, ce projectile bizarre resta en usage jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

Les progrès rapides des fondeurs de canons permirent d'utiliser un projectile mieux approprié : le boulet de pierre, lui-même concurrencé bientôt par le boulet en fonte de fer, beaucoup plus coûteux toutefois et exigeant une plus grande consommation de poudre. Ces deux inconvénients prolongè-

rent l'emploi du boulet de pierre jusqu'à la fin du XV^e siècle. Mais avec le boulet de métal, dont la masse unitaire était près de trois fois supérieure, on allait pouvoir réduire peu à peu le calibre des canons, tout en maintenant l'énergie cinétique du projectile grâce aux améliorations apportées à la fabrication de la poudre. Mais n'anticipons pas !

En attendant ces véritables canons, l'arsenal de la première moitié du XIV^e siècle comprenait des bouches à feu de faibles dimensions, parfaitement incapables de rivaliser avec les grands engins balistiques servis par un personnel nombreux et hautement qualifié.

Les bombardes

Les premiers « quennons »¹ étaient coulés en fer, en cuivre, en bronze ou en laiton, d'un seul tenant, selon la méthode des fondeurs de cloches. La technique encore primitive des fondeurs ne leur permettant pas de faire des pièces de gros calibre, les inventifs artisans inaugurèrent un nouveau mode de fabrication. Ils produisirent des « gros calibres » en fer forgé, composés de lames serrées les unes contre les autres par des cercles, à la façon des tonneaux. Nos illustrations détaillent ce procédé.

Ainsi naquirent les bombardes, nom qui, étymologiquement, veut dire : « qui fait du bruit ». Les modèles courts, à tir indirect, furent baptisés mortiers en raison de leur forme rappelant les mortiers des alchimistes. Quant aux petites bombardes en tronc de

1. Terme apparu pour la première fois en 1348. Réputé venir du latin *canna* — roseau —, le mot canon nous paraît plutôt avoir pour origine l'allemand *Kanne* — pot, canette.

cône, on les nomma « bombardelles ». La patience, le bon sens et l'habileté prodigieuse déployés par les artisans de l'époque forcent encore l'admiration des experts métallurgistes d'aujourd'hui.

Les veuglaires

Tiré du latin *fulgurare* — foudroyer —, le mot « veuglaire »¹ désignait un canon de puissance moyenne, très maniable, qui se caractérisait par une chambre ou boîte à poudre mobile. On construisit d'abord les veuglaires comme les bombardes, ensuite on les coula en fer et, à partir de 1450, en bronze. Ce type de canon, né vraisemblablement aux alentours de l'an 1400, resta en service jusqu'au milieu du XVI^e siècle, mais il s'agissait alors, parfois, de modèles construits au cours du siècle précédent.

On aurait tort de douter de l'efficacité de ces armes. C'est l'une d'elles qui, en 1453, enleva, par un coup ajusté, « le hanepiere de la teste »² (la calotte crânienne) de Jacques de Lalain, dit « le Bon Chevalier ». Ce personnage, un des plus célèbres « tournoyeurs professionnels » d'Europe, s'était fourvoyé au siège du château de Pouques.

L'artillerie à la main

L'idée de se servir de canons miniaturisés, pour naturelle qu'elle puisse paraître, ne trouva qu'une concrétisation tardive du fait des préjugés, de la routine et surtout de l'aversion de la chevalerie envers cette arme qui bouleversait les règles et les valeurs des guerres médiévales.

C'est donc au sein des troupes communales que se développa l'usage des « traits à poudre », des « scopètes » italiens ou des « canons de poing », les *Fusstbusse* (*Faustbüchsen*) des Allemands. Quel que soit leur nom, on les rencontre d'abord en Italie, puis en Allemagne, dans les Flandres et à Bruxelles, d'où partirent, en 1314, des mercenaires loués par le roi d'Angleterre.

L'arme nouvelle avait sur l'arc et l'arbalète l'énorme avantage de ne nécessiter aucun soin ni entretien particulier, de se fabriquer en une demi-journée et de coûter beaucoup moins cher³. Les balles de plomb se coulaient facilement à raison d'une douzaine à la minute. Un seul handicap : la portée atteignait à peine cinquante mètres au début du XV^e siècle... mais on réussissait à percer une armure à vingt mètres !

La salve d'une troupe disciplinée impressionnait les témoins du temps ; ainsi Pietroni Belli décrivit, en 1430, l'effet dévastateur de la balle, capable de traverser de part en part deux à trois hommes non cuirassés. Les tireurs d'élite n'étaient pas rares. L'un d'eux, un Lorrain nommé Maître Jean, tua un grand nombre d'Anglais pendant le siège de Rouen, en 1428.

Dès 1450, les couleuvrines françaises foudroyèrent les redoutables archers anglais. La poudre à canon s'annonçait comme l'invention décisive qui allait irrésistiblement modifier puis bouleverser les procédés de combat. Nous poursuivrons dans le second tome l'étude de son évolution.

1. Certains auteurs préfèrent y voir une corruption du flamand *vogeleer* ou de l'allemand *Vogler* — oiseleur. On trouve en français l'orthographe « veughelaire » en 1412.

2. Hanepiere, par analogie avec le hanepier ou hanapier, pièce de renfort couvrant l'abdomen et dite aussi plastron.

3. Un document anglais de 1353 donne le prix de 3 shillings pour un tube de petit format et estime à 66 shillings une grande arbalète.

TROISIÈME PARTIE

TOURNOIS ET BLASONS DE LA CHEVALERIE

Charlemagne, ses pairs et ses paladins (officiers du palais) avaient, dès le VIII^e siècle, remplacé la vieille infanterie par une cavalerie lourdement armée. Déjà, le grand empereur s'était attaché une élite de combattants en la dotant de « bénéfices », sous forme de concessions de terre, en échange desquels l'*auxilium* ou service militaire était dû.

Les luttes fratricides des petits-fils de Charlemagne, les invasions normandes et l'anarchie qui en résulta engagèrent le *senior* — seigneur — à s'assurer le concours du plus grand nombre possible de *vassi* — vassaux.

L'ordre social ne fut plus, dès lors, qu'une hiérarchie de terres possédées par des guerriers qui, subordonnés les uns aux autres, formaient une chaîne allant du simple chevalier fieffé — c'est-à-dire pourvu d'une terre, d'un « fief » — jusqu'au roi, dont le pouvoir ne s'étendait plus qu'à son domaine personnel. Le chevalier fieffé devait obéissance à son seul suzerain et ne dépendait du roi que par l'intermédiaire de ce seigneur et protecteur. C'est ce que nous appelons le régime féodal.

La chevalerie d'affiliation

La véritable chevalerie, l'ordre sacramental exalté par les chansons de geste, ne doit pas être confondu avec la dignité féodale du chevalier fieffé.

C'est seulement au cours du XI^e siècle que naquit cette nouvelle chevalerie indépendante, dite chevalerie d'affiliation. Elle avait pour mission d'incarner l'idée de droit et de justice en des temps particulièrement troublés, au milieu d'une société dominée par la violence, la grossièreté, la cruauté et l'absence de scrupules des féodaux.

CHEVALIERS CROISÉS

1. Chevalier allemand de la fin du XII^e siècle. — 2. Français, fin du XII^e s. et tout début du XIII^e. — 3. Italien, fin du XII^e s. Le heaume, réduit ici à sa forme la plus simple, pouvait aussi être conique ou bombé, avec ou sans nasal. — 4. Flamand, première moitié du XIII^e s. — 5. Anglais, deuxième moitié du XIII^e s. La tête est coiffée, comme dans la figure précédente, de la cervelière à turban formant bourrelet, dite parfois mortier, qui servait à maintenir le heaume d'aplomb sans blesser le front et les tempes. — 6. Français, vers 1270.

Ce n'est qu'après les deux premières Croisades et à partir de 1189 que l'emblème de la croix rouge fut abandonné, sauf pour les Français. Les Anglais choisirent alors la croix blanche, les Allemands la noire, les Italiens la jaune et les Belges la verte. Cette mesure illustre de façon éclatante la mésestime des participants et la profonde dégénérescence de l'idéal des premiers croisés.



1

6

4

3

5

2

ORDRES DE CHEVALERIE

L'Église ne ménageait pas ses efforts pour humaniser la guerre : la « paix de Dieu » de 969 protégea les civils et leurs biens, la « trêve de Dieu » interdit la guerre le dimanche, en 1027, puis du mercredi soir au lundi matin, en 1041. Dans cette perspective s'inscrit l'ambitieux projet de fondre en un seul être idéal le guerrier et le chrétien. C'était une utopie, certes, mais créatrice d'un style de vie qui fut loin d'être stérile. En bénissant les expéditions contre les Infidèles, l'Église offrit une soupape au besoin d'action d'hommes durs et ardents, sensibles au mysticisme.

Le chevalier d'affiliation, sacralisé par d'émouvantes cérémonies¹, devint le héros légendaire à jamais présent dans nos mémoires.

C'est à cette élite qu'appartenaient les chevaliers errants des XI^e et XII^e siècles. Ces « illustres fous » parcouraient l'Europe en solitaires, mangeant de la chair de chevreuil crue pressée entre deux pierres, la « nourriture de héros » ! Il leur suffisait, dit-on, de sonner du cor sous les portes des châteaux pour y trouver le vivre et le couvert, mais cette démarche ne devait pas être toujours couronnée de succès, puisque certains textes nous précisent que les châtelains accueillants avaient soin de placer un heaume au sommet de leur donjon en signe de bienvenue.

La chevalerie d'affiliation, indépendante, posséda sa hiérarchie propre, elle forma une association militaire et confraternelle de grande valeur. Puis elle sombra dans l'anarchie et disparut, cédant la place à des ordres militaires tels que les chevaliers du Saint-Sépulcre, de Saint-Jean-de-Jérusalem, de Saint-Lazare, du Temple... Ils constituaient tous une véritable armée ecclésiastique, permanente. Les croisades contre les hérétiques d'Europe provoquèrent la création d'autres ordres militaires : la Milice de Jésus-Christ, les Porte-Croix, etc.

1. Chevalier de la « Compagnia della buona morte » en 1176. Quoique sans aucune commune mesure avec les ordres représentés ici, cette confrérie, exemple de l'emphase italienne, se distingua sous la conduite d'Alberto da Giussano contre les Impériaux. — 2. Bannière du royaume de Jérusalem au XIII^e siècle. — 3. Chevalier templier au XIII^e s., avec l'étendard, dit Beaucéant, de l'ordre du Temple. Le noir symbolisait la force, le blanc la pureté. — 4. Chevaliers du Saint-Sépulcre, au XIII^e s. Analogie aux templiers, cette institution religieuse et militaire se retira en Italie après la perte de la Palestine. — 5. Chevalier de l'ordre des Porte-Glaives, dit aussi de Livonie. Cet ordre fusionna en 1237 avec celui des Teutoniques et le renforça considérablement. — 6. Chevalier Teutonique au XIII^e s. — 7. Chevalier Teutonique portant l'étendard de l'ordre. Originellement blanc à croix noire, cet emblème fut doté de la croix d'or de Jérusalem et des armes de l'Empire germanique par le grand maître de l'ordre Teutonique au XIV^e s.

1. Voir plus loin le chapitre sur l'adoubement, pages 84 et 86.



2

1

7

3

4

5

6

Déclin et renouveau

BATAILLE DE WOERINGEN

Le caractère héréditaire de la chevalerie fieffée s'imposa au XII^e siècle, avec ses lois et ses privilèges.

Au XIII^e siècle s'épanouit l'esprit « courtois » : la femme noble fut l'objet d'une dévotion sans limite, allant parfois jusqu'à la plus ridicule exaltation. On cite le cas de ces chevaliers gallois qui, persuadés que l'amour surpassait tout, affrontèrent un hiver rigoureux avec des vêtements si légers qu'ils moururent de froid aux pieds de leurs dames !

Le XIV^e siècle vit un retour quasi général à la rapacité qui poussait de nombreux chevaliers à quitter leur « bataille » pour s'emparer d'un ennemi fortuné et en tirer rançon. Mais quel mépris pour le bas peuple ! « Le paysan est un porc et il vit comme un porc... Nul ne doit plaindre le paysan lorsque son seigneur lui fait manquer du nécessaire ou lui casse bras et jambes », écrivait un doux trouvère¹ qui avait dû échapper de justesse aux fourches vengeresses des Pastoureaux ou des Jacques². Des idéaux chevaleresques, plus que jamais exaltés par une noblesse indisciplinée, celle-ci n'avait conservé que l'orgueil, et cet orgueil devait conduire au désastre. Le sens de l'honneur qui subsistait chez certains chefs de guerre leur faisait parfois quitter une position avantageuse pour se faire battre en rase campagne, ou dédaigner une attaque par le flanc pour choisir le « droit chemin » et conduire leurs troupes au massacre. À la veille de sa fameuse victoire d'Azincourt en 1415, Henri V d'Angleterre exigeait, des chevaliers partant en reconnaissance, de se dépouiller de leurs cottes d'armes armoriées afin de ne pas être suspectés, lorsqu'ils regagneraient leur camp, de tourner le dos à l'ennemi ! Mais le même souverain, perdant son sang-froid, fera massacrer des centaines de prisonniers dont sept princes et trois cents chevaliers bannerets, pour une simple fausse alerte.

La bataille de Woeringen (1288), une des plus importantes batailles de l'Europe occidentale du XIII^e siècle, vit un prince belge, Jean I^{er} de Brabant, protecteur des libertés communales, défier les princes allemands, défenseurs de la féodalité, ayant à leur tête Siegfried de Westeburg, archevêque de Cologne, qui prélevait un droit de péage odieux sur le cours inférieur du Rhin.

Aux intérêts économiques s'ajoutait, pour le duc de Brabant, un intérêt politique : la possession du Limbourg, à peine disputée par plusieurs prétendants. Quoiqu'inférieure en nombre, l'armée de Jean I^{er} triompha de la coalition ennemie par la cohésion d'une chevalerie chargeant en masse serrée, de concert avec l'infanterie des milices communales de Bruxelles, Anvers, Louvain, Tirlmont, Jodoigne, Nivelles, Liège, Clèves et Juliers.

La scène montre le comte Henri IV de Luxembourg, prétendant à la succession du Limbourg dont il porte le lion rouge, et qui, ayant jeté sa lance et son épée pour mieux étreindre son ennemi juré Jean I^{er} de Brabant, va recevoir le coup mortel d'un chevalier brabançon, Wauthier de Bisdom.

« Malheureux ! dira le duc à son sauveur, tu as tué le plus brave chevalier de la journée ! »

L'absence de housse armoriée sur le cheval de Jean I^{er} s'explique par le fait que son cheval de bataille venait d'être tué sous lui.

Le retentissement de cette rencontre fut immense. Elle fut chantée par tous les poètes et notamment par Jan van Heelu, qui nous a laissé dans sa *Rymkronyk* une description extrêmement colorée.

Tout en consacrant l'indépendance complète du Brabant à l'égard de l'Empire, cette bataille dessina aussi la première ébauche de la nationalité belge. Jean I^{er}, désormais à la tête d'un État puissant, jouit d'un prestige politique qui allait aider, plus tard, à l'union de tous les territoires belges.

Le héros de Woeringen devait mourir stupidement à Bar-le-Duc, en 1296, au cours d'un tournoi.

1. Les trouvères étaient, au nord de la Loire, l'équivalent des troubadours du pays d'oc et des *Mimesänger* allemands.

2. Surnoms des insurgés de deux des plus violentes révoltes paysannes des XIII^e et XIV^e siècles.



L. E. F. G. H.

CHEVALIERS DU XIV^e SIÈCLE

Au centre, avec sa mitre rouge : un évêque.

Cette planche d'illustrations est empruntée au volume *Le Costume et les Armes des soldats de tous les temps*, tome I^{er}. Publié en 1966, il était — et reste d'ailleurs — le premier d'une collection qui depuis s'est enrichie chaque année, et comme la synthèse anticipée du vaste domaine que L. et F. Funcken n'allaient cesser d'explorer. Ce retour en arrière ne manquera pas d'intéresser leurs lecteurs — c'est-à-dire leurs amis — car il montre bien, croyons-nous, qu'au départ du long approfondissement des sujets traités, du souci d'exactitude rigoureuse où l'art aussi trouve toujours son compte, il y avait cet élan, cette passion pour l'uniforme... et pour l'homme qu'il veut exalter.

(L'Éditeur)

Bien pires pourtant seront les sinistres péripéties de la lutte des maisons de Bourgogne et d'Orléans, contées par Monstrelet¹. En partant se faire assassiner à Montereau, Jean sans Peur ne pensait pas « qu'un tel seigneur et prince, fils de roi de France et successeur de sa noble couronne², voulût faire autre chose que loyauté ». « Guerre sans incendie est andouille sans moutarde », disait plaisamment Henri V. « Autant j'en prendrai, autant j'en pendrai », affirmait Charles le Téméraire après le massacre de la garnison suisse de Granson en 1476. Le duc de Bourgogne avait pourtant été élevé dans la plus pure tradition de la chevalerie.

Une nouvelle chevalerie déjà naissait des cendres de l'ancienne.

Depuis le procès des Templiers (1307-1314), les vieux ordres de chevalerie avaient été remplacés par une nouvelle classe d'ordres royaux et nobiliaires dont les plus célèbres étaient l'ordre de la Jarretière en Angleterre, l'ordre de la Toison d'or dans les États bourguignons³, opposé à l'ordre royal du Saint-Esprit en France.

L'adoubement

Les cérémonies anciennement attachées à la nomination d'un chevalier s'étaient considérablement compliquées au fil des siècles.

L'écuyer recevait l'ordination au cours d'une imposante cérémonie consacrée par l'Église. Il passait la nuit qui précédait en prières : c'était la « veille des armes ».

1. Enguerrand de Monstrelet, auteur, entre 1422 et 1444, d'une *Chronique* continuant celles de Froissart.

2. Le dauphin, futur Charles VII, instigateur de l'assassinat.

3. Les statuts de la Toison d'or forment un véritable code des vertus chevaleresques. Cet ordre ne pouvait être conféré qu'à « des gentilshommes de nom et d'armes sans reproches ». Par suite du mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien, il passa dans la maison de Habsbourg, en Autriche et en Espagne.



Le lendemain, le récipiendaire, vêtu d'une soutane brune, se confessait, communiait et se baignait. Il revêtait ensuite des habits blancs, se couchait et recevait les visites de cérémonie.

Après quoi il endossait le costume du chevalier, la cotte de mailles et le haubert. S'agenouillant, il faisait le serment de n'épargner ni sa vie ni ses biens pour défendre la religion, la veuve, l'orphelin et l'opprimé. On lui chaussait alors les éperons dorés et on lui présentait l'épée et le baudrier. Ce baudrier, il le suspendait à son cou pour se rendre à l'église.

Après la messe, le prêtre prenait l'épée, la bénissait et la rendait au novice, qui se présentait ensuite devant son seigneur assis au milieu de ses gens. Agenouillé et après avoir formulé un second serment envers la chevalerie, le novice recevait la « collée », deux ou trois coups de plat d'épée sur l'épaule, et était fait chevalier « au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges ».

Ainsi « adoubé », le nouveau chevalier prenait possession de son heaume, d'un bouclier et d'une lance, puis enfourchait un cheval pour aller aussitôt montrer aux alentours sa nouvelle qualité.

La dégradation

Il nous a paru intéressant de décrire après l'adoubement la cérémonie inverse, beaucoup moins connue.

Le chevalier convaincu « de trahison, de foi mentie ou de quelque autre crime capital et atroce » était hissé, com-

LA « LANCE », UNITÉ TACTIQUE (première moitié du XIV^e siècle)

1. Le destrier ou grand cheval. — 2. Le chevalier sur son palefroi ou ambleur. L'amble, allure beaucoup moins fatigante pour le cavalier, était obtenue par dressage ou par l'exploitation des dispositions naturelles de l'animal. — 3. L'écuyer portant le heaume, l'écu et la lance du chevalier. Il monte un roussin ou roncín. Son propre casque, une barbutte, est fixé derrière sa selle. — 4. Le coullier montant un coursier, sorte de palefroi vif et puissant. Il est armé de la coullie, arme intermédiaire entre la dague et l'épée, qui servait à égorger le prisonnier réfractaire à la rançon. — 5. Un des six archers sur son courtaud, armé d'un braquemart inspiré du cimenterre oriental. Légèrement courbe, on le nommait badelaire, baudelaire, bazelaire ou encore basilair. — 6. Le valet sur son bidet. Il est armé d'un épieu et d'un badelaire nommé aussi coutelas. — 7. La « haquenée de gobelet », une jument avec son bât spécial pour les provisions de bouche du chevalier. Les hommes d'armes ne montaient que des chevaux mâles. — 8. Le sommier ou bidet portant les bagages. — 9. Chaque « lance » comprenait un nombre variable de piétons. Ces gens de pied sont ici armés de l'anicroche a et de la saquebute b, armes spécialement conçues pour la capture de prisonniers de marque dont le maître tirait rançon.

La « lance » était l'unité tactique élémentaire des armées féodales depuis le X^e s. Au milieu du XV^e s., cette unité subsistait encore, quoique beaucoup plus strictement organisée, au sein des compagnies d'ordonnance.



plètement équipé, sur un échafaud avec son écu renversé planté au sommet d'un mât. Douze prêtres chantaient les vigiles des morts en s'interrompant après chaque psaume, pause pendant laquelle on dépouillait le félon d'une partie de son harnois depuis le casque jusqu'aux éperons. On terminait par l'écu en le brisant en trois morceaux.

Les prêtres entonnaient le 109^e psaume de David, une terrible suite d'imprécations n'épargnant ni la veuve ni les enfants, ni même les « ancêtres iniques » du chevalier déchû. Ses prières mêmes lui étaient « imputées à péché » ! Le roi ou le héraut d'armes versait alors sur lui un bassin d'eau, geste symbolique restituant l'eau du bain purificateur qui avait jadis lavé son corps avant l'ordination.

Après lecture du jugement, le condamné était descendu de l'échafaud à l'aide d'une corde passée sous les aisselles puis était transporté jusqu'à l'église sur une claie, recouvert d'un drap mortuaire, pour y entendre les vigiles et les orémus pour les trépassés. Il était ensuite livré au prévôt ou au bourreau selon que la justice royale l'avait condamné au bannissement ou à la mort.

La cérémonie se clôturait par la proclamation des hérauts déclarant les enfants et descendants de l'ex-chevalier « ignobles et roturiers, indignes de porter les armes et de se trouver et paraître en joutes et tournois, cours et assemblées royales, sous peine d'être dépouillés nus et d'être battus de verges, comme vilains et nés d'un père infâme ».

Un traitement aussi avilissant pour les juges que pour le condamné semble surgir des brumes féodales. Il fut pourtant appliqué en pleine Renaissance à l'encontre du capitaine Franget, sous le règne de François I^{er} !¹

Cette chevalerie moribonde où brillèrent Gaston de Foix et Bayard allait bientôt disparaître sous les coups des premières armes à feu. Le courage tranquille des fantassins triomphait de la fougue des derniers chevaliers.

LA « LANCE » AU XV^e SIÈCLE

1. L'homme d'armes, chef de lance. Il porte une armure gothique de style milanais pesant 35 kilos. Le « couteau taillant », du type anelace, pend à l'arçon. La masse d'armes faisait également partie des armes réglementaires. — 2. Le page de l'homme d'armes. Il porte la lance de son maître et lui sert de valet tout en apprenant le métier des armes. — 3. Le coullier, un écuyer armé, équipé et monté aux frais du chef de lance. Il porte une demi-lance à fer dite « langue de bœuf » et « arme de coustille », par analogie avec la lame de l'épée courte des anciens « coustilleux », dite « coustille ». Celle-ci est souvent confondue avec la « langue de bœuf », qui était uniquement l'arme d'hast représentée ici. — 4. Les trois archers à cheval utilisaient l'arc ou l'arbalète, parfois la coulevrine. Leur dague est étroitement apparentée à l'ancienne coustille et à ses sœurs la « feuille de Catalogne » et la « dagasse » ; c'est l'anelace (a). En b, un perce-mailles ou brise-cuirasse, dérivé de l'ancienne miséricorde, le « prie à Dieu » des Anglais. Leur épée est du type « à deux mains » ou « à une main et demie » dite aussi « bâtarde » (c), suspendue au côté droit de l'arçon de la selle, l'*anderthalb Hand* des Allemands. Les poulaines (pointes des chaussures), les éperons longs et les maheutres (bourrelets des épaules) leur étaient interdits.

Gens de trait : 5. L'arbalétrier. — 6. Le coulevrinier. — 7. Le piquier. — L'épée est du type réservé à la piétaille, dite « passot » ou « épée de passot » ou encore « couteau de passe » ou « à plates », dont la caractéristique commune est la pointe aiguë formée par le fuyant des tranchants. Le troisième personnage porte une boce ou bocète, un petit bouclier de corps à corps nommé aussi ronnelle à poing.

A cette « lance fournie » de 1471 s'ajoutait un nombre variable de volontaires subalternes désireux d'apprendre le métier des armes.

1. *Le Vray Théâtre d'honneur*, par Marc Wilson, seigneur de La Colombière.



L. & I.
Furcken

Les structures militaires et leurs enseignes

La lance, unité tactique

Ce terme collectif de « lance » désignait l'unité tactique des armées féodales, dont le chevalier était la force vive. La « lance » pouvait désigner un nombre variable d'hommes qui combattaient tant à pied qu'à cheval.

Plusieurs « lances » réunies sous les ordres d'un banneret formaient une « bannière », et un certain nombre de « bannières » composaient une « bataille ».

Sous Philippe Auguste, au début du XIII^e siècle, il y avait quatre à six « lances » dans une « bannière ». La « bataille », placée sous le commandement d'un grand feudataire¹, pouvait rassembler cinq à dix « bannières », soit cinq cents à mille cavaliers. Mais ces chiffres étaient éminemment variables, ne serait-ce qu'en raison de l'importance de la fortune de certains bannerets capables d'emmener un plus grand nombre des vassaux : c'était sans doute ce qu'on appelait « doubles banerés » au XIII^e siècle.

Sous Philippe de Valois, onze « batailles » rassemblèrent cent quatre-vingt-douze « bannières » pour la bataille de Cassel, en 1328. Les exigences durent s'amenuiser peu à peu puisque, en 1452, un certain seigneur de Sains reçut le titre de chevalier banneret en se présentant à l'ost² avec le nombre minimum de vingt-cinq hommes d'armes.

Il est curieux de constater que le titre de banneret n'était pas accordé aux seuls chevaliers ; on rencontrait des bannerets écuyers et même des bannerets qui n'avaient aucun titre mais que l'habileté ou les moyens financiers rendaient aptes à conduire un certain nombre d'hommes à la guerre.

1. Possesseur d'un fief important (*feudatarius*, de *feodum*, fief).

2. Du latin *hostis*, ennemi, puis armée. Armée à l'époque féodale, service militaire dû à un suzerain.

ÉTENDARDS ROYAUX FRANÇAIS

1. Chape de saint Martin, évêque de Tours, sous les rois francs, à partir du VI^e s. — 2. Étendard de Charlemagne, roi des Francs et des Lombards. Après le sacre impérial en 800, il devint écarlate avec les cocardes or, bleu ciel et or (en partant du centre) et un semis de croix latines or. — 3. Étendard de Louis II le Bègue, au IX^e s. — 4. Étendard de Hugues Capet, fin du X^e s. — 5. Étendard de Philippe Auguste, fin du XII^e s. — 6. Oriflamme de Saint-Denis sous saint Louis, milieu du XIII^e s. — 7. Étendard de Jean le Bon, seconde moitié du XIV^e s. — 8. Étendard de Charles VII, milieu du XV^e s.



5

6

4

1

2

3

7

8

L. & F. FUNCKEN

Le banneret avait le droit de porter le haubert¹ et la double cotte de mailles².

Immédiatement sous lui venait le chevalier bachelier, qui servait sous une bannière faite de vassaux.

Le bachelier, un simple gentilhomme aspirant chevalier et d'un rang moins noble et moins élevé que les précédents, s'attachait à un chevalier auprès duquel il apprenait le métier des armes. Du Guesclin était bachelier quand le roi Charles V lui donna la lieutenance générale de son armée.

L'écuyer accompagnait un chevalier dès l'âge de quatorze ans, en attendant d'être nommé chevalier à vingt et un ans.

Enfin, le page servait à partir de sept ans comme un simple domestique attaché à un chevalier. À quatorze ans, il « sortait des pages », ceignait l'épée et devenait écuyer.

Au XV^e siècle, en 1445, la « lance » dite garnie ou fournie fut fixée par le roi Charles VII à un homme d'armes et son page, un coutiller³, deux archers et un valet. Cent « lances » formaient une des vingt « compagnies d'ordonnance » qui se révélèrent, en 1446, le noyau de la nouvelle armée permanente.

Cette « gendarmerie » absorba environ neuf mille anciens soldats-brigands des « grandes compagnies »⁴ et devait se perpétuer jusqu'au XVIII^e siècle dans la gendarmerie de France⁵.

Chaque compagnie était commandée par un capitaine, souvent issu des sinistres vieilles bandes. Un fils du comte

Souvent appelée à tort tournoi, la joute précédait ou clôturait le combat à la foule, le tournoi proprement dit.

1. Joueur à la fin du XIII^e s. La rondelle de lance protégeant la main apparut à la même époque. L'équipement de joute se bornait à un rochet remplaçant le fer de la lance et aux ailettes rabattues vers l'avant. — 2. Joueur de la première moitié du XIV^e s. On remarquera la selle emboîtante se fermant sur les côtés. — 3. Joueur de la seconde moitié du XIV^e s. La visière du casque ne pouvait se relever que de quelques centimètres. A part la selle, l'équipement n'est pas différent de celui porté en guerre. — 4. Joueur de la fin du XIV^e s. avec le heaume spécial. La lance pouvait atteindre 5 m de long. — 5. Armure de joute allemande, fin du XV^e s. : a. la tresse d'attache de la targe (voir fig. 6); b. la poire permettant à la targe de patiner sous le coup de lance et de réduire de beaucoup la violence de l'impact en faisant déraiper le rochet adverse; c. la tresse qui retenait la « main de fer » e; d. l'arrêt de la lance. — 6. La targe et son mode d'attache vu de profil (début du XV^e s.). On la confectionnait en tilleul ou en poirier recouvert d'une marqueterie en bois de cerf poli extrêmement dure. — 7. Armure de joute allemande, fin du XV^e s. — 8. Avec la barrière, les chevaux gardent obligatoirement leur ligne et les lances frappent sous un angle de 75° au maximum, réduisant la force de l'impact de 25% au moins. — 9. Sans barrière, l'un des chevaux pouvait « croiser » et le choc devenait alors frontal, additionnant la force du coup et la vitesse de chaque cheval, comme à la guerre. La joute sans barrière, longtemps pratiquée en France, perdit beaucoup de sa brutalité par l'adoption des armures spéciales et de lances en bois léger ou creux. — Les blasons des joueurs sont : 8 à gauche : Gordon; 8 à droite : Forbes; 9 à gauche : Leslie; 9 à droite : Lindsay. Tous étaient des seigneurs écossais.

1. Ce terme désigne bien ici le chaperon descendant jusqu'aux épaules et non pas la « cotte » de mailles.

2. C'est le haubergon en mailles pleines, imbriquées et formant une double épaisseur. Voir plus loin le chapitre sur le haubert et le haubergon, page 136 et suivantes.

3. Coutiller, coutilier, coustilier, coustilleux : homme de pied armé d'une demi-pique, la « langue de bœuf », ou d'une épée courte, la coustille ou coustille.

4. Connus également sous les noms d'Armagnacs, routiers, quinze mille ou trente mille diables, écorcheurs, tondeurs, houspilleurs, etc., ils désolèrent la France tout au long de la guerre de Cent Ans. Les effectifs se composaient principalement de cadets et de bâtards de familles nobles.

5. Voir tome I^{er} de *L'Uniforme et les Armes des soldats de la guerre en dentelle*.



d'Armagnac, dit le bâtard de Bourbon, Guillaume et Antoine de Chabannes, Xaintrailles et La Hire eux-mêmes commandèrent leur propre compagnie. Dans la compagnie ou bande d'ordonnance du duc de Bourgogne, que montrent nos illustrations, le capitaine était nommé « conducteur » à l'imitation des *condottieri* italiens.

Le pennon

Le pennon — dit aussi penoncel, penon, panon ou encore fanon (de l'allemand *Fahne*) — garnissait la lance du chevalier le plus humble, celui qu'on surnommait parfois « chevalier d'un écu » (bouclier) car il était tout seul. Le droit de porter cette flamme triangulaire, parfois décou-

LA JOUTE (II)

1. Armure de joute de la seconde moitié du XV^e s. Ce modèle allemand était déjà en usage outre-Rhin avant 1450. L'espèce de crochet vissé sur le flanc droit servait à caler le talon de la lance et à maintenir celle-ci à l'horizontale sans le secours du bras. — 1a. Le heaume, vu de 3/4 dos avec son système d'attache à la « dossière » de la cuirasse. — 1b. Position de la tête à l'intérieur du casque. On s'aérait en ouvrant la portière latérale. Pour charger, le jouteur devait incliner le tronc en avant afin de voir par l'étroite fente de la vue. — 2. Heaume de joute allemand, fin du XIV^e s. Il pèse 9,800 kilos. On remarquera les rivets en « goutte de suif » ne présentant aucune arête au rochet de la lance. Les œillets de cuivre sont des trous d'écoute et d'aération. — 3. Heaume de joute français de la fin du XIV^e s. — 4. Heaume de joute anglais du début du XV^e s. — 5. Salade de joute. A droite, type de décoration souvent employé. C'est sans doute d'un casque de ce genre que s'inspirèrent le chirurgien Bier et l'armurier Marx pour créer le casque de tranchée allemand de 1916. — 6. Fers de lances de joute : a. jusqu'au milieu du XV^e s.; b et c. du milieu à la fin du XV^e s. On nommait ces fers des rochets. — 7. Jouteur équipé pour la course à la targe futée, seconde moitié du XV^e s. — 8. Détail du casque et de la targe futée : a. point d'impact qui déterminait l'éclatement de la targe en 8 pièces; b. mécanisme déclencheur qui était noyé dans un coussin amortisseur. — 9. Salade à doublures frontales amovibles. Il fallait toucher l'arrêt fourchu a. Vers 1470. — 10. Salade à roulette de bavière (a) servant à la course à la queue. En b, trou de fixation du voile, dit couvre-chef, ou d'une touffe de plumes. — 11. La roulette permettait de faire glisser le mézail de la salade derrière la bavière au moment de charger. — 12. Détail de la roulette et des pinces a servant à accrocher la queue. — 13. Jouteur équipé pour la course à la queue, seconde moitié du XV^e s. La jambe est garnie d'un garde-jambe pour la protéger du contact avec la barrière. Le cheval est aveuglé pour pallier tout écart possible.

— 14. Armure de combat à pied, italienne (Milan), vers 1475. Son énorme braconnière lui faisait donner le nom d'armure à tonne.

On trouvera une importante suite à ce chapitre dans le tome II de cet ouvrage.

LE TOURNOI (I) (voir pages 96-97)

1. Tribune des juges diseurs. — 2. Tribunes dites aussi échafauds, réservées aux dames. — 3. Bannières des deux chevaliers faisant office de juges diseurs. Les deux autres angles des lices étaient ornés des bannières des écuyers-juges diseurs. — 4. A gauche : bannière et grand pennon de l'appelant (duc de Bretagne); à droite : bannière et grand pennon du défendant (duc de Bourbon). — 5. A gauche : bannières des chevaliers du parti ou « bataille » de l'appelant; à droite : bannières des chevaliers du parti ou « bataille » du défendant. — 6. Chevalier d'honneur avec le couvre-chef à l'aide duquel il pouvait, à tout instant et à la demande des dames, suspendre toute attaque trop vive à l'encontre d'un tournoyeur en difficulté. — 7. Heaume du chevalier d'honneur. — 8. Ce chevalier, ayant mérité des dames, a été désigné par celles-ci pour être « battu au tournoi ». Copieusement rossé, l'« accusé » est extirpé de la mêlée avant d'être piétiné par les chevaux. — 9. Tournoyeur puni pour irrégularité. Celui qui frappait un adversaire ayant perdu son heaume était banni du tournoi et voyait son armure et son destrier confisqués.

Noter l'absence de tout haubert ou mail de mailles chez les chevaliers des deux partis. Le deuxième chevalier en partant de la droite porte une étonnante salade qui préfigure déjà le morion de la fin du XVI^e s.

Ces « trépi gnées » si bien nommées groupaient souvent un beaucoup plus grand nombre de participants. La chaleur du combat était telle que les tournoyeurs continuaient parfois à s'affronter après la clôture de la fête, sur le chemin de leur logis. Le règlement les y autorisait.





PLUS EST EN VOUS

PLUS EST

3

4

5

1

2

8



EN VOVS

MES ES IN IV PUIS EST EN VOVS

6

7

2

3

4

5

9

pée en deux pointes ou cornettes, se disait « pennonage », et une troupe marchant sous un pennon était une « penno-
nie ».

Il semble qu'outre sa qualité distinctive, le pennon ait facilité le maniement de la lance : en volant au vent lorsqu'elle était pointée, il en allégeait le fer ; on appelait ce phénomène aérodynamique « donner de la volée ». L'affirmation selon laquelle le pennon aurait eu pour rôle d'empêcher le fer de pénétrer trop profondément dans la plaie est tout à fait fantaisiste et démentie par les textes anciens qui mentionnent que l'étoffe pénétrait souvent dans le corps.

Le porteur du pennon avait le droit d'en placer une copie en métal sur son château, en guise de girouette.

La bannière

La bannière, appelée parfois gonfanon, distinguait le banneret. Accordée sur le champ de bataille, on l'obtenait en coupant la pointe du pennon du chevalier promu, de façon à transformer le triangle rectangle en trapèze rectangle ou le triangle isocèle en trapèze isocèle, selon le cas. Cette amputation se faisait en grande cérémonie : cela s'appelait « faire de pennon bannière », et le banneret frais émoulu recevait le titre familial de « chevalier au drapeau carré ». La bannière prit d'ailleurs la forme carrée entre 1310 et 1350.

Le banneret partant en guerre disait « bouter hors bannière », et il « relevait bannière » lorsqu'il reprenait son rang après une période d'impécuniosité qui l'avait empêché d'entretenir le nombre imposé de gens d'armes.

LE TOURNOI (II)

1a. Roi d'armes du duc de Bretagne, chargé d'organiser un tournoi. Il porte la cotte d'armes du seigneur « appelant » et l'épée de tournoi, ainsi que la liste des chevaliers et écuyers destinés à fournir les quatre juges diseurs que choisira le « défendant ». Il a chaussé les bottes à chevaucher. — 1b. Le même roi d'armes ayant reçu l'accord du « défendant ». Il porte sur l'épaule gauche un parchemin peint à l'image des deux seigneurs, l'appelant et le défendant, chefs du tournoi. Dans les angles sont représentés les blasons des juges diseurs ; en haut ceux des chevaliers, en bas ceux des écuyers. C'est en somme une véritable affiche. — Le roi d'armes occupait le sommet de la hiérarchie de l'office d'armes. Il avait sous lui, mais rarement, le maréchal. Venait ensuite le héraut, puis le poursuivant d'armes. — 2. Héraut et, à gauche, son poursuivant d'armes (aspirant héraut), chargé de crier et de sonner le tournoi au nom du roi d'armes. Ils accompagnaient celui-ci à raison de trois ou quatre paires semblables. On remarquera les manches flottantes du trompette, particularité qui se prolongera universellement jusqu'au XVIII^e s. — 3. Un des quatre juges diseurs avec sa verge blanche distinctive, son homme de pied, son trompette et son poursuivant portant la cotte à ses armes.



1a

2

1b

L. & F. FUNCKEN

Le titre de banneret, apparu sous Philippe Auguste, disparut avec la création des compagnies d'ordonnance, sous Charles VII. Signalons encore que le banneret avait le droit de choisir un « cri d'armes » et de porter l'or, le vair, l'hermine, le velours et l'écarlate¹. Son rang se reconnaissait aussi à la girouette en forme de bannière qui surmontait son château.

La bannière royale et l'oriflamme

Ainsi que le montrent les illustrations, la bannière royale a souvent changé de forme et de couleur. Elle s'accompagnait parfois d'un grand pennon, pratique fréquente chez les grands feudataires également.

Enseigne et bannière des moines de Saint-Denis, l'oriflamme fut portée à la guerre par Philippe I^{er} au XI^e siècle ou par son fils Louis VI le Gros au XII^e. C'est en tout cas sous le règne de Louis VI que l'oriflamme, en soie rouge fixée à une hampe dorée — d'où son nom² —, est décrite pour la première fois.

L'oriflamme fut perdue en 1304, à la bataille de Mons-en-Pévèle où elle fut prise et déchirée par les Flamands. Un « témoin oculaire », Guillaume Guiart, assura par la suite qu'il ne s'agissait en fait que d'une copie... et l'authentique réapparut en 1315, sous Louis le Hutin. C'est à Azincourt qu'on la vit pour la dernière fois : son porteur, Guillaume Martel, seigneur de Baqueville, mourut en la défendant.

1. L'écarlate ne désignait pas une nuance de rouge, mais bien un tissu de très belle qualité qui pouvait être de n'importe quelle couleur, voire même blanc.

2. De l'ancien français *orie*, doré, et flamme. Certains disent, pour justifier ce nom, qu'elle était parsemée d'étoiles d'or.

LE TOURNOI (III)

1. Le seigneur de La Gruthuyse en tenue complète de tournoyeur, dont il a l'attitude classique, debout sur ses étriers et se tenant en équilibre à l'aide de la poignée du hourd. La massue en bois, dite masse ou massette, beaucoup moins dangereuse que l'épée « rabattue » sans pointe ni tranchant, ne servait qu'en prologue, pour une sorte de mise en condition.

2. Casque de tournoi : a. démonté ; b. monté ; c. avec son porte-timbre en cuir bouilli ; d. avec son timbre en carton ou en bois. Sur le manuscrit original, les timbres figurant une coiffure civile ou comportant une couronne n'ont jamais le turban dit « tortil ». La longue pièce flottante, le lambrequin, est ici d'une coupe particulière (comparer avec les lambrequins de la double planche). — 3. Casques de tournoi, autres types allemands du XV^e s. — 4. Casque de tournoi lourd, doublé d'un bacinet à bavrière et à camail de cuir, à la mode de Flandre, de Hainaut et d'Allemagne. — 5. Avant-bras et garde-bras (a. en fer ; b. en cuir), avec plusieurs types de gantelets. — 6. Cuirasse allégée et aérée dite « tonnelet ». Elle était entièrement cachée par la cote armoriée. Nous donnons l'interprétation de Viollet-le-Duc, mais le manuscrit original montre un modèle plus simple, de caractère moins gothique, sans busc et aux tassettes en demi-lune. — 7. Hourd protecteur du cheval et des jambes du tournoyeur : a. la face ; b. l'envers. Il était entièrement dissimulé sous la housse armoriée. En c, le sac du hourd. On peut voir sa position indiquée en pointillé rouge sur la fig. a et le distinguer sur la fig. b.



Le cheval et la lance

Le cheval

On croit volontiers que le cheval de guerre, le « destrier » ou « grand cheval », avait des dimensions énormes, car on se base sur l'idée — complètement fausse — qu'on se fait du poids des armures complètes. Il est néanmoins certain que le cheval de guerre du XV^e siècle fit l'objet d'un élevage spécial : il était le fruit de sélections parfaitement opérées qui visaient à réunir les qualités des chevaux arabes et celles des races lourdes européennes.

La France, l'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne obtinrent d'excellents résultats, mais en général le destrier, d'un tempérament agressif, malmenait les autres chevaux à la pâture et avait tendance à entraîner son cavalier un peu « plus avant » qu'il n'aurait fallu. Son défaut principal était une grande fatigabilité. Il se montrait incapable d'un galop soutenu, et sa charge ressemblait davantage à un canter lent sinon à un trot.

Cette dernière allure, particulièrement éprouvante pour le cavalier, était imposée comme punition chez les chevaliers Teutoniques : une heure de trot en armure complète constituait paraît-il un véritable supplice. Il reste donc bien compréhensible qu'on ne « montât sur ses grands chevaux » qu'au tout dernier moment.

Si puissant fût-il, le destrier n'eut jamais les proportions de nos ardennais, perchérons et autres shires ou suffolks d'aujourd'hui.

HÉRALDIQUE (I)

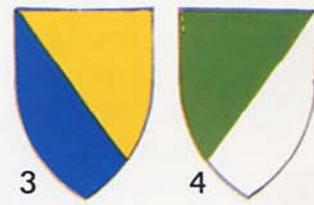
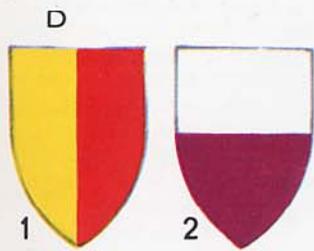
A. Émaux : 1. Gueules. — 2. Pourpre. — 3. Azur. — 4. Sinople (de Sinop, port de Turquie dont les arbres verdoyants frappèrent les croisés). — 5. Sable (de *Sabelis pellis*, petit animal qui pullulait aux environs des lieux saints, ou du polonais *sabol*, martre zibeline). — 6. Orangé (l'orangé et la sanguine ne sont utilisés qu'en Grande-Bretagne). — Les rectangles en grisé donnent le code utilisé dans les reproductions en noir et blanc.

B. Métaux : 1. Or. — 2. Argent.

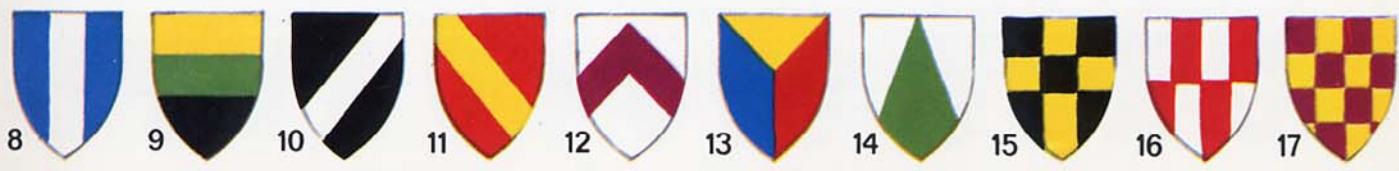
C. Fourrures : 1. Hermine. — 2. Contre-hermine. — 3. Vair. — 4. Contre-vair. — 5. Contre-vair en points. — 6. Vairé. — 7. Contre-vairé.

D. Partitions principales : 1. Parti. — 2. Coupé. — 3. Tranché. — 4. Taillé. — 5. Écartelé. Combinaison du parti et du coupé. — 6. Écartelé en sautoir. Combinaison du tranché et du taillé. — 7. Gironné. Combinaison du parti, du coupé, du tranché et du taillé. — 8. Tiercé en pal. — 9. Tiercé en fasce. — 10. Tiercé en barre. — 11. Tiercé en bande. — 12. Tiercé en chevrons. — 13. Tiercé en paire. — 14. Tiercé en pointe. — 15. Équipolé. — 16. 8 quartiers. — 17. 16 quartiers.

18. Représentation héraldique du roi d'Angleterre Henri VI en tenue de tournoi, vers 1450. D'après l'*Armorial équestre de l'Europe et de la Toison d'or*. L'artiste a admirablement stylisé son personnage dans le but de rendre aisée la lecture des armoiries. Il n'en a pas pour autant négligé les pièces essentielles de l'équipement de tournoi dont on verra le détail dans les planches consacrées à ce sujet. On notera cependant, apparaissant sous la housse, le pied du monarque chaussé d'un soleret à poulaine dont l'extrémité pointue a été « rabattue » pour éviter les accidents.



L. B. F.
FUNKEN



La lance, arme d'hast¹

Arme essentielle de l'homme d'armes à cheval, la lance était fabriquée de préférence en bois de frêne, de charme, de sapin ou de pommier. On l'appelait souvent « glaive » au Moyen Âge (du grec *klados*, branche, bâton). Elle était, avec l'épée, l'arme des hommes libres chez les Normands, mais n'avait pas été dédaignée, loin de là, par les riches guerriers à cheval des siècles précédents, ébauches des futurs chevaliers.

Selon Viollet-le-Duc et maints auteurs modernes, la lance ne fut utilisée en la couchant sous le bras à l'horizontale qu'au cours du XII^e siècle, au moment où apparurent les arçons de selle qui emboîtaient bien le cavalier. De nombreux documents iconographiques appartenant aux VIII^e, IX^e, X^e et XI^e siècles nous démontrent cependant le contraire. Mieux encore, le bas-relief de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême² sur lequel s'appuie l'illustre pionnier montre un chevalier qui tient sa lance non à bout de bras, mais bien clairement sous le bras et frappe son

1. Hast, du latin *hasta*, lance, hampe de lance. « Arme d'hast » se dit de toute arme dont le fer est monté sur une longue hampe.

2. Frise du XII^e siècle, à droite du portail principal.

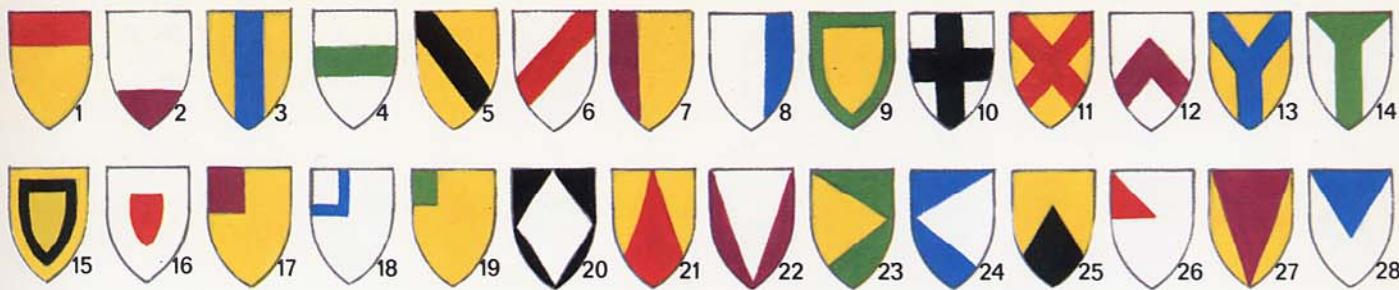
HÉRALDIQUE (II)

E. Pièces honorables : 1. Chef. — 2. Champagne. — 3. Pal. — 4. Fasce. — 5. Bande. — 6. Barre. — 7. Flanc dextre. — 8. Flanc senestre. — 9. Bordure. — 10. Croix. — 11. Sautoir. — 12. Chevron. — 13. Pairle. — 14. Gousset. — 15. Orle. — 16. Écu en cœur. — 17. Franc-quartier. — 18. Escarre. — 19. Canton. — 20. Vêtement. — 21. Chape. — 22. Chausse. — 23. Embrasse senestre. — 24. Embrasse dextre. — 25. Mantel. — 26. Giron. — 27. Emmanche. — 28. Pile. — Le jaune et le blanc représentent les métaux or et argent, distribués ici alternativement mais parfaitement interchangeables. La zone qu'ils occupent dans le blason est toutefois inamovible, ce qui permet notamment de différencier la chausse (22) et l'emmanche (27).

F. Rebattements et modifications des partitions (planche précédente, série D) et

des pièces honorables (E) : 1. Palé. — 2. Fascé. — 3. Barré. — 4. Bandé. — 5. Vergettes. — 6. Burèles. — 7. Cottices au barre. — 8. Cottices au bande. — 9. Jumelés. — 10. Contre-fascé. — 11. Contre-barré. — 12. Contre-palé. — 13. Pals alésés fichés. — 14. 3 chevrons. — 15. Chevronné. — 16. Chevron ondé renversé. — 17. Fretté de 8 pièces. — 18. Losangé. — 19. Fuselé. — 20. Échiqueté. — 21. Fascé enté. — 22. Fasce dentelée. — 23. Fasce vivrée. — 24. Fasce bastillée. — 25. Fasce bretessée. — 26. Fasce bretessée et contre-bretessée. — 27. Fasce crénelée. — 28. Fasce fuselée. — 29. Bande engrelée. — 30. Pal aiguisé. — 31. Bande alésée. — 32. Chevron rompu. — 33. Bordure. — 34. Bordure engrelée. — 35. Orle. — 36. Bordure composée. — 37. Emmanché de 3 pièces. — 38. 3 fascés ondulés. — 39. 3 hamades. — 40. Trescheur. — 41. Croix potencée. — 42. Croix vidée et cléchée. — 43. Croix ancrée. — 44. Croix patée.

45. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fondateur, premier chef et souverain de l'ordre de la Toison d'or. Armes : écartelé, aux 1^{er} et 4^e partis, d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure composée d'argent et de gueules (Bourgogne moderne); au 2^e bandé d'or et d'azur de 6 pièces à la bordure de gueules (Bourgogne ancien) et de sable au lion d'or lampassé et armé de gueules (Brabant); au 3^e de Bourgogne ancien et d'argent au lion de gueules armé et couronné d'or, lampassé d'azur, à la queue fourchue passée en sautoir (Limbourg); un écu d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules (Flandres) brochant sur le tout. — 46. Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, bailli général de la Bourgogne. A la fondation de l'ordre de la Toison d'or à Bruges en 1429, il reçut le brevet numéro 2 de chevalier de la Toison d'or, le numéro 1 étant celui de son souverain. Armes : de gueules à l'aigle d'or.



F



L. & F. Trunken



adversaire avec une telle force que ce dernier, transpercé, bascule en vidant les étrières.

Faisant bloc avec son cheval lancé au galop, penché en avant avec sa lance calée sous l'aisselle, le cavalier féodal défonçait la meilleure broigne. Seule l'apparition de l'armure de fer nécessita un troussquin pour y caler les reins et mieux « pousser » la lance allongée et alourdie, armée d'un fer « perce-cuirasse » spécialement étudié¹.

Avant cette époque, la hampe roide et légère dite fraisnin, fresnout (de frêne) ou charmin (de charme) était utilisée exactement de la même façon que chez les lanciers, du premier Empire à la Première Guerre mondiale, c'est-à-dire calée sous le bras dans la charge ou maniée à bout de bras comme une javeline dans les mêlées.

La lance s'épaississant, il fallut réduire son diamètre à l'endroit où la main l'empoignait. La petite rondelle de fer, sorte de bouclier protégeant la main, était apparue un siècle plus tôt, à la fin du XIII^e siècle. Trop lourde désormais pour être couchée sous le bras par la seule force des muscles, la lance fut suspendue dès la fin du XIV^e à une sorte de petit crochet fixé sur la cuirasse, puis bientôt posée sur un appendice volumineux, d'abord fixe puis repliable, à partir du milieu du XV^e siècle. Longtemps et parfois encore nommé faucré, ce support est l'arrêt de cuirasse. On le confond souvent de nos jours avec l'arrêt de lance².

1. Les fers de lance figureront dans le tome II de cet ouvrage.

2. La lance, l'arrêt de lance et l'arrêt de cuirasse seront présentés dans le second tome.

HÉRALDIQUE (III)

G. Meubles : 1. Besants. — 2. Tourteaux. — 3. Billettes. — 4. Carreaux. — 5. Annelets. — 6. Croissants. — 7. Étoiles. — 8. Ombre de soleil. — 9. Comète en pal. — 10. Quintefeuille. — 11. Tiercefeuille. — 12. Coquerelle. — 13. Grenade. — 14. Chardon. — 15. Rose. — 16. Lion rampant. — 17. Lion rampant contourné. — 18. Lion rampant couard. — 19. Lion passant ou léopardé. — 20. Lions adossés. — 21. Lions affrontés. — 22. Léopard. — 23.

Léopard léonné. — 24. Aigle. — 25. Aiglette. — 26. Alérions. — 27. Griffon. — 28. Dragon. — 29. Licorne. — 30. Cheval. — 31. Ours. — 32. Sanglier. — 33. Hure. — 34. Agneau pascal. — 35. Rencontre de bœuf. — 36. Écureuil. — 37. Levron courant. — 38. Taureau. — 39. Dauphin. — 40. Chabots. — 41. Bars adossés. — 42. Chimère. — 43. Sirène. — 44. Courti ou tête de maure. — 45. Dextre. — 46. Dextrochère. — 47. Foi. — 48. Chêne terrassé. — 49. Oranger. — 50. Olivier. — 51. Arbre arraché. — 52. Aquilon. — 53. Merlettes. — 54. Canettes. — 55. Colombes. — 56. Corbeau. — Outre les 56 meubles ci-dessus, le lecteur en trouvera quelques autres dans les armoiries des chevaliers de la Toison d'or représentés dans les planches relatives à l'héraldique.

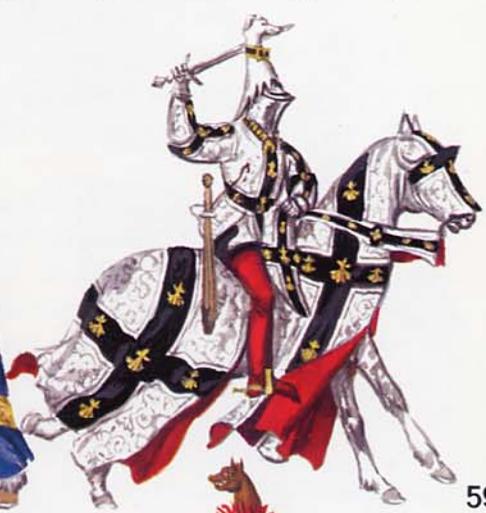
Chevaliers de la Toison d'or : 57. Jean de Robaix. D'hermine au chef de gueules. Le bizarre cimier représente une paire de jambes cuirassées. — 58. René Pot. Écartelé, aux 1^{er} et 4^e d'azur à la fasce d'or (Pot); aux 2^e et 3^e échiqueté d'argent et de sable, à deux ceinturons de gueules bouclés d'or, supportant deux badelaires au fourreau de gueules, emmanchés, virevolés et rivés d'or, mis en bande l'un sur l'autre (Courtejambe). — 59. Roland d'Uytkerke. D'argent à la croix de sable, chargée de cinq coquilles oreillées d'or. — 60. David de Brimeu. Écartelé, aux 1^{er} et 4^e d'argent à trois aigles de gueules, becquées et membrées d'azur (Brimeu); aux 2^e et 3^e d'argent à la bande d'azur (Mingoral). — 61. Hugues de Lannoy. D'argent à trois lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules, l'écu brisé d'une bordure engrêlée de gueules. Son frère puîné figure sur la planche suivante, fig. 3. — 62. Jean de Commines. De gueules à la bordure et au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent lignées de sable.



57



58



59



60



61



62

L. & F. JUNCKEN



Joutes et tournois

HÉRALDIQUE (IV)

Le goût des armes et des prouesses guerrières, la nécessité d'un entraînement régulier et le désir de démontrer en public habileté et force physique développèrent très tôt les jeux martiaux.

La joute, ou combat à la lance entre deux cavaliers, dut certainement être la première forme, puisque la plus simple, de ces combats courtois. L'emploi de fers de lance spéciaux ou de hampes légères dont le bois se brisait plus facilement apparut sans doute avec les premières joutes, car on voit mal pourquoi des chevaliers, désireux de briller certes, mais aussi de s'entraîner tout en pratiquant un sport violent, n'auraient pas eu cette élémentaire prudence.

Il est néanmoins évident que de telles rencontres pouvaient prendre une tout autre allure lorsque les antagonistes y mêlaient des rancunes personnelles, ce qui devait être fréquent, mais même dans ces circonstances les règles de la joute et de la chevalerie imposaient de ne frapper que le heaume ou le bouclier. Il est infiniment plus probable de penser que deux ennemis mortels choisissaient un endroit plus discret pour y vider leur querelle, quand ils ne transformaient pas le duel loyal en vulgaire guet-apens ! Se faire une image trop sublime de l'esprit chevaleresque serait une lourde erreur : cette époque que chantent tant de romans courtois était pétrie d'ignominie.

Les illustrations montrent l'évolution de la joute à travers le Moyen Âge ainsi que son perfectionnement : il alla jusqu'au raffinement, tout en garantissant de mieux en mieux la sécurité du joueur, au point de l'enfermer dans une sorte de blockhaus à la fin du XV^e siècle. À cette époque, la joute était devenue un véritable sport, et c'est sans doute pour s'insurger contre cet « embourgeoisement » que de jeunes contestataires allemands imaginèrent la « course à la poêle » ou « au rost », consistant à jouter nu-tête et sans armure avec un gril fixé sur la poitrine, « poêle » ou « rost » que le rochet de la lance devait décro-

1. Antoine de Toulangeon. Écartelé, aux 1^{er} et 4^e de gueules à trois fasces ondées d'or; aux 2^e et 3^e de gueules à trois jumelles d'argent. — 2. Jean de La Trémouille. D'or à la bordure et au chevron de gueules, ce dernier accompagné de trois aigles d'azur, becquées et membrées de gueules. — 3. Gilbert de Lannoy. D'argent à trois lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules, l'écu brisé d'une bordure engrêlée de gueules; lambel à trois pendants d'azur. — 4. Jean de Luxembourg. D'argent au lion de gueules, à la queue double passée en sautoir, couronné et armé d'or, lampassé d'azur, le tout brisé d'un lambel à trois pendants d'azur. Le cimier représente un dragon à langue dardée écarlate. — 5. Jean de Villiers de L'Isle-Adam. D'or au chef d'azur chargé d'une dextrochère d'hermine, au fanon de même pendant sur le tout. — 6. Antoine de Croÿ. Écartelé, aux 1^{er} et 4^e d'argent à trois doloires de gueules (Renty); aux 2^e et 3^e d'argent à trois fasces de gueules (Croÿ). — 7. Robert de Mamines. D'azur au lion d'or, lampassé et armé de gueules, fleurdelisé de même à l'épaule. — 8. Jacques de Brimeu. D'argent à trois aigles de gueules becquées et membrées d'azur, brisé d'un lion naissant en cœur de gueules. — 9. Pierre de Bauffremont. Écartelé, aux 1^{er} et 4^e vairé d'or et de gueules (Bauffremont); aux 2^e et 3^e de gueules à trois quintefeuilles d'or (Vergy); sur le tout, l'écu de gueules à trois écussons d'argent (Charny). — 10. Philippe de Ternant. Échiqueté d'or et de gueules. Le cimier représente une dame aux mains jointes.

Créé à Bruges le 10 février 1429, sous l'invocation de la Vierge Marie et de saint André, l'ordre de la Toison d'or comptait à l'origine 31 chevaliers, à l'exclusion de tout Français sujet du roi de France. À la mort de Charles le Téméraire en 1477, la grande maîtrise revint à Maximilien d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne. Le collier de l'ordre était composé de l'image du fusil qui frappe sur la pierre à feu, avec la devise « Ante ferit quam flamma micet » — Il frappe avant que la flamme brille —, et de la toison d'or, tirée de la fabuleuse histoire de Phrixos qui, ayant traversé la mer sur un bélier à toison d'or, suspendit sa dépouille au temple de Colchide, d'où elle fut enlevée par les Argonautes.



L. & F.
Fursten

cher avec les risques mortels que l'on imagine ! On avait d'ailleurs coutume de disposer un cercueil ouvert dans les lices avant la rencontre.

Très prisées par les spectateurs, les joutes précédaient ou clôturaient les tournois. En dehors de ceux-ci, ces affrontements se nommaient « joutes à tous venants, grandes et plénières ».

Le maniement de la lance s'apprenait évidemment ailleurs que dans ces dangereuses et cérémonielles occasions. On pratiquait la joute à la quintaine, un mannequin armé d'un écu et d'une masse. Mal touché, il tournait sur lui-même et frappait le cavalier d'un revers fulgurant.

Le tournoi, nommé aussi jadis tournoyement, trespignée, tupineis¹ ou combat à la foule, passe universellement pour avoir une origine française. Au IX^e siècle, l'historien Nithard, petit-fils de Charlemagne, nous a laissé une description du tournoi de Strasbourg au cours duquel s'affrontèrent, vers 842, deux partis égaux de Saxons, de Basques, d'Austrasiens et de Bretons. On trouve néanmoins mention d'une rencontre du même genre dès 811, à Barcelone, et la plupart des tournois importants, entre le X^e et le XII^e siècle, se déroulèrent en Allemagne où Henri I^{er} l'Oiseleur (876-936) passe pour en être le promoteur.

Ces brutales évolutions étaient si souvent meurtrières qu'au IX^e siècle le pape Eugène II les frappa d'anathème, imité par ses successeurs Innocent II, Eugène III et Alexandre III au XII^e siècle, Innocent IV au XIII^e et Clément V au début du XIV^e, qui excommunièrent tous les « tournoyants » et interdirent l'inhumation des victimes en terre sainte. Rien n'y fit, et l'hécatombe se poursuivit en dépit des règles strictes instaurées par Geoffroy de Preuilly au début du XI^e siècle.

1. Le wallon hennuyer a conservé le verbe *turpiner*, trépingner, s'agiter, tourner en rond.

1. Frédéric, comte de Meurs. Écartelé, aux 1^{er} et 4^e de sable à l'aigle à deux têtes d'argent, becquée et membrée d'or (Saarwerden); aux 2^e et 3^e d'or à la fasce de sable (Meurs). — 2. Simon de Lalaing. De gueules à dix losanges contenus d'argent, le premier brisé d'un lionceau de gueules. — 3. Jean de Melun. D'azur à sept besans d'or, posés trois, trois, un, au chef d'or. — 4. Jacques de Crèvecœur. De gueules à trois chevrons d'or. — 5. Jean de Vergy. De gueules à trois quintefeuilles percées d'or, à la bordure d'argent. — 6. Guy de Pontailler. De gueules au lion d'or, armé et lampassé de gueules. — 7. Baudot de Noyelles. De gueules à trois jumelles d'argent, brisé d'un lambel d'argent à trois pendants. — 8. Jean de Luxembourg, bâtard de Hautbourdin. D'argent au lion de gueules, à la queue double passée en sautoir, couronné et armé d'or, lampassé d'azur, à la barre de bâtarde d'azur. — 9. Charles de Bourgogne, comte de Charolais. Grandes armes de Bourgogne (voir Philippe le Bon) chargées d'un lambel d'argent à trois pendants comme fils aîné. — 10. Thibaud de Neuchâtel. De gueules à la bande d'argent.

Tous ces chevaliers furent des capitaines et des chefs de guerre comblés d'honneur et de richesses par leur maître. Quelques-uns moururent au combat, tels Jean de Villiers, Robert de Mamines et Thibaud de Neuchâtel. Hugues de Lannoy fut le vétéran de l'ordre et mourut à l'âge de soixante-douze ans. Le plus fougueux « jouteur et tournoyeur » fut Simon de Lalaing, et l'un de ses adversaires fameux fut Charles de Bourgogne qui l'affronta avec succès à l'âge de dix-huit ans. Jean de Luxembourg mourut décapité sur l'ordre de Louis XI. Les chevaliers de la Toison d'or combattirent les Flamands et les Liégeois, les Anglais et les troupes du roi de France, parfois même les Turcs et les Tartares.



L. & F.
FUNKEN



Les chroniques ont conservé les noms des victimes les plus illustres de cette dangereuse passion : Geoffroy de Magneville, comte d'Essex, en 1216; Florent, comte de Hainaut, et Philippe, comte de Boulogne, en 1223; le comte de Hollande en 1234; Gilbert de Pembroke en 1241; Hermand de Montigny en 1258; Jean de Brandebourg en 1269; Jean, duc de Brabant, en 1294. En 1240, au tournoi de Nuys, près de Cologne, soixante chevaliers et écuyers avaient péri, piétinés ou écrasés par leurs chevaux. Le drame le plus lamentable fut la mort de William Montagu, tué par son propre père en 1382. Mais à côté de ces malchanceux évoluaient déjà des spécialistes, tout à fait comparables à nos champions de tennis modernes. Ils parcouraient l'Europe et y glanaient lauriers et fortune par leur seule adresse à ce jeu périlleux. Au XIII^e siècle, Guillaume le Maréchal, futur régent d'Angleterre pendant la minorité de Henri III, réalisa de substantiels profits par ce moyen.

Après les papes, les rois eux-mêmes interdirent parfois les tournois, mais pour un temps seulement. En Angleterre, au XII^e siècle, ils furent proscrits par Henri II puis rétablis par son successeur Richard I^{er}. Supprimés à nouveau par Édouard I^{er} en 1299, alors qu'il avait lui-même emmené quatre-vingts chevaliers au tournoi de Châlons en 1274, les

ARMES BLANCHES (I)

Marteaux d'armes (selon l'importance de la dague, le marteau se nommait bec de perroquet, d'oiselet, de faucon ou de corbin) : 1. Anglais, 1420. — 2. Allemand, seconde moitié du XV^e s. — 3. Allemand, fin du XV^e s. — 4. Allemand, fin du XIV^e s. — 5. Français, seconde moitié du XV^e s. — 6. Français, milieu du XV^e s. — 7. Suisse, XV^e s. — 8. Français, fin du XV^e s. — 9. Hussite, XV^e s. — 10. Allemand, milieu du XV^e s. — 11. Français, fin du XIV^e s. — 12. Français, milieu du XV^e s. — 13. Français, XV^e s. — 14. Allemand, XIV^e-XV^e s. — 15. Anglais, fin du XIV^e s. — 16. Français, dit maillet ou plommée, fin du XIV^e s. — 17. Français, dit picois, 1350. — 18. Français, dit plommée, 1440. — 19. Italien, 1480. — 20. Allemand, XV^e s. — Les armes des fig. 7, 8, 13, 15, 16, 17 et 18 étaient montées sur de longs manches et n'armaient que des fantassins.

Masses d'armes : 21. Anglaise, 1470. — 22. Allemande, seconde moitié du

XV^e s. — 23. Anglaise, 1300. — 24. Française, milieu du XV^e s. — 25. Française, fin du XIV^e s. — 26. Française, fin du XII^e s. — 27. Anglaise, milieu du XV^e s. — 28. Allemande, XIV^e s. — 29. Française, début du XV^e s. — 30. Française, fin du XV^e s. — En dépit de leur aspect simpliste et de leur taille réduite, ces armes étaient infiniment plus redoutables que la lance et l'épée. On chercha toujours à les faire interdire car elles étaient d'une effroyable efficacité pour fausser et défoncer les meilleures armures. Elles ne furent abandonnées qu'à l'apparition du pistolet. On ne peut que s'interroger sur ces tentatives de proscription, répétées mais vaines, faites par des chevaliers, hommes de guerre par excellence dont on serait en droit d'attendre plutôt une démarche contraire, une recherche de l'efficacité. La masse, variante de la masse d'armes (fig. 26), triompha elle aussi des conventions en vigueur jusqu'au XIII^e s. chez les féodaux.

Fléaux d'armes : 31. Allemand, XV^e s. — 32. Hussite, XV^e s. — 32a. Garnie de sphères cloutées, cette arme s'appelait scorpion en Angleterre et en Allemagne. On l'employa aussi dans les Flandres et dans le nord de la France, sous le nom d'étrier d'armes. — 32b. Garniture d'un fouet de guerre. — 32c. Garniture d'une plommée à chaînes. — 33. Français, XII^e s. — 34. Allemand, milieu du XV^e s. — 35. Français, début du XV^e s. — 36. Hussite, XV^e s. — 37. Suisse, XV^e s. — 38. Français, XIV^e s. — 39. Allemand, milieu du XV^e s. — 40. Suisse, à verge ou à bielle, XV^e s. — Cinéastes et illustrateurs nous montrent fréquemment de spectaculaires fléaux nantis de longues chaînes au bout desquelles la masse exécute d'impressionnantes voltiges. En fait, ces chaînes n'excédaient jamais les trois quarts de la longueur du manche, de façon à ne pas rabattre la masse sur la main du manipulateur. Avec humour, les Anglais avaient surnommé cette arme *holy water sprinkler* (goupillon).

41. Piéton « pavaisé » (couvert du pavois) et armé du marteau à garde et à dague longue, en 1440.



L. & T. FOWDEN

tournois réapparurent avec plus de vigueur que jamais sous Édouard III, lequel distribua des sauf-conduits aux Français désireux d'affronter ses chevaliers en un combat courtois, en pleine guerre de Cent Ans, deux ans avant de les écraser à Crécy, en 1346. C'est un peu plus tard que devait être créé le fameux ordre de la Jarretière, au cours d'un nouveau grand tournoi.

En France, Philippe le Bel en 1313 et Philippe le Long en 1318 prohibèrent les « tupineiz », d'autant plus que l'habitude s'était installée d'y sacrer chevaliers les vainqueurs, intolérable atteinte à une noble institution.

Les règles et le cérémonial de ces fêtes guerrières s'étaient compliqués avec le temps. L'influence grandissante des femmes réduisit de beaucoup le danger et dès le XV^e siècle transforma le tournoi en une fête mi-galante, mi-sportive. Notre double page d'illustrations en montre les principaux aspects.

Hérauts et rois d'armes

Apparus sous le règne de Philippe Auguste à l'occasion des tournois où ils proclamaient le nom du vainqueur, les hérauts n'eurent pas d'existence officielle avant leur ins-

LES COMMUNIERS FLAMANDS AU XIII^e SIÈCLE

1. Fantassin armé du *goedendag* — en flamand : « bonjour » —, cruel sobriquet du plançon à piquot et à virole, une arme d'hast aussi facile à construire qu'efficace. Décrit par Froissart et représenté dans les fresques de la Leughe-meete, le *goedendag*, déformé en godendac, godendaz et godendart, fut l'objet de maintes controverses, certains auteurs voulant y voir une sorte de halberde, d'autres une vouge. — 2. Soldat de la milice communale de Gand, appartenant à la corporation des tondeurs de drap. On a souvent décrit le geste des communiens « portant à leurs lèvres un peu de leur terre natale » au moment d'engager la fameuse bataille de Courtrai. Il est très probable que ce cérémonial consistait plutôt à mettre une parcelle de terre en bouche, afin de concrétiser le sacrifice de la vie accepté d'avance, face à un ennemi décidé à ne faire aucun quartier. — 3. Communiens d'Alost. — 4. Porte-bannière de la corporation des bouchers brugeois. — 5. Chevalier combattant à pied avec la lance raccourcie. La cavalerie, peu nombreuse, a souvent fait conclure, à tort, à la défection générale du patriciat urbain et de la noblesse dans les armées

communales. — 6. Bannière des tisserands brugeois. — 7. La bannière de Flandre. Elle était confiée à un chevalier particulièrement brave. L'héroïque Robert d'Artois devait en arracher un lambeau avant de tomber sous les coups d'un frère lai et d'un carme, à la bataille de Courtrai. — 8. Bannière communale de Gand. Le porte-bannière était chevalier et membre de la classe des rentiers. — 9. Bannière d'Ypres. — 10. Arbalétrier. Ce type de combattant partageait avec l'archer une réputation de grande adresse. Il porte le blason de Jean de Namur, accouru à la rescousse des Flamands pour la bataille de Courtrai, avec d'autres, comme Jean de Renesse, Guillaume de Juliers, Henri de Lonchin.

Les milices communales jouèrent un rôle décisif dès le XI^e siècle. Celles de la principauté de Liège, notamment, s'opposèrent aux visées de Henri V d'Allemagne, du comte de Namur, de Henri l'Aveugle et du duc de Brabant Henri I^{er}. À leur tour, les milices brabançonnes de Jean I^{er}, protecteur des libertés communales, arracheront le Limbourg aux princes allemands, défenseurs de la féodalité. La Flandre, ensuite, se soulèvera contre la domination de la France et écrasera l'armée de Philippe le Bel à Courtrai, lors de la célèbre bataille des Éperons d'or, en 1302. La réputation de valeur militaire des milices communales était cependant surfaite : manquant d'homogénéité, d'instruction et de discipline, elles ne vainquirent que par leur supériorité numérique. Face à un adversaire manœuvrier et à une artillerie de plus en plus perfectionnée, elles iront d'échecs en désastres, les Flamands à Cassel en 1328 et au siège de Tournai en 1340, les Liégeois à Waleffe en 1347, les Brabançons en 1372, les Flamands encore devant Audenarde en 1379, à Nevele en 1381 et enfin à Roosebeke en 1382, où l'armée française de Philippe le Hardi consacra le déclin de la puissance communale. Les Liégeois à Othée en 1408, puis les Gantois à Gavre en 1453, les Dinantais en 1466, les Liégeois de nouveau, à Brusthem en 1467 et à Liège en 1468, payèrent par d'affreuses hécatombes leurs ultimes tentatives de défense de l'autonomie démocratique.



7

8

9

6

5

4

3

1

2

10

L. & F. Kuntzen

cription sur les comptes royaux en 1285, ni de véritable hiérarchie et de fonctions précises avant le XIV^e siècle.

Le héraut était choisi parmi les apprentis dits « pour-suivants », le plus souvent après une bataille, et recevait son titre par les suffrages des hérauts et rois d'armes. Le nouveau promu recevait un nom particulier attaché à une ville, à une forteresse ou à une province. On retrouve ainsi les noms de Jérusalem, Leicester, Windsor, Agincourt, Guyenne, Navarre, Berry. Mais pendant son stage d'apprentissage, le « poursuivant » se nommait d'après les armoiries de son seigneur, par exemple « Vert-Eagle » (Aigle vert) ou « Croissant ».

La tâche essentielle du héraut consistait à recenser la noblesse, à pratiquer la science du blason et à l'enseigner, à composer les nouvelles armoiries... S'il était indispensable dans le moindre tournoi, sa science héraldique se révélait encore plus précieuse sur les champs de bataille où il identifiait les victimes nobles¹.

Au sommet de la hiérarchie, le roi d'armes était responsable d'une des marches héraldiques divisant le royaume. Ces circonscriptions — il y en eut dix-huit en 1396, huit en 1420 et quinze en 1455 — contenaient chacune un nombre variable de « hérauderies ».

1. Après Crécy, trois hérauts et deux secrétaires répertorièrent ainsi onze princes et douze cents chevaliers français tués au cours de la bataille.

ARMES BLANCHES (II)

1-3. Faux de guerre du XIV^e s. Ces armes simplistes, faites d'une lame de faux redressée à 90°, n'ont pas de nationalité. Elles furent l'arme d'hast improvisée des premières révoltes populaires.

Fauchards : 4. Suisse, XIV^e s. — 5 et 6. Français, dits aussi couteaux de brèche, XV^e s. — 7. Anglais, dit langue de bœuf, XV^e s. — L'instrument aratoire original est devenu un instrument guerrier presque méconnaissable, au point d'acquiescer parfois d'autres dénominations, plus satisfaisantes pour leurs utilisateurs que le nom de fauchard ou de fauchon, qui trahissait trop ses origines paysannes et ne survécut pas au-delà des dernières années du XIV^e siècle.

Guisarmes : 8. Française, fin du XIV^e s. — 9. Française, dite aussi goyard, début du XV^e s. — 10. Italienne, dite glaive-guisarme, XV^e s. — 11. Anglaise, dite glaive-guisarme, fin du XV^e s. — 12. Française, dite bédoil ou bedouche, début du XIV^e s. — 13. Suisse, XIII^e s. — 14. Suisse, fin du XV^e s. — 15. Suisse,

milieu du XV^e s. — 16. Anglaise, seconde moitié du XV^e s. — 17. Italienne, milieu du XV^e s. — 18. Anglaise, seconde moitié du XV^e s. — 19. Suisse, fin du XV^e s.

Vouges : 20. Suisse, 1300. — 21. Allemand, milieu du XIV^e s. — 22. Allemand, seconde moitié du XIV^e s. — 23. Suisse, seconde moitié du XIV^e s. — 24. Français, fin du XIV^e s. — Visiblement inspiré du soc de charrue, le vouge évolua vers des formes plus savantes, comme le fit la faux de guerre. On le dota d'un croc, et dès lors sa mutation lente en fit la célèbre hallebarde, métamorphose qui s'acheva, selon notre opinion, à partir du moment où le fer, avec sa pointe, sa hache et son croc, fut fabriqué d'une seule pièce.

Hallebardes : 25. Française, début du XV^e s. — 26. Allemande, première moitié du XV^e s. — 27. Suisse, première moitié du XV^e s. — 28 et 29. Allemandes, milieu du XV^e s. — 30. Allemande, seconde moitié du XV^e s. — 31. Allemande, fin du XV^e s.

Épieux et corsèques : 32. Épieu anglais, XV^e s. — 33. Épieu italien, XV^e s. — 34. Corsèque allemande, XV^e s. — 35. Corsèque bourguignonne, XV^e s. — 36-38. Corsèques italiennes, XV^e s. — La corsèque, corsecque ou corsesque s'appelait chauve-souris lorsque ses oreillons étaient dentelés et relevés (fig. 37); avec les oreillons recourbés vers le bas, on la nommait parfois roncone. Ces armes sont les ancêtres de la pertuisane des siècles suivants (voir tome II), quoique le nom de partisan ait été donné au XV^e s., en Allemagne, à l'arme de la fig. 34.

Fourches de guerre : 39. Hussite, XV^e s. — 40. 1450. — 41. Allemande, XV^e s.

Haches longues de piétons : 42. 1250. — 43. 1260. — 44. Allemande, fin du XIV^e s. — 45. Allemande, XV^e s. — 46 et 47. Suisses, XV^e s. — 48. Allemande, XV^e s. — 49. Écossaise, XV^e s. — 50. 1450. — 51. Milieu du XV^e s.

Haches de cavalerie : 52. 1200. — 53. 1400. — 54. Turque, fin du XV^e s. — 55. XV^e s. — 56. Première moitié du XV^e s. — 57. Seconde moitié du XV^e s. — 58. 1470. — 59 et 60. Fin du XV^e s.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

L. & E.
FUNKEN

Il n'est pas sans intérêt de souligner que tous ces spécialistes ne faillirent pas à la règle générale et commirent de nombreuses erreurs, sans beaucoup contribuer par ailleurs aux progrès de l'art héraldique.

L'héraldique

Longtemps considérée comme la première des sciences, l'héraldique ou science du blason nécessita très vite un vocabulaire spécial, bizarre, un langage technique, véritable jargon qui décourage le profane mais permet la description verbale de n'importe quelle armoirie.

Dès le XII^e siècle, les jouteurs et les tournoyeurs arborèrent leurs armoiries sur leurs boucliers, puis, au siècle suivant, sur les cimiers de leurs heaumes. Le premier livre de la bibliothèque d'un gentilhomme était à coup sûr un traité d'héraldique, et même l'homme du peuple identifiait ses champions aussi sûrement, sinon mieux, que les amateurs de football reconnaissent aujourd'hui les couleurs de leurs équipes favorites.

Particulièrement développé en France, pays des tournois par excellence, le vocabulaire héraldique fut adopté par les autres nations. Elles n'en eurent pas moins leurs usages propres. Ainsi, la sacro-sainte règle qui interdit de placer émail sur émail ou métal sur métal a été fréquemment enfreinte, notamment en Italie, en Allemagne et en Espagne.

Nos illustrations montrent une très large part des différentes composantes du blason. Il faut toutefois noter qu'à côté de nos quelques exemples de croix existent encore plusieurs dizaines d'autres modèles !

Parmi les autres « meubles », les merlettes, les besants et les coquilles signalent souvent, comme les croix simples, une noblesse remontant aux Croisades. Les « meubles » moins anciens existent par centaines.

HOMMES D'ARMES DES XIV^e ET XV^e SIÈCLES

1. Milieu du XIV^e s. — 2. Avec la cotte d'armes, milieu du XIV^e s. — 3. Avec le hoqueton, en 1370. — 4. Avec le gambison et le plastron de fer, en 1400. — 5. Avec le hoqueton et la darde ou lance courte, en 1420. — 6. Avec le jaque de toile, en 1425. — 7. Avec le jaque de mailles et la brigandine, en 1440. — 8. Avec le jaque et le petit bouclier dit boce, en 1440. L'absence de défenses de jambes ne signifie nullement une règle, mais bien la seule volonté du fantassin. — 9. Chevalier de la fin du XIV^e s. avec le parement d'armes dit « écrevisse ».



1

2

3

4

5

6

7

8

9

ARCS ET ARBALÈTES

L'arc

L'arc, connu depuis la plus haute antiquité¹, fut une arme largement répandue à travers l'Europe jusqu'à l'apparition de l'arme à feu, et même au-delà, puisque le cardinal de Richelieu utilisa des archers mercenaires anglais pour l'attaque de l'île de Ré, en 1627!

Chez la plupart des peuplades barbares, l'arc n'était pas employé à la guerre car elles le considéraient comme une arme perfide et puérile², mais les Celtes, les Gaulois et les Huns, entre autres, ne partageaient pas cette opinion.

Les arcs existèrent en différentes dimensions et se fabriquèrent à l'aide de divers matériaux. Le plus fameux d'entre tous fut le *long bow* — le grand arc — des Anglais. Ils l'avaient apprécié à sa juste valeur au cours de leurs incessantes guerres contre les farouches Gallois. Durant la campagne de 1280, Édouard I^{er} créa ses premiers archers sur le modèle gallois, tout en perfectionnant considérablement leur tactique, limitée à la guerre d'embuscade : il lui substitua le tir en salve et en masse.

L'arc anglais devait, idéalement, avoir une longueur égale à la taille du tireur. Pour fixer sa dimension avec encore plus d'exactitude, on mesurait la distance séparant les extrémités du majeur de chaque main lorsque les bras sont étendus à l'horizontale. Cette mesure, qui correspond à la taille de l'homme bien proportionné, permettait d'obtenir, chez les individus moins harmonieusement construits,

L'ARC (I)

1. Français, X^e s. — 2. Français, IX^e s. — 3. Italien, X^e s. — 4. Normand, XII^e s. — 5. Normand, XI^e s. — 6. Italien, XI^e s. — Espagnol, XIII^e s. — 8. Allemand, XIII^e s. — 9. Français, XIII^e s.

Les teintes des vêtements variaient à l'infini, mais devaient le plus souvent être neutres. Aussi convient-il d'interpréter les documents. La fig. 6, par exemple, est tirée d'un manuscrit de l'école de Gérone. L'auteur, plein de verve, ne disposait que de jaune, de bleu et de rouge : il a distribué ces couleurs entre les personnages en recherchant uniquement un effet esthétique, et n'a pas hésité à peindre un cheval en bleu! Par contre, le miniaturiste espagnol qui a inspiré la fig. 7, beaucoup plus nuancé, a donné le même bonnet rouge à ses archers, ce qui pourrait indiquer leur spécialité.

1. Certains auteurs le font remonter à cinquante mille ans.

2. Plus près de nous, l'arc des Indiens d'Amérique du Nord était d'une médiocre efficacité.

la figure géométrique idéale formée par l'arc, sa corde et la flèche au moment du tir. L'arc était donc ainsi exactement, scientifiquement pourrait-on dire, adapté à la morphologie de son utilisateur.

Si l'on ajoute à cette personnalisation de l'arme un entraînement intensif et méthodique, on obtient l'archer parfait. C'est ce qui se passa en Angleterre, après une courte période de décadence sous le règne d'Édouard II. Son fils Édouard III remit vigoureusement son peuple à l'entraînement et put disposer d'un grand nombre d'archers pour ses expéditions victorieuses de 1331 et 1333 contre les Écossais.

Chaque citoyen pratiquait le tir à la cible dans le stand local et les jeunes garçons imitaient leurs aînés avec l'enthousiasme que l'on devine : ils recevaient un arc d'une taille adaptée à leur croissance.

L'arc était fabriqué en if, non pas ce « bon if anglais » dont parle la tradition, mais plutôt le bois d'if importé d'Italie et d'Espagne. L'orme blanc, le coudrier, le frêne et le noyer étaient également utilisables. Le plus ancien arc que nous ayons pu découvrir date du début du XIII^e siècle. Il est exposé au British Museum.

La flèche était, comme on l'imagine, fabriquée avec le plus grand soin¹. On l'appela en France darde, barbelle, flic, flich, flique, flise, flesse, eslingue, pile, gourgon, passadouz, passador, passadour, passadous, passedoux, sayette, saette, songnolle, raillon, reillon (d'où raillonnade, coup de flèche). On disait espener ou espenher (frapper à coups de

L'ARC (II) LE GRAND ARC ANGLAIS

1 et 2. Décomposition de l'opération de la pose de la corde sur l'arc. La dépose s'effectuait de la même façon, en sens inverse de 2 à 1. — 3. Le tir. En bandant son arc, l'archer « tirait » plus ou moins 50 kilos. Les archers anglais (ici du XV^e s.) se tenaient en réalité derrière leurs pieux « anti-chevaliers ». Ils ont été disposés différemment pour des raisons de lisibilité.

Le tir : A. Courte distance. — B. Moyenne distance. — C. Longue distance. — Le tracé rouge donne le point visé par l'œil de l'archer avec la pointe de sa flèche. Le tracé blanc donne la trajectoire effectuée par la flèche. Celle-ci parcourrait une cinquantaine de mètres avant d'infléchir sa course sous les effets de la gravité. En dessous de cette distance, il fallait donc viser un point *sous* la cible (fig. A). Au-delà, il fallait au contraire augmenter l'angle de tir et viser un point de plus en plus élevé *au-dessus* de la cible (fig. C). La sélection correcte de ces différents points ne s'acquerrait qu'après des années d'entraînement ininterrompu, jusqu'à permettre un tir « instinctif », rapide et précis. — Au tir ajusté s'ajoutait le tir dit à la volée, qui consistait à lancer la flèche à 40 ou 50 m de haut, sous un angle très relevé. La flèche parcourait alors une trajectoire oblique et, arrivée en fin de course, décrivait une brève parabole puis tombait à la verticale avec une très grande force de pénétration. Cette méthode permettait d'atteindre l'ennemi caché derrière son pavois. Inaugurée par les Anglais dans leurs forteresses de France, elle fut adoptée par les Français au cours du XV^e siècle.

1. En Angleterre, on utilisait le bois de pin de Norvège de préférence à tout autre, le bouleau par exemple.



flèches) par allusion à l'empennage du talon de la flèche, nommé aussi empanon, panon, pennon, penne, penart, pennet ou encore empenne.

En France, la ville de Mâcon était réputée dans l'art de fabriquer les flèches. L'artisan se nommait flégier ou fléchier.

L'importance de l'arc au Moyen Âge est particulièrement marquée en Grande-Bretagne. On la trouve encore attestée par de nombreux noms de famille tels que Fletcher (faiseur de flèches), Arrowsmith (forgeron confectionneur de pointes), Bownocker et Stringer (par rapport à la corde), Archer et Bowman (archer), Bowyer (fabricant d'arcs).

L'archer

La terrible efficacité de la moindre de nos armes légères modernes nous incline à sourire des performances d'une arme simpliste, qui se montre efficace et spectaculaire aux mains des héros de cinéma. Quelle erreur ! Car pour une fois les cinéastes sont restés bien au-dessous de la vérité, et le grand arc anglais se tailla une réputation redoutable dès le début de la guerre de Cent Ans (1337-1453).

L'archer anglais brisera l'orgueilleuse chevalerie bardée de fer à Crécy (1346), Poitiers (1356) et Azincourt (1415) et deviendra, à juste titre, le combattant le plus redouté d'Europe. À Crécy, en particulier, les six mille archers du roi Édouard III décideront du sort de la bataille en quarante-dix minutes de combat.

Cette efficacité prodigieuse s'explique aisément quand on considère que chaque archer, choisi parmi les plus soli-

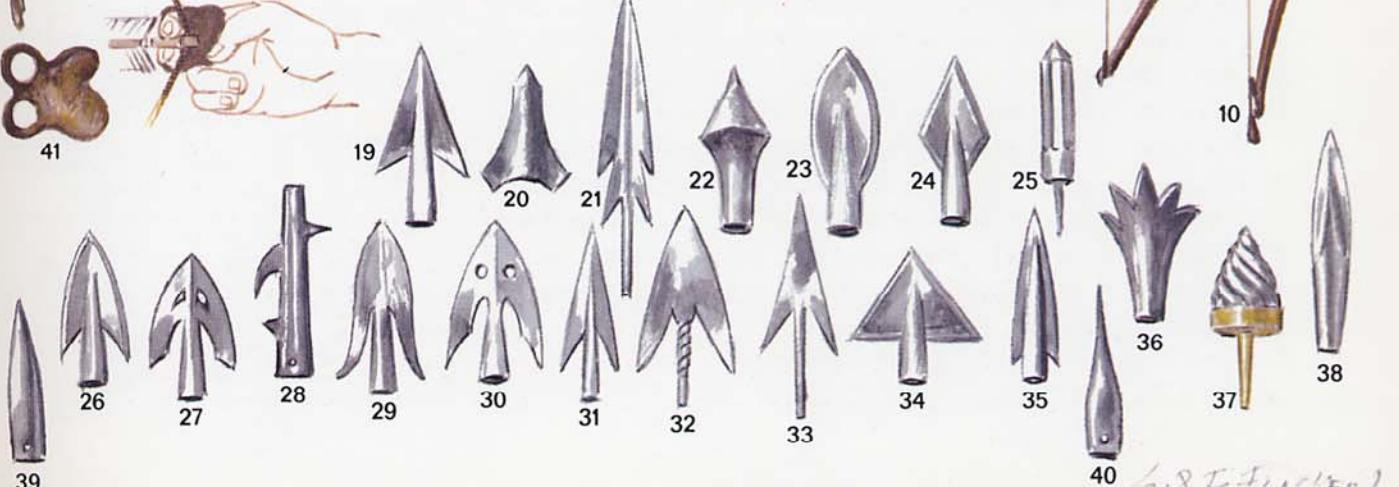
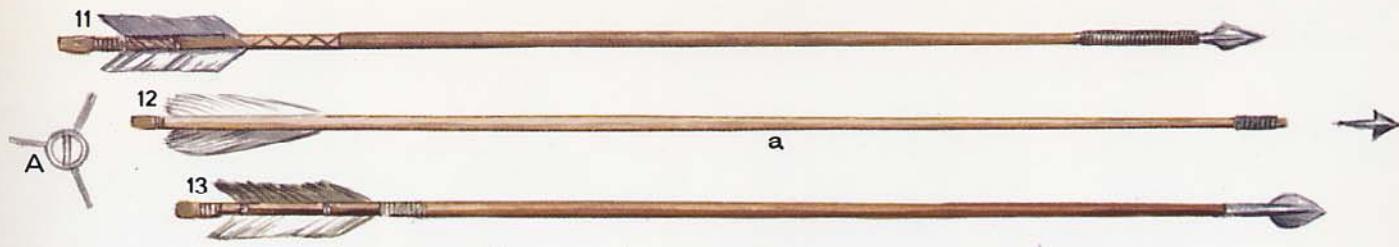
L'ARC (III)

1. Allemand, en chêne, XIII^e s. — 2. Oriental, en acier, XIV^e s. — 3. Italien, XV^e s. — 4. Italien, en acier, XIV^e s. — 5. Français, à contre-courbe, X^e s. — 6. Français, XIII^e s. — 7. Français, du modèle oriental ou turquois, XII^e s. — 8. Idem, XIV^e s. — 9. Français, du XIII^e au XIV^e s. Ce grand modèle était censé supplanter l'arc anglais : on le prétendait plus précis et plus puissant. Faute d'entraînement, l'archer français ne parvint jamais à égaler son rival. — 10. Grand arc anglais, XIV^e s.

Flèches : 11. Du XV^e s., longue de 74 cm et originaire de l'île de Rhodes. Elle est du type passadoux, à fer plat et triangulaire. — 12. Française, du XV^e s., à pointe mobile. Elle permettait une récupération plus aisée du fût (a) de la flèche. — 13. Anglaise, du XV^e s., du type darde à fer lourd à douille. — A. Vue en coupe de l'empennage.

Pointes de flèches : 14-17. Type coupe-jarret ou coupe-cordage. On nommait la fig. 14 petite lune et la fig. 15 grande lune. — 18. Incendiaire. — 19-21 et 26-28. XIV^e s., composées d'un fer barbelé. Les flèches garnies de ces pointes se nommaient barbillons. — 29-33. XV^e s., idem. — 22, 25, 35, 37-40. Ces modèles perçaient les cottes de mailles et les cuirasses ordinaires. — 31 et 38. Les fers à section carrée ou triangulaire donnaient à la flèche le nom de boujon, désignation toutefois plus fréquente dans la panoplie de l'arbalétrier. — Les fers à douille furent utilisés jusqu'au XV^e s., au cours duquel ce mode d'attache fut remplacé par la soie (fig. 12, 14, 15, 16, 17, 21, 25, 32, 33 et 37).

41. Protège-doigts. Après 1500, on utilisa un modèle à trois doigts.



G. & F. Fischer

L'ARC (IV)

des et les plus habiles pratiquants de ce « sport » national, était capable de tirer six flèches *ajustées* en une minute à une distance efficace de deux cents yards (environ 183 mètres) au moins, mais pouvant aller jusqu'à quatre cents yards!

Mise en doute par des historiens modernes, cette performance a été confirmée par un archer américain, le D^r Saxton Pope¹, qui parvint à décocher sept flèches avant que la première touche la cible. En 1924, un autre expert américain, le général Thord-Gray, ridiculisa douze champions de tir au pistolet en plaçant soixante-dix flèches sur soixante-douze dans une cible de soixante-six centimètres de diamètre, placée à soixante-quinze mètres, tandis que ses adversaires réunis ne parvenaient qu'à approcher son score. Il n'est, par conséquent, pas interdit de croire aux anciennes affirmations relatives à l'habileté des archers d'élite qui touchaient douze fois une cible humaine en une minute à deux cents yards!

La puissance de la flèche est également sous-estimée, en général, de même que sa force de pénétration. Les récits des chroniqueurs, notamment ceux de Gérard de Galles — il raconte la mésaventure d'un chevalier cloué sur son cheval par une seule flèche qui lui avait traversé les deux cuisses —, semblaient relever de la plus délirante fantaisie.

Les expériences conduites par des experts modernes ont démontré que la flèche empennée de plumes d'oie, pesant de sept cents à huit cents grammes pour une longueur de quatre-vingt-dix centimètres, perçait à courte distance une planche de chêne épaisse de neuf centimètres, et traversait encore une planche de même bois, épaisse de deux centimètres et demi, à deux cents mètres!

1. Français, XV^e s. — 2. Allemand, XIV^e s. Le chapeau pouvait être en fer, sur le même modèle. — 3. Français, milieu du XV^e s. — 4. Allemand, début du XIV^e s. — 5. Anglais, début du XV^e s. — 6 et 7. Français, milieu du XV^e s. — 8. Français, fin du XV^e s. L'archer n'est plus qu'un combattant léger de second ordre, supplanté par le tireur du moderne trait à poudre. — La croix blanche que l'on voit sur les fig. 3 et 8 caractérisait le combattant français depuis le début du XIV^e s., époque à laquelle le roi d'Angleterre Édouard III avait fait endosser une tunique blanche, à croix rouge sur ses deux faces, aux troupes envoyées sur le continent. À la même époque, les Écossais adoptèrent la croix de saint André de couleur blanche. Très grandes au début, les croix se réduisirent peu à peu jusqu'à la dimension de celle de la fig. 5. — 9 et 10. Francs archers du roi de France Charles VII (milieu du XV^e s.). La salade qui protège la tête avait une visière mobile (fig. 10) ou fixe (fig. 9). Dans ce cas, on pouvait rabattre la salade sur la nuque pour dégager le visage.

1. Son livre *Hunting with the Bow and Arrow* (1923), contribua puissamment au développement de la pratique du tir à l'arc aux États-Unis.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

L'ARBALÈTE (I)

Aucun vêtement de mailles annulaires ne résistait au-dessous de cette distance et l'armure de fer était perforée jusqu'à cent mètres. La preuve la plus décisive de cette incroyable efficacité nous est donnée par les nombreuses mentions faisant état de cuirasses de « parve » et de « demi-parve », c'est-à-dire d'épreuve et de demi-épreuve selon leur résistance aux projectiles.

Le lecteur comprendra mieux, dès lors, ce que pouvait représenter la salve des six mille archers de Crécy, se répétant toutes les douze secondes... soit cinq fois six mille flèches — trente mille — en soixante secondes ! Chaque archer portait deux douzaines de flèches : « J'ai vingt-quatre Écossais dans ma ceinture », disait-il. Le corps des archers d'Édouard III pouvait décocher cent quarante-quatre mille flèches en quatre minutes... de quoi arrêter l'adversaire le plus résolu.

Une telle efficacité suscita la création de corps d'archers français. Le manque d'hommes entraînés fit engager des mercenaires, italiens pour la plupart, nommés « soudoyers », qui étaient de loin inférieurs aux archers anglais, bourguignons et brabançons.

Après le désastre de Poitiers furent créées des compagnies franches, mais la noblesse s'empressa de les faire dissoudre, car elle voyait d'un mauvais œil ces soldats issus des classes inférieures. C'est ce que Juvénal des Ursins explique avec la plus parfaite franchise : « En peu de temps, les archers de France furent tellement duits¹ à l'arc qu'ils surmontaient à bien tirer les Anglais, et en effet, si ensemble se fussent mis, ils eussent été plus puissants que les princes et les nobles, et pour ce fut enjoint le roi qu'on cessât. »

1. Arbalète primitive, prête au tir : a. arc; b. freins ou brides; c. étrier; d. noix pivotante; e. arbre; f. détente; g. cheville ou goujon. — 2. Fonctionnement du système de tension à corde : a. cheville; b. poulie; c. corde de l'arc; d. noix. — 3. Crochet double. — 4. Crochet simple. — 5. Arbalétrier anglo-normand du XII^e s. : a. cheville; b. poulie; c. corde de l'arc. L'arc de l'arme était peut-être en corne de bouquetin. — 6. Utilisation de l'étrier et de la ceinture à crochets, début du XIII^e s. — 7. Système de tension à crochet, milieu du XIII^e s. Au sol se trouve un carreau incendiaire. — 8. Arbalétrier avec son équipement complet, fin du XIV^e s. — 9 et 10. Carreaux. — 11. Couires ou carquois.

1. Duire, du latin *ducere*, conduire. D'où ici : entraîner, exercer.



Mais l'arc avait déjà amorcé le déclin de la cavalerie lourde. L'apparition de l'arme à feu et son irrésistible diffusion parmi les gens du peuple allaient sonner le glas de l'orgueilleuse chevalerie.

L'arc survécut dans l'armée anglaise jusqu'en 1595, date à laquelle un très officiel *order of council* en interdit définitivement l'usage à des fins militaires.

L'arbalète

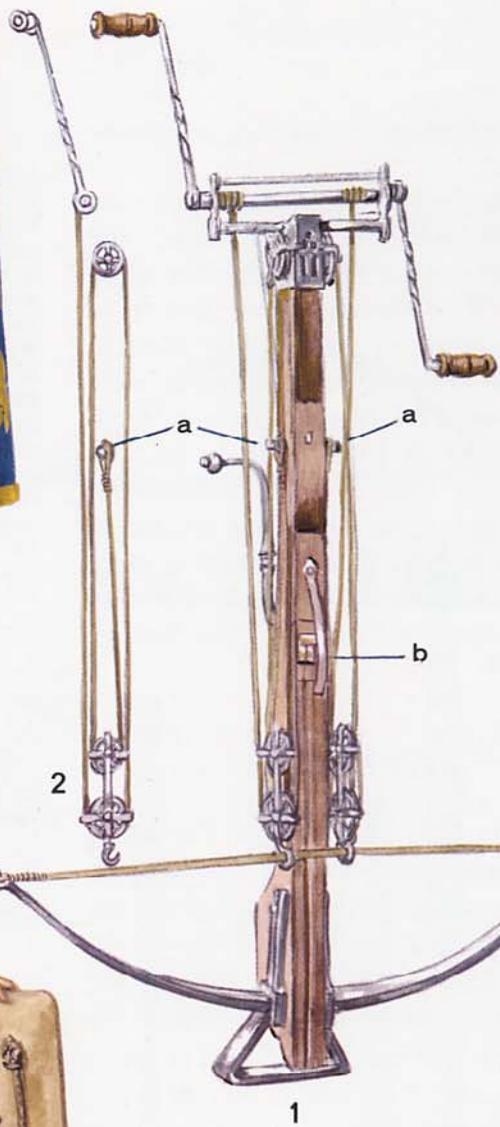
L'arbalète, dont le nom vient du latin *arcubalista* (*arcus*, arc, et *balista*, baliste), fut employée à la guerre dès le milieu du X^e siècle. Guillaume le Conquérant emmena probablement des arbalétriers aux côtés de ses archers pour combattre à Hastings en 1066.

Au début du XII^e siècle, les troupes de Louis le Gros se composaient en partie d'arbalétriers, et plus d'un siècle plus tard, en Angleterre, le roi Édouard I^{er} utilisait encore largement ce type de combattant dans sa campagne de 1265 contre les Gallois. L'auteur de l'*Alexiade*, la princesse Anne Comnène, évoque l'usage de cette arme dans son style plein d'affectation, tandis que Guillaume de Tyr, mort une quarantaine d'années après elle, vers 1190, mentionnait lui aussi l'arbalète dans son *Histoire des Croisades*, œuvre d'une sincérité et d'une impartialité peu communes.

Anathémisée par le second concile de Latran, en 1139, l'arbalète fut qualifiée d'*artem mortiferam* — art mortel — et *Deo odibilem* — haï de Dieu. L'interdiction exceptait toutefois son usage contre les hérétiques. Répétée par un bref d'Innocent III, elle visait en réalité à ôter une arme redoutable des mains des gens du peuple. Richard Cœur de

L'ARBALÈTE (II)

1. Arbalète à tour, à coursel ou à moufle, dite aussi de passe ou de passot : a. goujons ; b. certaines arbalètes étaient dotées d'une lame de corne élastique qui s'appliquait sur le projectile et le maintenait en place jusqu'au moment du tir. — 2. Détail du système à poulies du tour. — 3. Arbalétrier français de la fin du XIV^e s. — 4. Arbalétrier génois avec son pavois typique en forme de cœur allongé, qui le protégeait tandis qu'il se retournait pour bander son arme. On disait alors que le soldat était « pavaisé ». — 5. Arbalétrier anglais, XV^e s. On voit les énarms et les cordes servant à suspendre le pavois sur le dos. — 6. Arbalétrier bandant son arme. Le tour est ici d'un système fort simplifié, sans poulies (XV^e s.). — On remarquera la découpe de l'arbre des arbalètes des fig. 3, 4 et 5, semblable à celle des fusils modernes de tir à la cible. Comme pour ceux-ci, elle permettait d'ajuster longuement, sans fatigue, grâce à la position ramassée du bras gauche.



Lion¹ et Philippe Auguste négligèrent les avis et se fournirent largement en arbalétriers.

L'arme déloyale, qui permettait au dernier des poltrons embusqué de tuer le plus noble des chevaliers, fut constamment employée en France où elle équipa des compagnies à pied et à cheval. Elle donna même lieu à la création du titre de grand maître des arbalétriers, dont le premier bénéficiaire connu fut Thibaud de Montléart. Saint Louis donna cette charge enviée à Mathieu de Beaume et le dernier grand maître fut Aymar de Brie, mort en 1534².

Charles IX, roi de France de 1560 à 1574, fit disparaître l'arbalète de la panoplie des armes de guerre en décrétant : « Pour ce que à présent les arcs et arbalestres ne sont en usage de deffense, tous les arbalestriers et archers seront dorénavant tenus porter harquebuse au lieu des arcs et arbalestres... »

Évolution de l'arbalète

C'est par la force croissante de son arc que l'arbalète s'améliora, tout en exigeant des dispositifs de bandage de plus en plus puissants. On l'avait confectionnée d'abord en if, en ormeau ou en érable, puis on utilisa des fanons de baleine, des nerfs ou encore des lamelles de bois et de corne, soigneusement collés. Ces matières seront finalement supplantées par l'acier au début du XV^e siècle.

Qualités et défauts

L'arbalète avait l'énorme avantage de ne pas nécessiter un long entraînement, ni une force physique exceptionnelle.

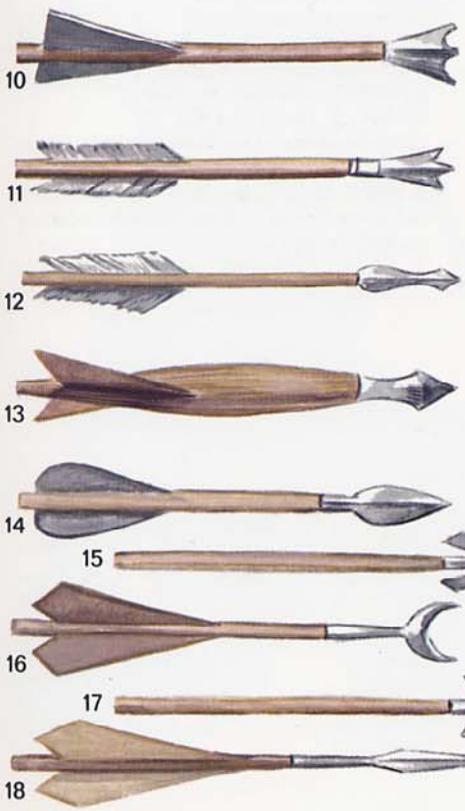
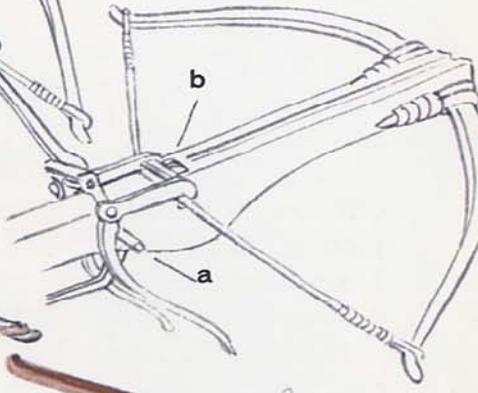
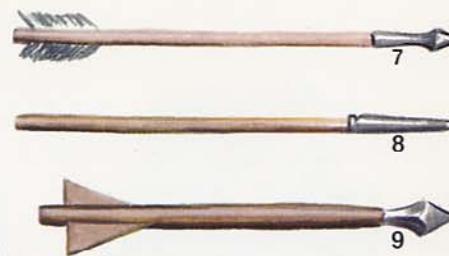
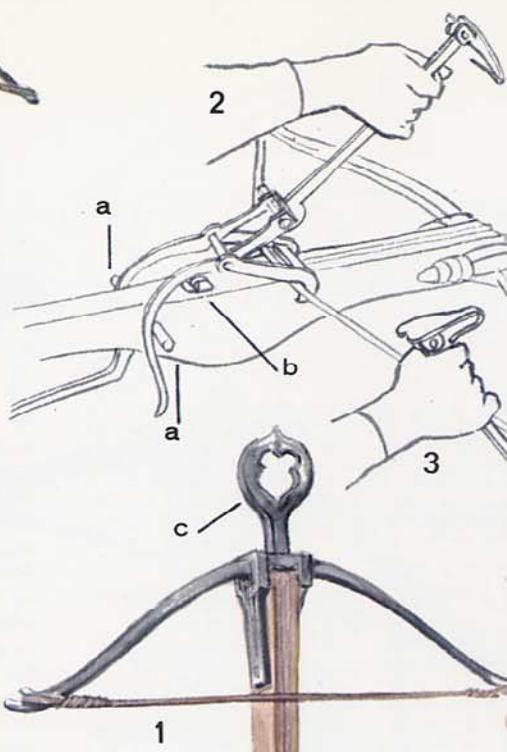
1. Richard I^{er} devait mourir d'un coup d'arbalète au siège du château de Châlus dans le Limousin, en 1199.

2. En 1515, la charge avait été réunie à celle de grand maître de l'artillerie, qui venait immédiatement après le grade suprême de connétable.

L'ARBALÈTE (III)

1. Arbalète à pied de biche. Fort semblable à l'arbalète à cric de la planche suivante, elle se reconnaît à la position des goujons (a), situés beaucoup plus près de la noix (b). C'est le plus sûr moyen d'identification de ces deux armes qui ne parviennent souvent jusqu'à nous que dépourvues de leur cric ou de leur pied de biche. En c, il y a un anneau de suspension et non plus un étrier, inutile avec cette arme courte. — 2 et 3. Fonctionnement du pied de biche, dit aussi pied de chèvre ou de chienne. En a, les goujons ; en b, la noix. — 4. Pied de biche simplifié, en bois. — 5. Arbalétrier du XV^e s., avec l'arbalète à pied de biche. — 6. Arbalétrier à l'abri de son pavois, vers 1400.

7 à 22. Carreaux d'arbalète. Les fig. 13, 20 et 21 sont des viretons à empennages hélicoïdaux. Le modèle de la fig. 13, ventru, était parfois nommé dondaine et possédait souvent un empennage en feuilles de cuivre. La fig. 20 est du type demi-dondaine. Le refrain si répandu jadis : « lafaridondon, lafaridondaine », provient de la chanson de soldat qui disait : « a féri dondaine » (la dondaine a touché, frappé).



Elle convenait par excellence à la guerre de siège, car le tireur pouvait guetter longuement sa cible et l'ajuster sans la moindre fatigue. L'archer devait, lui, « tirer » cinquante kilos, un effort impossible à soutenir plus de quelques secondes.

En tir direct, de soixante à cent mètres selon la force de l'arme, le carreau perçait la plupart des cuirasses.

Par contre, le poids de l'arbalète et son faible rythme de tir — deux flèches au maximum à la minute — étaient un handicap en rase campagne. À Crécy, on a estimé à quarante kilos le poids porté par l'arbalétrier génois au service du roi de France, armes, équipement et pavois compris. On comprend son inefficacité désolante au cours de cette funeste rencontre quand on imagine l'état où avait dû le mettre une marche préliminaire de trente kilomètres !

Pavois et mantelets

Nos illustrations montrent plusieurs types de grands boucliers nommés pavois. Inséparables de l'arbalétrier, ces boucliers, très légers, avaient comme armature des lattes de bois léger habilement assemblées par collage. On recouvrait chacune des faces d'une peau de cheval, d'âne ou de daim, soigneusement marouflée, c'est-à-dire appliquée avec une colle très adhérente nommée maroufle, et imperméabilisée à l'aide d'une couche de peinture ou de vernis.

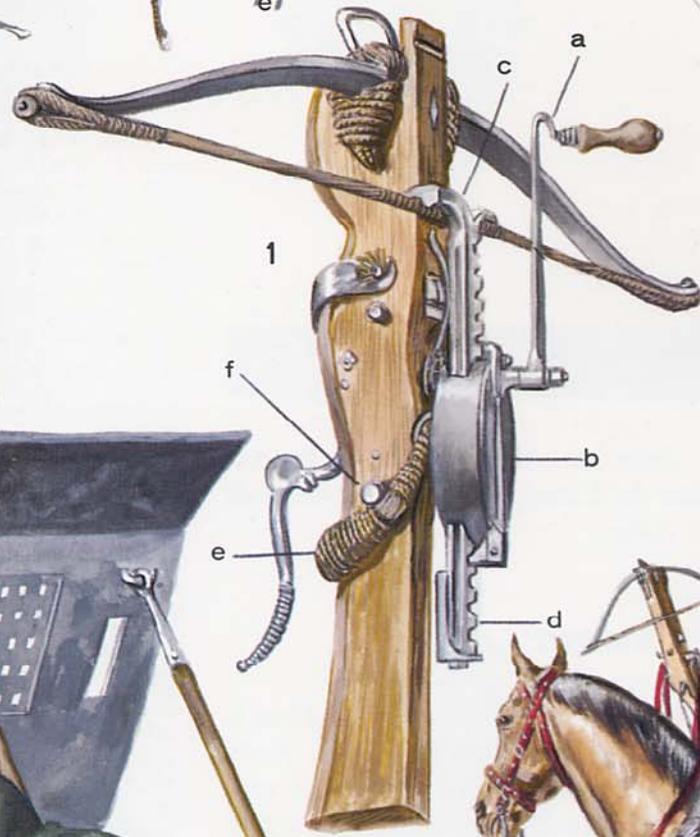
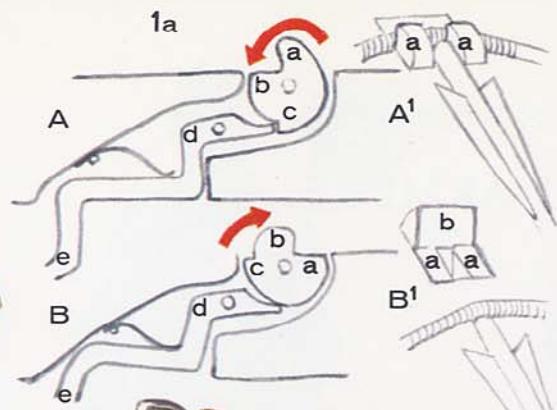
Le pavois, en dépit de sa relative fragilité, constituait un excellent abri. Il cédait à l'impact des flèches ennemies, qui l'entamaient beaucoup plus difficilement qu'un bouclier véritable conçu pour le corps à corps.

Les grands mantelets lourds étaient au contraire en bois très épais ou en fer. On les employait pour les sièges prolongés.

L'ARBALÈTE (IV)

1. Arbalète à cric : a. manivelle; b. boîte de pignon; c. griffe; d. crémaillère; e. bride; f. goujon. Le cric comme le pied de biche sont presque toujours désignés sous le nom de cranequin. En fait, du XIV^e au XVI^e siècle, le cranequin — du wallon *crènekim*, arbalète — désignait une arbalète de cavalerie tendue à l'aide du pied de biche ou du cric, plus maniables que le système à poulies de la grande arbalète, qui était inutilisable à cheval. — 1a. Fonctionnement : A. la corde ramenée en arrière a fait basculer b et la gâchette d est entrée dans l'encliquetage c; en A¹, vue de la noix enclenchée; B. en pressant la détente e, la gâchette d glisse de l'encliquetage c et laisse la corde se détendre en propulsant le projectile; la noix a en même temps pris la position neutre à partir de laquelle l'arme sera à nouveau chargée selon le schéma A; en B¹, vue de la noix déclenchée.

2. Cranequinier ou crennequinier de la garde de Charles le Téméraire en 1473. — 3. Grand pavois de siège, échancré, du début du XV^e s. — 4. Mantelet de siège, XV^e s. — 5. Arbalétrier à cheval d'une bande d'ordonnance de Charles le Téméraire, en 1473.



L. & F.
FUNKER

Haubert et haubergon

Nous avons évoqué dans les premières pages le vieil adoubement¹ et l'évolution de la broigne en un vêtement de mailles couvrant tout le corps.

Le haubert

C'est ainsi qu'on nomme universellement aujourd'hui le vêtement en forme de tunique à capuchon qui fut porté pendant plusieurs siècles avant de commencer à se renforcer de pièces de cuir ou de métal de plus en plus nombreuses et moulantes.

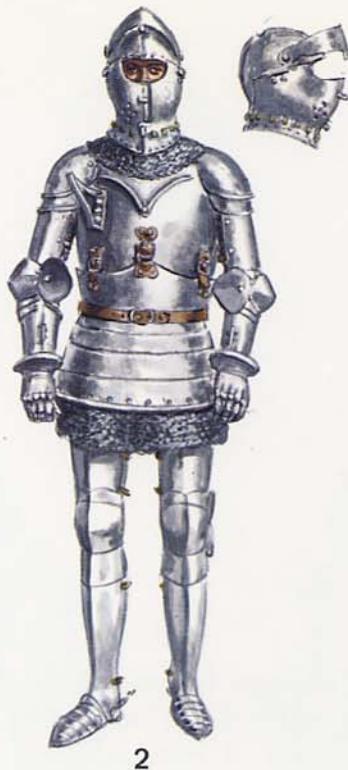
On ne pourrait passer sous silence l'opinion émise par François Buttin², tendant à restituer au terme haubert sa véritable signification. Le haubert, de l'allemand *Hals* — gorge — et *bergen* — cacher, mettre en sûreté —, était la pièce caractéristique en forme de chaperon couvrant la tête et le sommet du buste. Seul le chevalier avait la prérogative de le porter.

ÉVOLUTION DE L'ARMURE DU XV^e SIÈCLE

1. Armure de transition entre la maille et l'armure complète, avec la brigandine de velours doublée de lames d'acier trempé. 1400. À droite, le profil du bacinet avec son mézail en « museau de chien », le *Hundsgugel* des Allemands. — 2. Apparition du plastron de cuirasse et de son renfort, le volant, précurseur de la pansière. 1420. À droite, le profil de l'armet à vervelles des premiers modèles auxquels se fixait encore le camail de mailles. — 3. Avec le casque, dit « bicoquet ». 1440. — 4. Avec le grand bacinet. 1450. — 5. Avec une salade à visière ressemblant à l'armet. 1480. 6. Armure avec ses passe-garde ou plus exactement ses buffes; la plus grande, sur l'épaule gauche, se nommait la « grant buffe ». 1490. Le profil de l'armet montre son « bec de moineau », le *becco di passero* des Italiens. — De nombreux types intermédiaires sont visibles parmi les autres planches, de même que de nombreuses variétés avec leurs particularités nationales.

1. Le mot adoubement a deux significations : la cérémonie au cours de laquelle le jeune noble était fait chevalier, et (comme ici) l'équipement qu'il recevait à cette occasion.

2. *Du costume militaire au Moyen Âge et pendant la Renaissance.*



L. B. (Franklin)

Une preuve parmi d'autres nous est fournie par le célèbre chroniqueur Jean, sire de Joinville (1224-1317) qui vécut sous le règne de saint Louis. Il explique dans ses *Mémoires* son absence à la bataille de Taillebourg (1242), car n'ayant été nommé chevalier qu'en 1245, il n'avait pas droit au port du haubert : « ... car je n'avoic onques lors haubert vestu ».

En cette époque violente, les cadres du temps de paix étaient aussi ceux de la guerre. Les grands feudataires étaient suivis de leurs barons, eux-mêmes accompagnés de leurs chevaliers bannerets, groupant sous leur bannière les simples chevaliers. Ces derniers, cellules essentielles de la « lance », unité tactique et organique¹, bénéficiaient chacun d'un fief-terre, dit fief de chevalier ou encore fief « de haubert », sur lequel ils vivaient. Si le haubert avait été la fameuse « cotte de mailles », cette dénomination n'aurait eu aucun sens puisque tous les combattants en étaient dotés.

Le haubert, porté avec le casque conique, disparut au moment où l'on adopta le bacinet. Celui-ci, plus emboîtant et porté de préférence avec un camail dépourvu de coiffe, était reconnaissable à son système de fixation : les vervelles. Le haubert perdit dès lors, peu à peu, sa valeur d'emblème, d'attribut et de symbole pour tomber « dans le

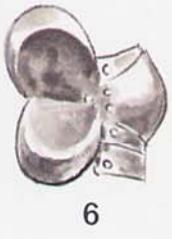
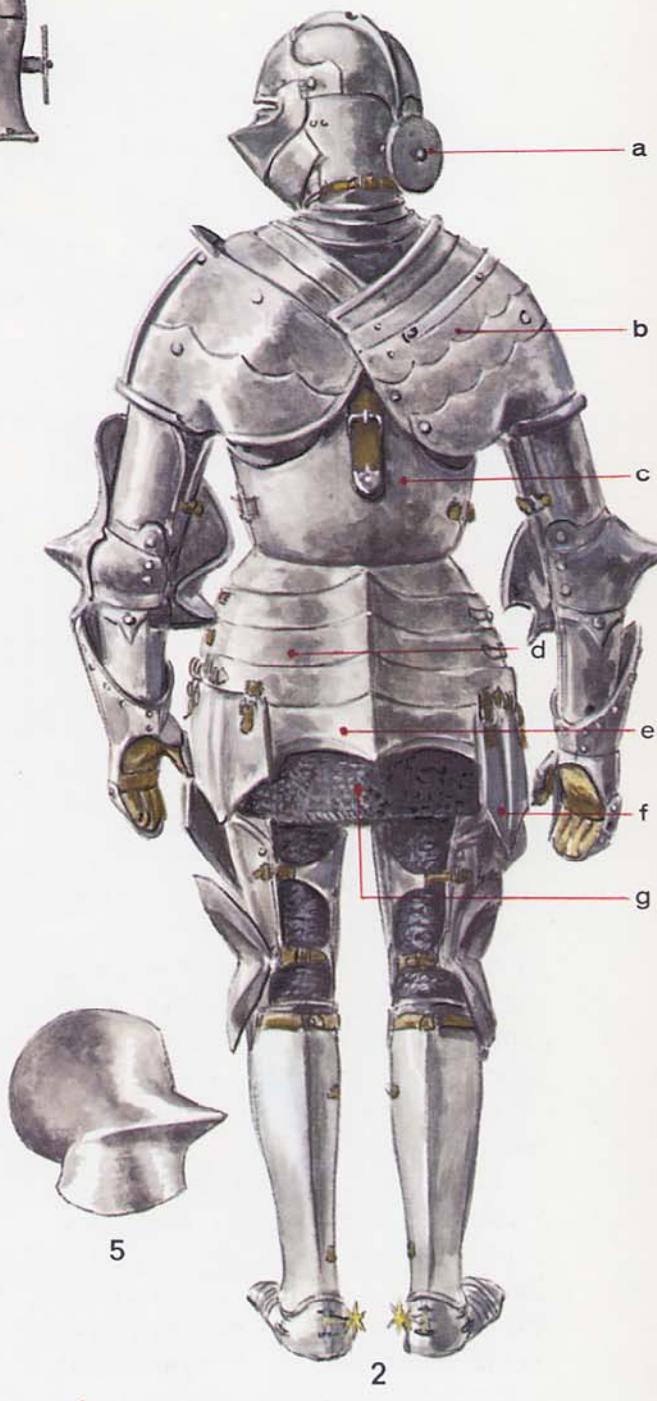
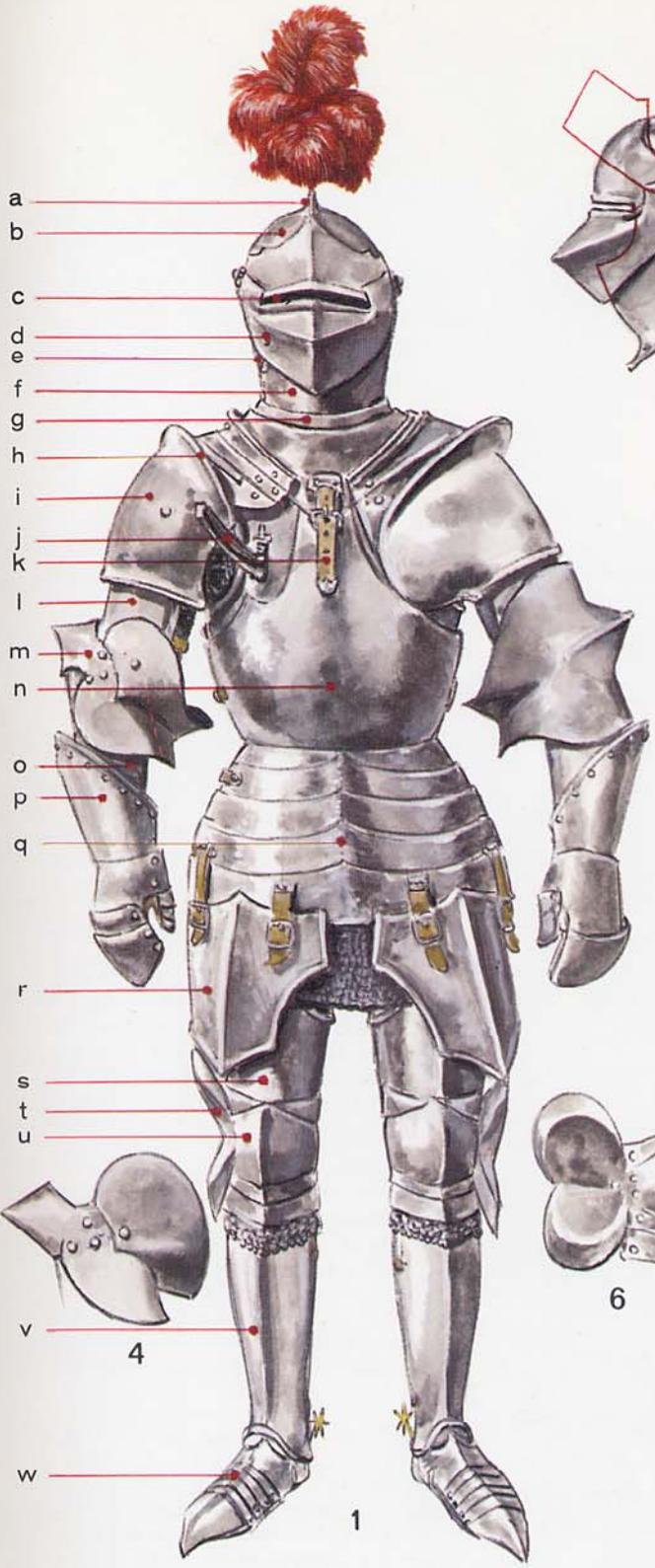
1. Nous avons précisé plus haut cette définition, page 90 et suivantes.

L'ARMURE COMPLÈTE DU XV^e SIÈCLE

1. Vue de face : a. crête; b. timbre; c. vue; d. ventaille; e. joues; f. bavière; g. mentonnière; h. buffe ou passe-garde; i. épaulière; j. arrêt de cuirasse; k. cuirie; l. canon d'arrière-bras; m. cubitière; n. pansière; o. canon d'avant-bras; p. gantelet; q. braconnière; r. tassette; s. cuisard ou cuissot; t. aileron ou aile de genouillère; u. genouillère; v. grève; w. soleret. — 2. Vue de dos : a. rondelle d'armet; b. épaulière ou spallière (les spallières ne se croisaient pas toujours); c. dossière; d. garde-reins; e. batte-cul; f. tassette latérale ou flancart; g. cotte de mailles.

3. L'armet vu de profil. En rouge, le mézail relevé et la découpe de la bavière; en x, le trou de fixation du plumail. — 4. La cubitière droite vue de profil. — 5. La cubitière gauche vue de profil. Cette pièce, ainsi que l'épaulière gauche, était plus développée afin de mieux protéger le côté le plus exposé aux coups. — 6. Vue de la genouillère gauche et de son aileron.

Cette armure est basée sur un modèle italien des environs de 1450, époque à laquelle les batteurs d'armures atteignirent l'apogée de leur art. Faits sur mesure, ces harnois pesaient environ 25 kilos pour des hommes mesurant en moyenne 1,60 m.



L. & F. FUNCKEN.

domaine public » au cours du XIV^e siècle et ne plus coiffer que les plus modestes combattants, la plus misérable piétaille.

Le haubergon

Considéré aujourd'hui comme un petit haubert¹, le haubergon — de haubert-gone² — était un vêtement qui descendait jusqu'aux genoux, à manches adaptées et à capuchon enfermant la tête. Il fut le premier uniforme de guerre, imposé par les chartes dès le XII^e siècle, et il ne disparut que dans la seconde moitié du XVI^e siècle. C'est à lui que le langage moderne a accordé le nom de haubert. F. Buttin a longuement et savamment disserté sur ce sujet.

Dans une infiniment plus modeste mesure, nous citons, à l'appui de cette thèse, un passage illustré du *Pèlerinage de la vie humaine* datant de la fin du XIII^e siècle. Il nous montre un homme d'armes qui se prépare pour le combat et revêt successivement les diverses pièces de son adoubement. On y voit le haubergon — accompagné de la phrase : « Donc le haubergeon je pris » — sous la forme d'une lourde et longue tunique, identique en tous points à notre « haubert » moderne, et en aucune façon un « haubert de dimensions réduites ».

Un beau sujet d'étude pour les philologues !

ARMURES ALLEMANDES DES XIII^e et XIV^e SIÈCLES

1. Porte-bannière de Rodolphe de Habsbourg en 1285. — 2. Chevalier en 1360. — 3. Porte-bannière des comtes impériaux du Rhin en 1350. — 4. Les bras et les jambes sont protégés par du cuir bardé de lames de fer. 1360. — 5. « Poitrine d'acier » extérieure. 1360. — 6. On remarque ici l'apparition timide de plaques sur les tibias. 1370. — 7. Armure de lames dite *Spangenharnisch*, combinée avec la « poitrine » d'acier et ses quatre chaînes d'armes. Elle était généralement cachée sous la cotte d'armes. 1350.

Toutes ces armures représentent la transition entre la maille et le harnois complet. L'Allemagne a particulièrement utilisé les chaînes d'armes et prolongé plus longtemps qu'ailleurs l'usage de défenses de mailles, engouement favorisé par la production industrielle d'un artisan de Nuremberg nommé Rudolf qui parvint à fabriquer à bas pris des mailles de tous calibres.

1. C'est le haubergeon (avec un *e*) de nos dictionnaires (Littré, Grand Larousse encyclopédique, « grand » Robert). Ils ignorent la forme « haubergon » que nous avons adoptée.

2. Gone ou gonelle désignait une tunique à manches descendant jusqu'aux genoux (cf. l'anglais *gown*, robe).



L. & F.
FUNCK

4

1

2

3

5

6

7

Évolution de l'armure

Plutôt qu'un texte rendu superflu par les nombreuses représentations d'armures qui illustrent ce volume, nous avons préféré donner au lecteur un tableau chronologique de l'évolution de l'armure et du casque entre le XIII^e et le XV^e siècle.

| | Armure | Casque |
|-----------|--|--|
| vers 1250 | apparition des ailettes sur les épaules | heaume |
| vers 1300 | apparition des premiers renforts de « plaques » aciérées sur les épaules (spallières), les genoux (genouillères), les coudes (cubitières), les tibias (grèves) | heaume |
| 1300 | apparition de la défense complète des bras « en tuyau », cinquante ans avant son adoption généralisée; la poitrine est protégée par des plaques courbées plus ou moins nombreuses, recouvertes de tissu (cotte à plates, cuirassine, cuirie, cuirasse) | premiers bacinets à visières bulbeuses et en trompes |

ARMURES ALLEMANDES DES XIV^e et XV^e SIÈCLES

1. Bannière du Saint-Empire germanique. Le chevalier porte l'armure à pansière tétraédrique. — 2. Étendard de la cavalerie des ducs de Bavière, vers 1450. Le chevalier est coiffé d'une salade à bavière qui, exemple rarissime, porte un cimier et un lambrequin à l'instar des grands heaumes. — 3. Bannière de la cavalerie saxonne vers 1430. — 4. Bannière de Bohême. — 5. Grand étendard de la cavalerie hussite. — 6. Drapeau d'infanterie hussite. — 7. Étendard hussite. L'oiseau comme le calice étaient les emblèmes des partisans de Jean Hus qui combattaient sous la conduite de Jean Zizka. — 8. Armure de combat à pied, à tonne et à pansière tétraédrique, vers 1450. L'arrêt de cuirasse servant à soutenir la lance, inutile ici, laisse supposer que pour permettre d'utiliser cette armure à cheval, la tonne pouvait s'enlever et se remplacer par une braconnière classique. — 9. Fantassin de la première moitié du XV^e s., avec l'armure de mailles pleines imbriquées.



1

2

3

4

7

5

6

8

9

ARMURES ANGLAISES (I),
XIII^e, XIV^e et XV^e SIÈCLES

| Armure | Casque |
|--|--|
| vers 1350 apparition de la « poitrine d'acier » avec ses chaînes (de 1 à 4) retenant la dague, l'épée, l'écu et le heaume; bras et jambes sont complètement enfermés | heaume; le bacinet à camail et à bretèche se généralise; bacinet à mézail, chapel de fer, salade |
| vers 1360 apparition de l'arrêt de cuirasse servant à soutenir la lance pointée | |
| vers 1370 première apparition du « har-nois blanc » complet | heaume « à tête de crapaud »; bacinet à visière suspendue |
| vers 1380 braconnière articulée, en lames | bacinet à « museau de chien », barbute |

1. Chapel de fer à bavière, armure de cuir, la « cuirie », cubitières et genouillères de métal. En 1220. On notera les mailles pleines « quasiguénées » de cette figure ainsi que celles des n^{os} 3, 5 et 6. — 2. 1277. La lanière visible sur le front du personnage servait à fixer la ventaille ou mentonnière du haubert, sur lequel se posait le heaume cylindrique. — 3 et 4. 1325. — 5. 1327. — 6. 1330. La chaîne passant par-dessus l'épaule gauche retenait le heaume rejeté dans le dos. — 7. 1360. — 8. 1364. — 9. 1384. — 10. 1397. — 11. 1401. — 12 et 13. 1410.

Cette planche montre l'évolution de l'armure, limitée d'abord à des cubitières et à des genouillères puis couvrant peu à peu les membres et tout le corps. — Les fig. 1 à 6 portent le haubert; les fig. 7 à 13 le bacinet, dont le camail de mailles était accroché au casque par les vervelles. Pour le combat, les fig. 7 à 11 coiffaient le grand heaume par-dessus le bacinet des fig. 3, 4, 5 et 6. — Alors que les autres figures portent un baudrier, les fig. 7 à 11 ont la ceinture militaire noble que seuls les chevaliers avaient le droit de porter. C'est en Angleterre que ces précieuses ceintures furent adoptées en premier lieu, c'est là aussi qu'elles subsistèrent le plus longtemps, jusqu'en 1420. Ailleurs, elles disparaissaient en 1400.



ARMURES ANGLAISES (II),
XIV^e et XV^e SIÈCLES

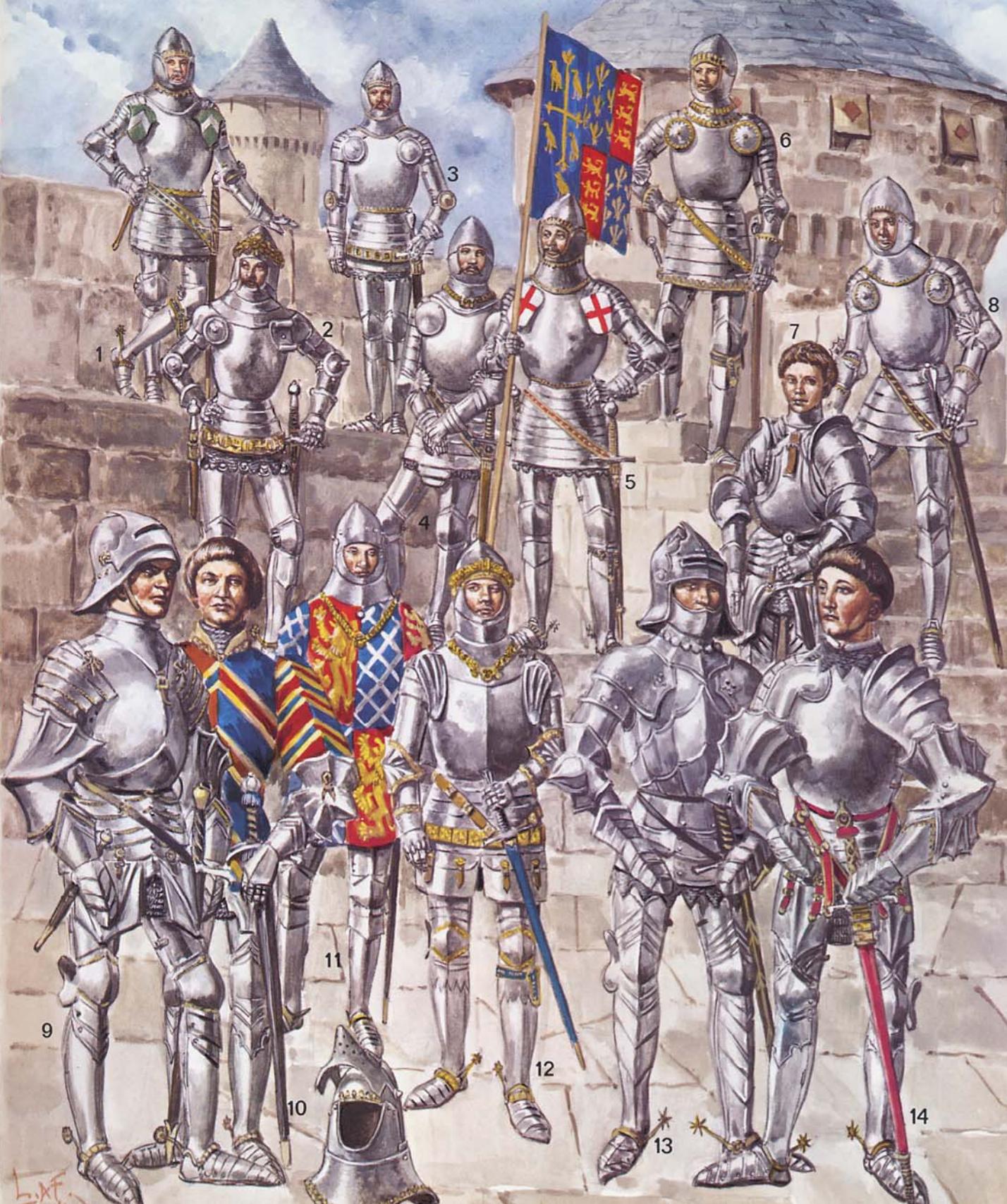
| | Armure | Casque |
|-----------|---|---|
| vers 1395 | apparition des tassettes | grand bacinet, abandon du heaume de guerre |
| vers 1410 | armures à corselet et à braccionière en lames | |
| vers 1430 | les cannelures apparaissent sur les ailerons des cubitières et des genouillères | |
| vers 1450 | l'armure complète atteint la perfection | bicoquet, armet à vervelles puis à gorge; la salade concurrence l'armet |
| vers 1460 | tassettes courtes lamellées | |
| vers 1475 | les cannelures se généralisent et se multiplient, surtout en Allemagne; l'Italie et l'Allemagne fournissent les plus beaux spécimens, dits « gothiques » ¹ | l'élégante salade est généralement adoptée |

L'armure complète atteint le summum de la perfection au milieu du XV^e siècle. Il ne nous en est parvenu que fort peu d'exemplaires complets : la plupart des armures de cette époque exposées dans nos plus riches musées sont dites « composites », c'est-à-dire complétées par des éléments provenant de plusieurs armures dépareillées, mais donnent néanmoins une idée très satisfaisante de ces élégants harnois.

1. 1413. Le chevalier porte l'ordre de la Jarretière à la jambe gauche (voir aussi les fig. 5, 6 et 12). On notera les lames ou plaques d'aisselles de cette figure et des fig. 2, 5 et 12 : appelées *small plates* ou *palettes* en anglais, elles avaient la même utilité que les rondelles de plastron des fig. 3, 4, 6 et 8. — 2. 1420. — 3. 1414. — 4. 1425. — 5. 1416. La bannière est celle du roi Richard II, comprenant, ainsi qu'il en usait parfois, les armes à croix pattée de son ancêtre Édouard le Confesseur. — 6. 1419. Les colliers visibles sur plusieurs personnages indiquaient souvent l'appartenance à un prince ou à un parti, particulièrement pendant la guerre des Deux-Roses au XV^e s. — 7. 1465. — 8. 1410. — 9. 1458. — 10. 1473. — 11. 1430. — 12. 1425. — 13. 1488. — 14. 1460. — 15. Grand bacinet, fin du XIV^e s.-début du XV^e s. Il équipait vraisemblablement les fig. 1 à 8. Voir texte ci-dessous.

On notera les proportions étonnantes des cubitières des fig. 9 et 14, dites garde-bras. Pareille démesure ne nous semble avoir été atteinte qu'en Angleterre. — La plupart des personnages de cette planche ainsi que de la précédente sont reproduits d'après des effigies mortuaires, gravées en général sur des plaques de cuivre avec le plus grand soin. Il est cependant troublant de constater l'absence totale de visière, ce qui sous-entendait l'usage, au combat, du heaume cylindrique coiffé par-dessus le bacinet. Quoique la tradition veuille que ce heaume, visible encore sur la tombe de Henri V à l'abbaye de Westminster, ait été porté à Azincourt, en 1415, il nous paraît infiniment plus plausible de voir ici le grand bacinet à visière de la fig. 15. Les sculpteurs de l'époque, désireux de montrer le visage du défunt, auraient donc supprimé le mézail du casque, difficile par ailleurs à représenter en perspective de façon intelligible pour le commun. Le grand heaume, rappelons-le, avait disparu à la fin du XIV^e s. pour ne plus subsister que dans l'équipement de joute. Il devenait ridiculement anachronique avec l'armure complète, le « harnois blanc ».

1. La suite de l'évolution de l'armure et sa décadence rapide seront exposées dans le second tome de cet ouvrage.



1

2

3

4

5

6

7

8

9

11

10

12

13

14

L.A.F.

La confection d'une armure complète demandait une grande expérience jointe à une rare habileté. Si Poitiers, Bourges, Paris, Arras, Gand et bien d'autres cités européennes acquirent une certaine réputation, les grands centres d'Augsbourg en Allemagne et surtout de Milan produisirent une énorme quantité d'armures très appréciées quoique d'un prix exorbitant¹.

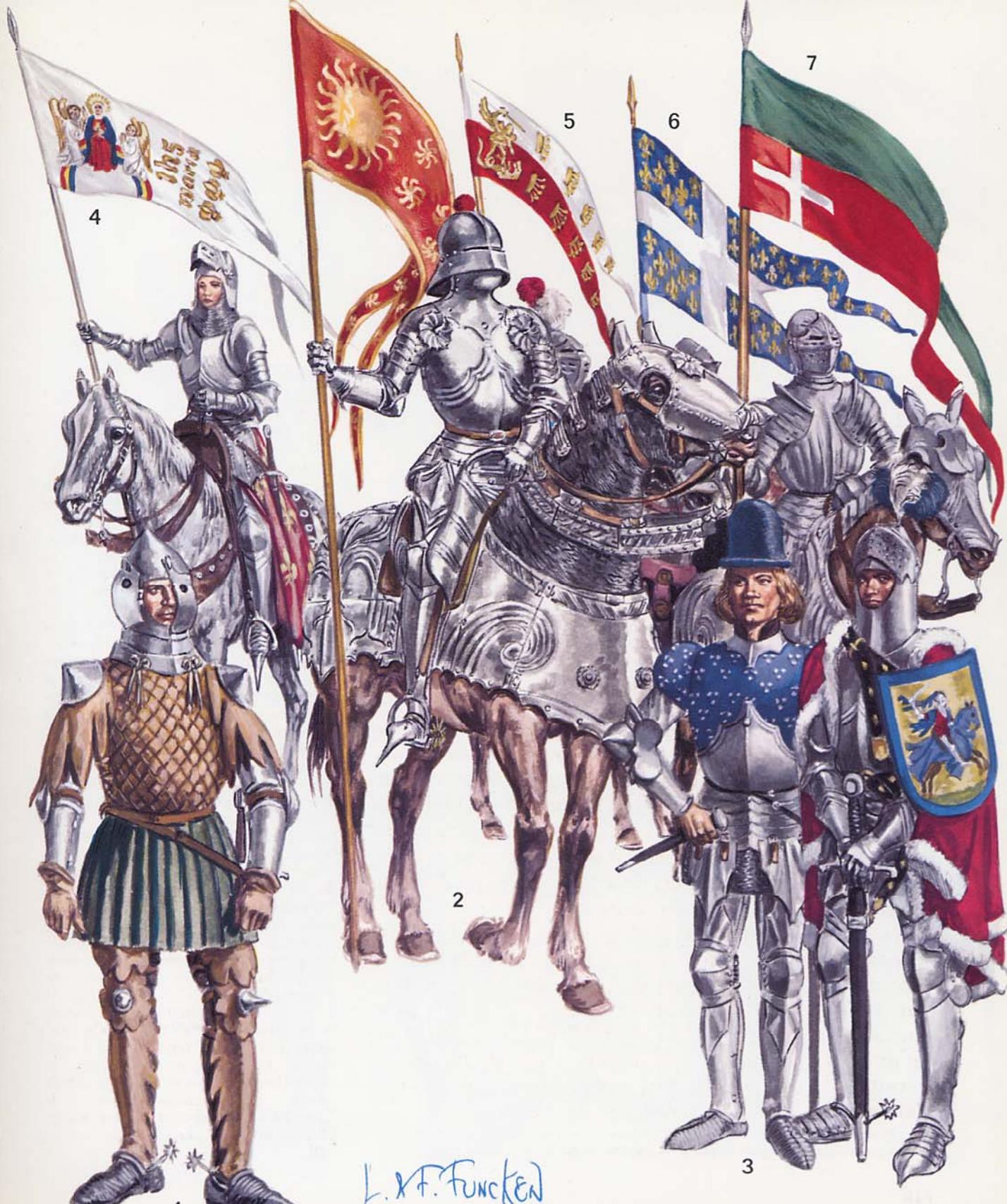
Maint gentilhomme se ruina pour posséder un « harnois blanc » signé Missaglia, Negroni ou Helmschied, noms célèbres entre tous, qui appartenaient à de véritables dynasties de « batteurs et fourbisseurs », de *maestri armaoli* et de *Plattner*.

À côté de ces célébrissimes artisans, il serait injuste de ne pas saluer la mémoire de maîtres tout aussi prodigieux, tels que Hans Grünewalt, Valentin Siebenbürger et Wilhelm von Worms de Nuremberg, Conrad Seusenhofer et Adrian Treitz d'Innsbrück ou les Colmann d'Augsbourg. Et de nombreuses armures furent l'œuvre d'inconnus travaillant dans de modestes ateliers disséminés à travers l'Europe occidentale. Sans la moindre marque ni le moindre poinçon, elles témoignent d'une parfaite maîtrise. Parfois regardées avec suspicion, ces pièces anonymes se distinguent des contrefaçons par leur pureté de lignes, leurs proportions, leur allure « vivante », qualités que les faussaires sont généralement incapables de reproduire. Une marque de garantie ou un poinçon de maître, aisément imités, ne constitueraient d'ailleurs pas à eux seuls une garantie d'authenticité et n'abuseraient pas les experts.

1. Une armure très ordinaire coûtait au moins dix mille de nos francs « lourds ».

ARMURES FRANÇAISES DES XIV^e ET XV^e SIÈCLES

1. Homme d'armes de la fin du XIV^e s., avec un bacinet à ventaille mobile, en deux parties, qui se verrouillait à l'aide d'un bouton tourniquet. Le gambison tressé et l'armement des jambes sont en cuir. — 2. Gendarme des compagnies d'ordonnance de Charles VII, vers 1450, avec l'étendard personnel du roi. L'armure du cavalier et les bardes du cheval sont du même type gothique, celui de la dernière planche, mais d'un poids nettement supérieur : 88 kilos. C'est l'exemple même de l'inutile lutte de l'armure contre les premières armes à feu. Paradoxalement, cette cavalerie d'élite, la première troupe permanente française, ne pouvait fournir que des charges courtes et était peu manœuvrière. De plus, le coût prohibitif de ces harnois allemands faisait hésiter à les risquer en n'importe quelle circonstance et, par conséquent, l'intervention était généralement trop tardive. — 3. Chevaliers en tenue de marche et d'apparat du milieu du XV^e s. Le premier a une brigandine « blindée » et une pansière. Le second est coiffé du grand bacinet, précurseur de l'armet, et porte une jaquette de cérémonie garnie d'une bordure de pelletterie appelée la létice. — 4. Bannière de Jeanne d'Arc en 1430. La pucelle d'Orléans n'étant point chevalier banneret, elle n'avait aucun droit à une bannière, ce qui lui fut reproché lors de son procès. Le revers portait l'image de Notre-Dame à laquelle un ange offrait un lys. — 5. Étendard personnel de Louis XI. — 6. Bannière de France sous Charles VII. — 7. Étendard de Charles VIII.



4

5

6

7

2

3

L. X.F. Funcken

Les armures figurant dans nos musées datent pour la plupart du XVI^e siècle et présentent une grande diversité de tailles. Particularité étonnante : de nos jours, un homme de stature moyenne ne parvient généralement pas à « entrer » dans une armure de taille normale, en particulier dans les cuissards et les grèves qui défendent les jambes¹. C'est à la maigreur des jambes, disait-on au XVI^e siècle, qu'on reconnaît un Français.

Nous voici bien loin des impressionnants colosses qu'évoquent les récits historiques. Nos ancêtres n'en étaient pas pour autant des gringalets, mais bien des êtres d'un physique plutôt sec et musclé, d'une taille moyenne de 1,60 mètre chez les Latins et nettement supérieure chez les Germains.

Armure et esprit chevaleresque

Sans doute n'est-il pas inutile, à la fin de ce volume, de considérer un instant l'armure et son évolution d'un point de vue « moral ».

Il est troublant de constater à quel point la décadence de la chevalerie s'aggrave de concert avec les perfectionnements successifs apportés à l'armure. « N'est-ce pas singulier, écrivait P. Lacombe², que ce progrès, ces soins compliqués pour défendre son épiderme, soit juste des temps dits chevaleresques (...) Pour moi, le petit fantassin moderne (...) me semble plus près de l'idéal militaire (...) que

ARMURES ITALIENNES, SUISSES ET ALLEMANDES DU XV^e SIÈCLE

1. Armure italienne de 1450 et bardes de cheval de la même époque, les plus anciennes connues à nos jours. Le casque est un bacinet dans la forme ultime de sa mutation vers l'armet. C'est le *gran bacinetto* des Italiens. — 2. Piéton suisse en armure de la fin du XV^e s., avec la bannière du canton d'Unterwald. Il est coiffé d'une profonde salade à vue coupée du type de celle de la fig. 3 et vêtu d'une armure sans doute prise sur la dépouille d'un chevalier ennemi (c'était le plus souvent le cas). Depuis 1315, à Morgarten, l'arrogante chevalerie avait connu des défaites cuisantes devant le rustique fantassin suisse qui servira de modèle à l'infanterie européenne. — 3. Armure italienne de 1480. — 4. Armure allemande de 1480. On comparera aisément les deux styles qui caractérisent les magnifiques productions de ces grands fournisseurs d'armures dites aujourd'hui « gothiques ». — 5. Bannière de Bologne en 1380. — 6. Bannière de Venise au XV^e s. — 7. Bannière de Florence au XV^e s. — 8. Bannière de Berne au XV^e s.

1. Constatation déjà faite au siècle dernier par les pionniers de l'archéologie militaire.

2. Auteur déjà mentionné au début de ce volume, pages 10 et 12.



5

1

2

3

4

6

7

8

L. & F. FURCKEN

l'énorme baron ferré et blindé. Du temps de celui-ci on avait le mot, j'en conviens, mais quant à la chose, il y aurait à redire. »

Il ne faudrait évidemment pas généraliser et taxer de lâcheté la majorité des seigneurs féodaux, quoique le spectacle de leurs exploits encourage bien des jugements subjectifs. Il n'en est pas moins évident que le port d'une cuirasse intégrale favorisait singulièrement la pratique des armes et en diminuait considérablement les risques !

On pourrait comparer l'homme d'armes au footballeur américain bardé de cuir. Ce dernier, si habile et si courageux soit-il, serait, « mis à nu », dans l'incapacité totale de mener sa carrière au-delà d'une seule rencontre : il ne résisterait même pas à la période d'apprentissage. Si absurde que puisse paraître à première vue notre comparaison, le parallélisme est frappant. La cuirasse est l'instrument indispensable au footballeur pour la pratique d'un sport violent, comme elle l'était au « desport » guerrier du féodal. Elle n'oblitére ni ne cautionne la valeur de son propriétaire.

C'est sous cet angle qu'il faut considérer le véritable rôle de la cuirasse, et laisser au champion le soin de nous démontrer ses qualités morales et son courage physique.

Le tome suivant de notre collection « Uniformes et Armes » verra les armures se muer en objets de prestige. Ces prodigieuses œuvres d'art annonceront pourtant la décadence des harnois protecteurs, qui finiront par disparaître devant les balles des arquebuses.

ARMURES DE LA FIN DU XV^e SIÈCLE

1. Armure équestre allemande complète, forgée à Landshut (Allemagne du Sud) vers 1480. Avec les cannelures typiques du temps. — 2. Armure reconstituée, de la même époque que la précédente. Parfois attribuée aux Missaglia de Milan quoique portant, en divers endroits, le poinçon de Jörg Treytz d'Innsbruck et de deux de ses confrères. Le style italien se caractérise par une salade plus ramassée et des formes adoucies. Il existe néanmoins de nombreux exemples d'un mélange des deux styles pratiqué par les armuriers des deux pays. — 3. Armure allemande de 1480, chef-d'œuvre du célèbre Helmschmied d'Augsbourg, cité rival de Milan dans l'art de l'armurerie. Le style allemand se caractérisait par des formes plus aiguës et l'usage fréquent de garnitures en cuivre. — 4. Étendard royal d'Angleterre au XV^e s. Il présentait le même décor pendant le règne d'Édouard III, en 1339, et jusque sous la reine Élisabeth. C'est à la mort d'Élisabeth, en 1603, que viendront s'y joindre les armes d'Irlande et d'Écosse. — 5. Étendard du duc de Lancastre, futur roi Henri VII, pendant la guerre des Deux-Roses.

6. Marques d'armures du XV^e s. : a. Jörg Treytz d'Innsbruck ; b. Tomasso Missaglia, de l'illustre dynastie d'armuriers milanais ; c. Domenico Negroli de Milan ; d. marque de garantie de Nuremberg ; e. marque allemande. Loin de signifier une origine française, la fleur de lys symbolisait aussi des productions italiennes.

Ces harnois extrêmement coûteux étaient très prisés en France et, contrairement aux apparences, relativement légers : le cheval portant, poids du cavalier compris, aux environs de 130 kilos. A titre de comparaison, le cheval du cuirassier de 1914 portait en moyenne 128 kilos (voir *L'Uniforme et les Armes des soldats de la guerre 1914-1918*, tome 1^{er}).



4



5



1



2



3



a



b

6



c



d



e



Table des matières

| | |
|--|----|
| Avant-propos | 9 |
| Les sources | 10 |
| <i>Première partie : Mailles et casques</i> | 20 |
| La broigne | 22 |
| La broigne treslie | 24 |
| La maille | 26 |
| En regardant la tapisserie de Bayeux | 26 |
| La maille treslie | 28 |
| La maille pleine | 32 |
| Le casque | 34 |
| Le heaume | 34 |
| Le bacinet | 36 |
| L'armet | 38 |
| La salade | 38 |
| La barbute | 40 |
| Le chapel de fer | 42 |
| | |
| <i>Deuxième partie : Châteaux forts et artillerie</i> | 44 |
| Le château fort | 44 |
| La poliorcétique | 58 |
| La sape et la mine | 60 |
| Les nageurs d'assaut | 70 |
| Les engins balistiques | 70 |
| L'artillerie à feu | 76 |
| Les bombardes | 76 |
| Les veuglaires | 77 |
| L'artillerie à la main | 77 |
| | |
| <i>Troisième partie : Tournois et blasons de la chevalerie</i> | 78 |
| La chevalerie d'affiliation | 78 |
| Déclin et renouveau | 82 |
| L'adoubement | 84 |
| La dégradation | 86 |

| | |
|--|-----|
| Les structures militaires et leurs enseignes | 90 |
| La lance, unité tactique | 90 |
| Le pennon | 94 |
| La bannière | 98 |
| La bannière royale et l'oriflamme | 100 |
| Le cheval et la lance | 102 |
| Le cheval | 102 |
| La lance, arme d'hast | 104 |
| Joutes et tournois | 108 |
| Hérauts et rois d'armes | 114 |
| L'héraldique | 118 |
| | |
| <i>Quatrième partie : Arcs et arbalètes</i> | 120 |
| L'arc | 120 |
| L'archer | 124 |
| L'arbalète | 130 |
| Évolution de l'arbalète | 132 |
| Qualités et défauts | 132 |
| Pavois et mantelets | 134 |
| | |
| <i>Cinquième partie : L'armure</i> | 136 |
| Haubert et haubergon | 136 |
| Le haubert | 136 |
| Le haubergon | 140 |
| Évolution de l'armure | 142 |
| Armure et esprit chevaleresque | 150 |
| | |
| Table des matières | 155 |







L. & F. Denton